



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



FIDA

Investir dans les populations rurales

Les jeunes et l'agriculture :

PRINCIPAUX ENJEUX ET SOLUTIONS CONCRÈTES



Les jeunes et l'agriculture :

principaux enjeux et solutions concrètes

Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en collaboration avec le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) et le Fonds international de développement agricole (FIDA)

Les appellations employées dans ce guide ainsi que la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) et du Fonds international de développement agricole (FIDA), aucune prise de position quant au statut juridique des pays, zones ou territoires ou de leur autorité, ni quant aux tracés de leurs frontières ou limites. La mention d'entreprises ou produits de fabricants spécifiques, que ceux-ci soient brevetés ou non, n'implique aucune approbation ou recommandation de quelque nature que ce soit de la part de la FAO, du CTA ou du FIDA, ni aucune préférence par rapport à d'autres entreprises ou produits de nature identique qui ne seraient pas mentionnés dans ce guide. Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO, du CTA ou du FIDA.

Cette publication contient des opinions et assertions provenant de sources variées. La FAO, le FIDA et le CTA ne sauraient garantir l'exactitude ou endosser la responsabilité des opinions, assertions et autres informations fournies et ce quelle qu'en soit la source.

Cette publication contient des références et des liens vers d'autres sites web. La FAO, le FIDA et le CTA n'ont aucune autorité sur les sites en question et ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables du contenu desdits sites.

(FAO) ISBN 978-92-5-208475-4 (version imprimée)

(FAO) E-ISBN 978-92-5-208476-1 (PDF)

(CTA) ISBN 978-92-9081-562-4

© FAO, 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.



Sida

Les diverses ressources utilisées par la FAO pour la création de ce document lui ont été fournies par l'Agence Suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA). La SIDA ne partage pas obligatoirement les idées et opinions exprimées dans cette publication, son contenu étant de l'unique et entière responsabilité des auteurs.

Photo de couverture © FIDA/Susan Beccio

Table des matières

Préface	v
Remerciements	vii
Synthèse	ix
Acronymes	xi
Introduction	xvii
1. Accès au savoir, à l'éducation et à l'information	1
1.1 Introduction	2
1.2 Etudes de cas	4
1. Gestion et développement d'une agro-entreprise	4
2. Améliorer l'image de l'agriculture dans les écoles	5
3. Ecoles pour les jeunes femmes	6
4. Formation sur le terrain	7
5. Doctorat en agriculture	9
6. Enseignement à distance pour les jeunes agriculteurs	10
7. Les NTIC au service de la vulgarisation	11
8. Les NTIC, des solutions pour l'agriculture	13
9. Centres de documentation agricole pour les jeunes	14
1.3 Conclusions	16
2. Accès à la terre	19
2.1 Introduction	20
2.2 Etudes de cas	21
10. Régime foncier, productivité agricole et développement d'entreprise	21
11. Propriété foncière des productrices de beurre de Karité	23
12. Attribution de terrains abrupts aux jeunes sans terre	24
13. Programme foncier agricole pour les jeunes entrepreneurs ruraux	24
14. Récupération de terres désertiques au profit de jeunes diplômés	26
15. Programme pour les petits propriétaires terriens et les grands Fermiers	28
16. Baux Fonciers à court-terme pour les jeunes	28
2.3 Conclusions	30
3. Accès aux services financiers	33
3.1 Introduction	34
3.2 Etudes de cas	35
17. Aides à l'installation	35
18. Fonds d'investissement public/privé	37
19. Fonds de capital risque pour les jeunes	38
20. Service pour l'autonomisation socio-économique des jeunes	38
21. Services financiers dédiés aux jeunes via l'entrepreneuriat rural	39
22. Groupe d'épargne solidaire	40
23. Programme de prêt pour jeunes entrepreneurs	42
24. Financement participatif (crowdfunding) : Projet de production laitière caprine	43
25. Financement et mentorat de jeunes entrepreneurs sociaux innovants	44
3.3 Conclusions	45

4. Accès aux métiers de l'environnement (emplois-verts)	49
4.1 Introduction	50
4.2 Etudes de cas	51
26. Programme des Ecoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes (JFFLS)	51
27. Formation professionnelle au sein de petites entreprises de biogaz	52
28. Formation professionnelle pour jeunes apiculteurs	53
29. Formation par apprentissage pour les métiers de l'environnement	54
30. Sensibilisation des jeunes à l'agriculture biologique	55
31. Le secteur de l'écotourisme agricole	57
33. Fabrication de papier à partir de jacinthes d'eau	59
4.3 Conclusions	60
5. Accès aux marchés	63
5.1 Introduction	64
5.2 Etudes de cas	65
33. Connecter les agriculteurs	65
34. Systèmes de distribution et de ventes innovants	66
35. Faire le lien entre producteurs et consommateurs	68
36. Des certifications pour les entreprises sociales des jeunes	69
37. Transformation du lait et des produits laitiers	70
38. Modèles innovants pour jeunes producteurs de café	71
39. Entreprises indépendantes nées de l'engagement des jeunes	72
5.3 Conclusions	73
6. Engagement dans les débats politiques	77
6.1 Introduction	78
6.2 Etudes de cas	79
40. Représentation politique des jeunes agriculteurs	79
41. L'Union africaine à l'écoute des jeunes	81
42. Renseigner sur les politiques initiatives à l'égard des jeunes	82
43. Fédération de jeunes paysans	84
45. Les voix des jeunes trouvent un écho	84
45. Engagement des jeunes envers l'environnement	85
46. Le Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs	86
47. YPARD – Plateforme de Jeunes Professionnels pour le Développement Agricole	88
6.3 Conclusions	89
7. Conclusions générales	93
Références	97
Annexe 1 : Enquête « Les jeunes et l'agriculture : principaux enjeux et solutions concrètes »	101

Préface

En termes de sécurité alimentaire, les jeunes ruraux représentent l'avenir. Malgré cela, peu de jeunes gens de par le monde réussissent à envisager leur avenir dans le secteur agricole ou dans les zones rurales.

De multiples obstacles se dressent devant les jeunes qui essaient de gagner leur vie en milieu rural. Dans de nombreuses régions du monde, il existe une forte pression sur les terres arables, ce qui rend le démarrage en agriculture particulièrement difficile. Bien souvent, les jeunes font également face à des difficultés pour obtenir un crédit ou accéder aux autres moyens de production nécessaires à l'activité agricole. Et quand bien même de tels obstacles pourraient être surmontés, la vie en ville n'est-elle pas bien plus sympa ? Peut-être en effet, mais pas quand vous n'avez aucun moyen de subvenir à vos besoins. Les jeunes des zones rurales se retrouvent donc dans une impasse, tout particulièrement dans les pays en voie de développement.

Alors que la majorité de la nourriture mondiale est produite dans les pays en voie de développement par de petits exploitants agricoles (vieillissants), les agriculteurs les plus âgés restent réticents à adopter les nouvelles technologies nécessaires à un accroissement durable de la production agricole, et indispensables au bout du compte à l'alimentation d'une population mondiale en plein essor et à la protection de l'environnement. Il est par conséquent primordial de relancer l'engagement des jeunes en agriculture. Cela est-il possible ?

Cette publication propose des exemples concrets de mesures qui pourraient être mises en oeuvre à cette fin. Elle démontre comment des programmes de formation sur mesure, tels que ceux proposés par les Écoles pratiques d'agriculture et de vie pour jeunes (JFFLS), peuvent offrir aux jeunes ruraux les compétences et les connaissances nécessaires à l'activité agricole et à l'adoption de méthodes de production respectueuses de l'environnement. Le regroupement des agriculteurs en organisations ainsi que le perfectionnement des infrastructures symbolisent l'effort supplémentaire qui permettra aux jeunes agriculteurs d'accéder aux marchés et de vendre ainsi leur production souvent de plus grande valeur. Un accès facilité aux crédits aide les jeunes à monter leur entreprise, à améliorer de facto le respect qu'ils ont envers eux-mêmes et le sentiment de pouvoir gagner leur vie en milieu rural.

Ceci ne se fera pas sans difficultés et il n'existe pas de solution miracle. Les nombreux exemples d'initiatives que nous présentons dans cette étude et qui ont été couronnés de succès sont néanmoins un réel gage d'espoir. Il existe des solutions tangibles pour aider les jeunes hommes et femmes à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent lorsqu'ils se lancent en agriculture et essaient de gagner leur vie en milieu rural. Les jeunes eux-mêmes sont à l'origine d'un bon nombre d'initiatives présentées dans cette étude. Ces initiatives montrent bien qu'avec un environnement favorable et des conditions propices, les jeunes sont capables de créer leur propre futur et d'apporter leur contribution aux sociétés et communautés dans lesquelles ils évoluent.

Nous espérons que cette publication apportera de l'aide aux acteurs de terrain qui oeuvrent pour le développement, aux représentants des jeunes, aux associations de jeunesse, aux regroupements de producteurs et aux responsables politiques, tout en leur offrant un aperçu des solutions envisageables à adapter à chaque contexte spécifique

Cette étude est le fruit d'un engagement conjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA). Nous tenons tout particulièrement à remercier nos équipes pour leur démarche et leur contribution à l'élaboration de cette compilation de bonnes pratiques, ainsi que pour nous avoir montré les leçons et profits que nous devrions tous tirer de ces expériences.

Rob Vos, directeur de la Division de la protection sociale de la FAO (ESP)

Xiangjun Yao, directeur de la Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers de la FAO (NRC)

Marcela Villarreal, directrice du Bureau des partenariats, des activités de plaidoyer et du renforcement des capacités de la FAO (OPC)

Adolfo Brizzi, directeur de la Division des politiques et du conseil technique du FIDA (PTA)

Lamon Rutten, responsable PMI (CTA)

Remerciements

Nous tenons à remercier très sincèrement pour leur inestimable contribution tous les individus, divisions et organisations sans qui cette publication «Les jeunes et l'agriculture : principaux enjeux et solutions concrètes» n'aurait pas pu voir le jour. Cette publication a été préparée par les membres de la Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers (NRC), de la Division de la protection sociale (ESP) et du Bureau des partenariats, des activités de plaidoyer et du renforcement des capacités (OPC) de la FAO; du projet Agriculture, développement rural et jeunesse dans la société de l'information du CTA; et du Département de gestion des programmes (PMD) et de la Division des politiques et du conseil technique (PTA) du FIDA. Nora Ourabah Haddad (OPC), Bernd Seiffert (ESP), Reuben Sessa (NRC) et Rosalud de La Rosa (OPC) de la FAO; Anne-Laure Roy du FIDA; et Ken Lohento du projet ARDYIS du CTA ont établi l'orientation générale de cette publication. Charlotte Goemans (FAO-OPC) a élaboré les chapitres sur l'accès au savoir, à l'éducation et à l'information, sur l'accès à la terre et sur l'engagement dans les débats politiques. Francesca Dalla Valle (FAO-ESP), Alessandra Giuliani et Martina Graf de la Haute école spécialisée bernoise, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), et Charlotte Goemans ont préparé les chapitres sur l'accès aux services financiers et l'accès aux marchés. Tamara van't Wout (FAO-NRC) a conçu le chapitre sur l'accès aux métiers de l'environnement (emplois-verts).

Les collaborateurs de la FAO cités ci-dessous nous ont fourni de précieuses informations sur les actions de la FAO en faveur des jeunes et/ou des commentaires sur la publication : Olivio Argenti, Ida Christensen, Eve Crowley, Rosalud de la Rosa, Ana Paula de la O Campos, Nicoline De Haan, Eric Demafeliz, Francesca Distefano, Farid El Haffar, Valentina Franchi, Boris Gandon, Alashiya Gordes, Nandini Gunewardena, Mitchell Hall, Mirela Hasibra, Malcolm Hazelman, Susan Kaaria, Daniela Kalikoski, Regina Laub, Sharon Lee Cowan, Erdgin Mane, Raffaele Mattioli, Katia Meloni, Valeria Menza, Calvin Miller, Jamie Morrison, Shirley Mustafa, Olga Navarro, Courtney Paisley, Hajnalka Petrics, George Rapsomanikis, Mariagrazia Rocchigiani, Nicholas Ross, Makiko Taguchi, Rob Vos, Peter Wobst, Andrea Woolverton et James Zingesser.

Les collaborateurs du FIDA cités ci-dessous nous ont fourni de précieuses informations sur les actions du FIDA en faveur des jeunes et/ou des commentaires sur la publication : Abdelhamid Abdouli, Hubert Boirard, Hawa Bousso, Amadou Daouda Dia, Ambra Gallina, Beatrice Gerli, Ameth Hady Seydi, Michael Hamp, Nabil Mahaini, Norman Messer, Luyaku Nsimyasi, Elaine Reinke, Philippe Rémy, Momodu Sesay, Mohamed Shaker Hebara et David Suttie. Boris Gandon et Enrique Nieto de la FAO, et Nawsheen Hosenally du CTA ont contribué à la sélection puis à la rédaction des exemples proposés.

Les collaborateurs du CTA cités ci-dessous nous ont fourni de précieuses informations sur les actions du CTA en faveur des jeunes et sur la sélection des cas étudiés : Judith Francis, Jose Filipe Fonseca, Olu Ajayi et Nawsheen Hosenally du projet ARDYIS (qui a également contribué à l'édition de certaines études de cas). Clare Pedric (Consultante) a rédigé la version préliminaire de certains des articles originaux, et des contacts du CTA ont également contribué à cette publication, notamment Anju Mangal, Miriama Kunawave Brown, Horace Fisher, Nomvula Dlamini, Diana Francis, Alex Njeru, Tukeni Obasi, Sithembile Ndema Mwamakamba et Gregg Rawlins.

Les informations fournies par les personnes ayant répondu à l'étude en ligne ont été très utiles à toute l'équipe, en particulier celles apportées par Maria Elenice Anastácio, Francis Xavier Asimwe, Raynard Burnside, Aurélie Charrier, Magali Delomier, Franck Devort, Pavlos Georgiadis, Sophia Hellmayr, Ben Hillman, Wen-Chi Huang, Zernash Jamil, Robert Kibaya, Saing Koma Yang,

Mariam Mansa Camara, Michael McVerry, Milla Menga, Mireille Moko, Edward Mukiibi, Kakha Nadiradze, Sourou Hervé Appolinaire Nankpan, Anaclet Ndahimana, Moses Nganwani Tia, Marceline Ouedraogo, Romain Ouedraogo, Sopheap Pan, Pramesh Pokharel, Pascale Rouhier, Jean-Claude Sabushimike, Ameth Hady Seydi, Natalia Skupska, Tola Sunmonu, Sherman Tang, Kok Tha, Eloï Toi Tegba, Tong Chan Theang, Karen Tuason et Albert Yeboah Obeng.

L'entente pour la co-édition a été conclue grâce au soutien de Bruce Frederick Murphy et Danila Ronchetti du FIDA, Lisa Pace, Marta Pardo et Rachel Tucker de la FAO et Jenessi Matturi du CTA. Ruth Duffy a supervisé l'édition finale et la conception et la mise en page a été faite par Suzanne Redfern et Fabrizio Puzzilli. La traduction a été faite par Mélanie Méresse.

Synthèse

On estime que l'humanité pourrait atteindre 9 milliards de personnes vers 2050 avec un pourcentage de jeunes (15-24 ans) d'environ 14 pourcent de ce total. Alors que la population de jeunes tend à s'accroître, leurs opportunités d'emploi et de création d'entreprises restent limitées, mal payées et de mauvaise qualité. Cela est particulièrement vrai dans les pays en voie de développement pour les jeunes vivant dans des zones rurales à faible développement économique. Prenant en compte le potentiel du secteur agricole comme source de revenus pour les jeunes ruraux, un projet pour leur faciliter l'accès aux activités agricoles a été mené conjointement par le MIJARC, la FAO et le FIDA en 2011. Il a permis de faire le bilan des difficultés et opportunités qui vont de pair avec un investissement croissant des jeunes ruraux dans ce secteur. Six principaux enjeux ont été identifiés au cours de ce projet. Cette publication propose une série d'études de cas adaptés à chacun de ces enjeux et qui peuvent servir d'exemples sur la façon de surmonter chaque obstacle identifié.

Le premier enjeu majeur est l'**accès insuffisant des jeunes au savoir**, à l'éducation et à l'information (chapitre 1). Un enseignement de mauvaise qualité ou inapproprié limite la productivité et l'acquisition des compétences, tandis qu'un accès insuffisant au savoir et à l'information peut entraver le développement d'un projet entrepreneurial. Il est nécessaire à la fois d'améliorer l'accès des jeunes femmes à l'éducation en milieu rural, mais aussi de façon plus générale d'inclure dans les enseignements des zones rurales des compétences agricoles, et tout particulièrement dans les pays en voie de développement. L'enseignement et la formation agricole doivent également s'adapter afin de garantir que les compétences acquises par les jeunes diplômés répondent aux besoins du marché du travail en milieu rural. Des études de cas provenant du Cambodge, d'Ouganda, de Sainte-Lucie, du Pakistan, de Madagascar, du Brésil, du Ghana, du Kenya, du Rwanda et de Zambie nous montrent des façons innovantes d'atteindre cet objectif.

Le deuxième enjeu identifié au cours du projet est l'**accès restreint des jeunes à la terre** (chapitre 2). Bien que l'accès à la terre soit une étape fondamentale pour se lancer en agriculture, il s'agit bien souvent d'un objectif difficile à atteindre pour un jeune. Les lois et coutumes portant sur l'héritage dans les pays en voie de développement rendent bien souvent la reprise des terres très difficile pour les jeunes femmes. Il devient de fait nécessaire de modifier ces lois. Il est également indispensable de proposer des prêts pour aider les jeunes à acheter des terres, de même que des crédits-bails grâce auxquels les jeunes peuvent accéder à la terre sans en devenir propriétaires. Des études de cas provenant des Philippines, du Burkina Faso, d'Ethiopie, du Mexique, d'Egypte et d'Ouganda soulignent les différents moyens qui peuvent aider à améliorer l'accès des jeunes à la terre.

Le troisième enjeu principal concerne l'**accès insuffisant aux services financiers** (chapitre 3). La majorité des acteurs financiers sont réticents à offrir leurs services (crédit, épargne, assurance) aux jeunes ruraux, en raison entre autres de leur peu de connaissances financières et de leur absence de garantie. Des solutions peuvent être trouvées, notamment par la promotion de produits financiers dédiés aux jeunes, par des programmes de mentorat et des opportunités de financement pour la création d'entreprises. Il peut également être intéressant d'inciter les jeunes à se rassembler en petits groupes d'épargne informels. Des études de cas provenant de France, du Canada, d'Ouganda, de Moldavie, du Sénégal, du Cambodge, du Bangladesh et de Grenade nous montrent des exemples à l'usage des responsables politiques et des spécialistes du développement sur la manière dont l'accès des jeunes ruraux aux services financiers peut être amélioré.

Le quatrième enjeu si l'on veut accroître la participation des jeunes à l'agriculture réside dans leur **difficulté à accéder aux métiers de l'environnement** (chapitre 4). Sur le long terme, les

«emplois-verts» peuvent renforcer durablement les moyens de subsistance, générer plus d'emploi, et au bout du compte engendrer une plus grande valeur ajoutée. Néanmoins les jeunes ruraux n'ont pas toujours les compétences requises (ou l'accès aux opportunités de perfectionnement des compétences nécessaires) pour prendre part à l'économie verte. Il est alors indispensable d'améliorer l'accès des jeunes à l'éducation et à la formation pour corriger ce déséquilibre des compétences, en incluant des formations (formelles ou non) sur le terrain. Des études de cas provenant de Zanzibar, du Rwanda, de Chine, des Etats-Unis, des Bahamas, du Kenya et d'Ouganda présentent plusieurs manières innovantes d'améliorer l'accès des jeunes aux compétences et opportunités indispensables à la création d'emplois-verts dans le secteur agricole.

Le cinquième enjeu principal qui a pu être identifié est l'**accès restreint des jeunes aux marchés** (chapitre 5). Or sans accès à ces marchés, les jeunes ne pourront pas créer d'exploitations agricoles viables et durables. Il devient de plus en plus difficile pour les jeunes d'accéder aux marchés, en raison notamment de l'influence internationale croissante des supermarchés et des normes draconiennes de leurs chaînes d'approvisionnement. Dans les pays en voie de développement, les jeunes femmes des zones rurales qui veulent accéder aux marchés font face à des contraintes supplémentaires, en partie dues au fait que les normes culturelles en vigueur dans ces pays tendent à restreindre leurs libertés. Un accès accru à l'éducation, à la formation et aux informations peut grandement améliorer l'accès à ces mêmes marchés, et notamment aux marchés de niche particulièrement porteurs pour les jeunes agriculteurs. Il serait tout aussi bénéfique d'aider les jeunes à intégrer des groupements de (jeunes) producteurs. Des études de cas provenant du Kenya, du Ghana, d'Europe méridionale, des Etats-Unis, de Tanzanie, de Colombie et du Bénin nous montrent comment l'accès aux marchés des jeunes peut être amélioré.

Le sixième enjeu identifié concerne le **faible engagement des jeunes dans les débats politiques** (chapitre 6). Bien souvent, les processus politiques ne laissent pas la place aux jeunes pour être entendus, ce qui handicape fortement la prise en compte de leurs besoins souvent complexes et variés. Les politiques échouent très souvent à prendre en compte l'hétérogénéité des jeunes et ne leur offrent donc aucun soutien. S'ils veulent y remédier et être sûrs d'être entendus, les jeunes doivent acquérir les compétences et capacités requises pour entamer des actions collectives. Les responsables politiques eux-mêmes doivent activement associer les jeunes au processus politique. Des études de cas provenant du Togo, du Népal et du Brésil, tout comme des exemples issus de régions africaines et européennes, mettent en exergue les différents moyens d'impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques qui les concernent au premier chef.

Il devient essentiel d'apporter des solutions à ces six principaux enjeux si l'on veut impliquer d'avantage les jeunes dans le secteur agricole, et au bout du compte utiliser le potentiel non négligeable et encore inexploité de cette population en plein essor. Dans les pays en voie de développement notamment, faciliter l'accès des jeunes aux activités agricoles pourrait réduire de façon significative la pauvreté en milieu rural autant chez les jeunes que chez les adultes. Ces enjeux sont complexes et s'entremêlent, mais on peut tout de même tirer un certain nombre de conclusions des cas étudiés : il est crucial de s'assurer que les jeunes aient accès aux bonnes informations et qu'ils puissent bénéficier de formations intégrées pour pouvoir répondre aux besoins d'un secteur agricole plus moderne; les technologies modernes de l'information et de la communication ouvrent la voie à de grandes possibilités; il est nécessaire d'organiser et rassembler les jeunes pour accroître leurs capacités à engager des actions collectives; les projets et programmes exclusivement dédiés aux jeunes peuvent s'avérer efficaces dans la mesure où ils leur donnent l'impulsion, le petit coup de pouce pour intégrer le secteur agricole; les responsables politiques et les spécialistes du développement doivent proposer une réponse cohérente et intégrée afin de garantir aux jeunes qu'ils prennent réellement en compte les défis auxquels ils font face. En effet, il est plus important que jamais de proposer une réponse coordonnée à l'engagement des jeunes dans le secteur agricole. La population mondiale croît tandis que la productivité agricole diminue, ce qui implique que les jeunes vont devoir jouer un rôle pivot pour garantir leur propre sécurité alimentaire et celle des générations futures.

Acronymes

AASC	Camp d'été annuel de l'agro-écotourisme aux Bahamas (en anglais : Annual Agro-eco-tourism Summer Camp Bahamas)
ABED	Programme pour le développement de l'apiculture au Tibet (en anglais : Advanced Beekeeping Enterprise Development - Tibet)
ACE	Système d'audio conférence pour la vulgarisation (en anglais : Audio Conferencing for Extension)
ACP	Etats Afrique, Caraïbes, Pacifique
AEDM	Programme d'appui et de gestion de agri-entreprises au Cambodge (en anglais : Agri-Enterprise Development and Management Programme - Cambodia)
AESA	Analyse de l'agro-écosystème (en anglais : Agro-ecosystem analysis)
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique (en anglais : Alliance for a Green Revolution in Africa)
AMRSP	Association des Supérieurs religieux majeurs des Philippines (en anglais : Association of Major Religious Superiors of the Philippines)
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
ANPFa	Fédération des paysans népalais (en anglais : All Nepal Peasants' Federation)
ARD	Agriculture et développement rural (en anglais : Agriculture and rural development)
ASC	L'Agriculture soutenue par la Communauté en Chine (en anglais : CSA - Community Supported Agriculture - China)
ASSP	Programme de soutien aux services agricoles à Zanzibar (en anglais : Agricultural Services Support Programme (Zanzibar)
ASY	Association Songtaab-Yalgre
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CAFY	Forum sur l'agriculture caribéenne pour les jeunes (en anglais : Caribbean Agricultural Forum for Youth)
CAI	Information sur l'agriculture communautaire (en anglais : Community Agricultural Information)
CAN	Réseau d'action sociale au Cambodge (en anglais : Citizen Action Net for Social Development - Cambodia)
CARP	Réforme agraire intégrale aux Philippines (en anglais : Comprehensive Agrarian Reform Program - Philippines)
CBO	Organisation communautaire (en anglais : Community-based organization)
CBU	Industrie du café en Colombie (en anglais : Coffee business unit - Colombia)
CCI	Centre du commerce international
CCI	Institut du capitalisme conscient (en anglais : Conscious Capitalism Institute)
CEDAC	Centre d'Etude et de Développement Agricole Cambodgien
CEJA	Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs
CGIAR	Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (en anglais : Consultative Group on International Agricultural Research)

CMCSG	Groupe d'épargne «Programme de gestion communautaire» - Cambodge (en anglais : Community Management Course Saving Group - Cambodia)
CNJ	Conseil national de la jeunesse
COA	Conseil de l'agriculture de Taïwan (en anglais : Taiwan Council of Agriculture)
COM-VIDAs	Commission pour l'environnement et la qualité de vie au Brésil
CONTAG	Confédération nationale des travailleurs agricoles du Brésil
COONAFAT	Coopérative nationale des acteurs de la filière ananas du Togo
COP	Conférence des parties (en anglais : Conference of the Parties)
CPS	Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (en anglais : Secretariat of the Pacific Community SPC)
CTA	Centre Technique de coopération Agricole et rurale
CTOP	Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles
CUZA	Union cooperative de Zanzibar (en anglais : Cooperative Union of Zanzibar)
CYOP	Programme d'aide à la jeunesse aux Bahamas (en anglais : Community Youth Outreach Program - Bahamas)
CYTS	Groupe d'épargne jeunes du CAN – Cambodge (en anglais : CAN Youth Team Saving Group - Cambodia)
DA	Agence pour le développement (en anglais : Development agency)
DAAD	Service allemand d'échanges universitaires
DISC	Développement d'innovations dans les jardins scolaires – Ouganda (en anglais : Developing Innovations in School Cultivation - Uganda)
EFTP	Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
ESP	Division de la protection sociale de la FAO (en anglais : Social Protection Division)
ESW	Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural de la FAO (en anglais : Gender, Equity and Rural Employment Division - FAO)
ETTI	Institut de formation de l'Est du Tibet (en anglais : Eastern Tibet Training Institute)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (en anglais : Food and Agriculture Organization of the United Nations)
FANRPAN	Réseau des politiques d'analyses sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles (en anglais : Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network)
FFS	Champs écoles paysans – Philippines (en anglais : Farmer Field School)
FHF	Groupe d'épargne solidaire – Cambodge (en anglais : Friends Help Friends saving group - Cambodia)
FIBA	Logiciel d'application agricole (en anglais : Farm In Bytes Application)
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIRA	Fonds d'Investissement pour la Relève Agricole - Québec, Canada
FNCC	Fédération nationale des producteurs de café de Colombie (en espagnol : Federación nacional de Cafeteros de Colombia)
FNN	Réseau agriculteurs et nature – Cambodge (en anglais : Farmer and Nature Net - Cambodia)
FNPEEJ	Fonds National pour la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (Bénin)
FNPT	Forum national du Paysan Togolais
FRAQ	Fédération de la Relève Agricole du Québec

FSF	Fédération pour l'épargne entre amis - Cambodge (en anglais : Friendship Saving Federation - Cambodia)
FSP	Prestataire de services financiers (en anglais : Financial Service Provider)
FTJER	Programme foncier et d'installation pour les jeunes entrepreneurs ruraux du Mexique (en espagnol : Fondo de Tierra e Instalació del Joven Emprendedor Rural)
GCARD	Conférence Mondiale sur la Recherche Agricole pour le Développement (en anglais : Global Conference on Agricultural Research for Development)
GES	Gaz à effet de serre
GFAR	Forum Mondial sur la Recherche Agricole (en anglais : Global Forum on Agricultural Research)
GKP	Partenariat du savoir mondial (en anglais : Global Knowledge Partnership)
GRET	Groupe de recherche et d'échange technologiques
GTET	Eco-tourisme et technologies vertes du Tibet (en anglais : Green Technology and Eco-Tourism - Tibet)
GYIN	Réseau d'innovation mondial pour la jeunesse (en anglais : Global Youth Innovation Network)
HAFL	Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires, département de l'Université des sciences appliquées de Berne, (en anglais : Bern University of Applied Sciences, School for Agricultural, Forest and Food Sciences)
HOOPSS	Aide aux projets de nos écoles primaires et secondaires – Sainte Lucie (en anglais : Helping Out Our Primary and Secondary Schools Project - Saint Lucia)
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (en anglais : International Food Policy Research Institute)
IICA	Institut international de coopération pour l'agriculture (en anglais : International Institute for Cooperation on Agriculture)
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
IMF	Institutions de microfinance
IPM	Programme de lutte intégrée (en anglais : Integrated Pest Management)
IPRC	Centre régional polytechnique intégré du Rwanda (en anglais : Integrated Polytechnic Regional Centre - Rwanda)
JFFLS	Ecoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes (en anglais : Junior Farmer Field and Life Schools)
JICA	Agence japonaise de coopération internationale (en anglais : Japan International Cooperation Agency)
KDO	Organisation Kissan Dost – Pakistan (en anglais : Kissan Dost Organization - Pakistan)
KFBG	Jardin botanique et ferme de Kadoorie (en anglais : Kadoorie Farm and Botanic Garden)
KICK	Centre d'innovation de Kisumu – Kenya (en anglais : Kisumu Innovation Centre Kenya)
KWA	Association d'aide sociale aux agriculteurs - Pakistan (en anglais : Kissan Welfare Association – Pakistan)
KWC	Conseil de l'aide sociale de Khawateen – Pakistan (en anglais : Khawateen Welfare Council - Pakistan)
LSG	Groupe d'épargne de femmes – Cambodge (en anglais : Ladies Saving Group - Cambodia)

MEC	Crédit pour micro-entreprise (en anglais : Microenterprise credit)
MER	Micro-entreprise rurale
MIJARC	Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique
MORDI	Programme d'intégration des innovations en matière de développement rural dans le Pacifique (en anglais : Mainstreaming of Rural Development Innovations)
NAJK	Organisation de la jeunesse agricole néerlandaise
NAYA	Association nationale des jeunes agriculteurs de Dominique (en anglais : National Association of Youth in Agriculture - Dominica)
NDBP	Programme national de biogaz domestique du Rwanda (en anglais : National Domestic Biogas Programme (Rwanda))
NRC	Division du Climat, de l'Énergie et des Régimes Fonciers de la FAO (en anglais : Climate, Energy and Tenure Division [FAO])
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et des communications
NYRC	Centre de documentation pour les jeunes de Ndola – Zambie (en anglais : Ndola Youth Resource Centre - Zambia)
OEA	Organisation des États Américains
OiT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ONU/DAES	Département des affaires économique et sociale des nations unies
OPC	Bureau des partenariats, des activités de Plaidoyer et du renforcement des capacités de la FAO (en anglais : Office for Partnerships, Advocacy and Capacity Development - [FAO])
OSC	Organisations de la Société Civile
PAC	Politique Agricole Commune
PAEI	Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (Benin)
PAFPNET	Réseau des politiques agricoles et forestières du Pacifique (en anglais : Pacific Agricultural and Forestry Policy Network)
PAM	Programme alimentaire mondial
PCD	Partenariats pour le développement communautaire – Chine (en anglais : Partnerships for Community Development - China)
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PMD	Département Gestion des Programmes du FIDA (en anglais : Programme Management Department - IFAD)
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PROMER II	Projet de Promotion de l'Entreprenariat Rural, phase 2 - Sénégal
PROPAC	Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique Centrale
PTA	Division des politiques et du conseil technique du FIDA (en anglais : Policy and Technical Advisory Division - IFAD)
REJEPPAT	Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo
REST	Société d'entraide de la région du Tigray en Ethiopie (en anglais : Relief Society of Tigray - Ethiopia)

ROPPA	Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d’Afrique de l’Ouest
RUFORUM	Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l’agriculture (en anglais : Regional Universities Forum for Capacity Building in Agriculture)
RUL	Société Rivall Uganda (en anglais : Rivall Uganda Limited)
SACCO	Coopérative d’épargne et de crédit (en anglais : Savings and credit cooperative)
SAFIR	Service d’Appui à la Finance Rurale du PROMER II - Sénégal
SFYN	Réseau Slow Food pour la jeunesse (en anglais : Slow Food Youth Network)
SGL	Groupe de prêt solidaire (en anglais : Solidarity group lending)
SHG	Groupe d’entraide (en anglais : Self-help group)
SIDA	Syndrome d’immunodéficience acquise
SLAFY	Forum agricole pour la jeunesse de Sainte Lucie (en anglais : Saint Lucia Agriculture Forum for Youth)
SNV	Organisation pour le développement des Pays Bas (en anglais : The Netherlands Development Organisation)
SOF	Epargne pour notre futur – Cambodge (en anglais : Saving for Our Future - Cambodia)
SYFN	Réseau des jeunes agriculteurs de Savannah – Ghana (en anglais : Savannah Young Farmers Network - Ghana)
TFM	Groupe de travail Mapalad – Philippines (en anglais : Task Force Mapalad (Philippines))
TIC Americas	Concours Talent et Innovation des Amériques (en anglais : Talent and Innovation Competition of the Americas)
TRF	Société des producteurs de riz de Taïwan (en anglais : Taiwan Rice Farmers Co. Ltd)
TRN	Réseau rural Thaïlandais (en anglais : Thai Rural Net)
UA	Union africaine (AU en anglais)
UE	Union européenne (EU en anglais)
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture (en anglais : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, UNESCO)
UN-Habitat	Programme des Nations unies pour les établissements humains (en anglais : United Nations Human Settlements Programme, UN-HABITAT)
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l’enfance (en anglais : United Nations Children’s Fund, UNICEF)
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (en anglais : United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East, UNRWA)
UPA	Union des producteurs agricoles du Québec
USAID	Agence américaine pour le développement international (en anglais : United States Agency for International Development)
VC4A	Capital-risque pour l’Afrique (en anglais : Venture Capital for Africa)
VIH	Virus de l’immunodéficience humaine
VSLAS	Associations d’épargne et de prêts villageois (en anglais : Village savings and loan associations)

WDA	Agence pour le développement de la main d'œuvre de Singapour (en anglais : Workforce Development Authority)
WHC	Microcrédit pour les femmes (en anglais : Women's household credit)
WOS	Ecole pour les femmes – Pakistan (en anglais : Women Open School - Pakistan)
WWF	Fonds Mondial pour la Nature (en anglais : World Wide Fund for Nature)
YABT	Organisation des jeunes entrepreneurs d'Amérique (en anglais : Young Americas Business Trust)
YEDF	Fonds de développement pour les jeunes entrepreneurs – Kenya (en anglais : Youth Enterprise Development Fund - Kenya)
YEF	Aide aux jeunes entrepreneurs (en anglais : Youth Entrepreneurship Facility)
YELP	Projet de financement jeunes entrepreneurs - Bangladesh (en anglais : Youth Entrepreneur Loan Project - Bangladesh)
YES	Réseau mondial pour l'entrepreneuriat durable des jeunes (en anglais : Youth Entrepreneurship and Sustainability)
YFF	Groupe d'épargne «La jeunesse pour le futur» – Cambodge (en anglais : Youth For Future Saving Group - Cambodia)
YoBloCo	Prix des meilleurs blogs sur les jeunes et l'Agriculture (en anglais : Youth in Agriculture Blog Competition)
YPARD	Jeunes professionnels pour le développement agricole (en anglais : Young Professionals' for Agricultural Development)
YPF	Fédération paysanne des jeunes agriculteurs (en anglais : Youth Peasants Federation)
YSEEP	Projet d'autonomisation socio-économique des jeunes – République de Moldavie (en anglais : Youth Socio-Economic Empowerment Project - Republic of Moldova)
YSEI	Initiative pour les jeunes entrepreneurs sociaux (en anglais : Youth Social Entrepreneur Initiative)
YSL	Prêt création jeune entrepreneur (en anglais : Youth start-up loan)
YVP	Programme de volontariat pour la jeunesse - Bahamas (en anglais : Youth Volunteerism Program - Bahamas)

Introduction

On estime que l'humanité pourrait atteindre 9 milliards de personnes vers 2050 avec un pourcentage de jeunes (15-24 ans) d'environ 14 pourcent de ce total. La majeure partie de cette population verra le jour dans les pays en voie de développement d'Afrique et d'Asie, où plus de la moitié des habitants vivent encore en milieu rural (ONU DAES, 2011). Les jeunes ruraux continuent de faire face à de nombreuses difficultés liées au chômage, à la précarité de l'emploi ou à la pauvreté. Malgré le fort potentiel du secteur agricole pour fournir de nouvelles opportunités de revenus pour les jeunes en milieu rural, tout ce qui concerne les enjeux spécifiques des jeunes, leur implication dans ce secteur, et les pistes envisageables pour surmonter ces obstacles, sont encore bien peu documentés. Par ailleurs, il y a bien souvent une carence dans les statistiques sur les jeunes ruraux puisque les données ne sont que trop rarement triées selon les facteurs importants comme l'âge, le sexe et la situation géographique.

Un projet pour faciliter l'accès des jeunes ruraux aux activités agricoles a été mené conjointement par le Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique (MIJARC), la FAO et le FIDA en 2011 afin de pallier à ce manque d'informations et d'étudier avec attention les difficultés rencontrées par les jeunes des milieux ruraux qui souhaitent se lancer en agriculture. Le secteur agricole est un élément clé pour combattre le taux disproportionné de chômage, de travail précaire et de pauvreté chez les jeunes, pas seulement pour l'économie des zones rurales du monde entier, et notamment des pays en voie de développement, mais également pour son énorme potentiel encore inexploité en termes de développement et de création d'emploi. Afin de tirer parti de ce potentiel, le projet a recruté des informateurs des quatre coins du monde pour l'aider à identifier l'ensemble des difficultés que les jeunes doivent surmonter lorsqu'ils veulent saisir, voire se créer eux-mêmes, une opportunité de travail décent¹ en milieu rural et inverser ainsi l'exode vers les villes. Dans le cadre de ce projet, afin certains exemples ont été étudiés (MIJARC/FIDA/FAO, 2012) pour montrer la façon dont un ou plusieurs de ces défis majeurs ont été relevés avec succès.

Ce qu'on peut tirer de cette étude conjointe est une nécessité réelle de documenter plus avant les enjeux auxquels les jeunes sont confrontés lorsqu'ils se lancent en agriculture. Nous avons initié cette publication en réponse à la demande des représentants de la jeunesse impliqués dans ce projet qui souhaitaient une documentation plus complète sur l'engagement des jeunes dans le secteur agricole et fournir ainsi des exemples de solutions potentielles pour venir à bout des difficultés rencontrées.

Cette publication est le résultat d'un partenariat stratégique entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),² le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Ces trois organisations se sont unies afin de partager leurs atouts, leurs contacts et leur savoir-faire respectifs tout au long de l'élaboration de cette publication.

¹ Le travail décent, tel que défini par l'Organisation internationale du travail (OIT), regroupe divers éléments : la possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré; la sécurité au travail et la protection sociale pour les travailleurs et leur famille; l'amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale; la liberté d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise de décisions qui influent sur leur vie; l'égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes.

² Trois divisions de la FAO ont participé à ce travail : la Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers (NRC), la Division de la protection sociale (ESP) et le Bureau des partenariats, des activités de plaidoyer et du renforcement des capacités (OPC).

Au fil des ans, les trois organisations impliquées dans cette publication ont démontré un soutien sans faille au développement de la jeunesse conformément à leurs missions et à leur stratégie générale.

La mission de la FAO est d'améliorer l'état nutritionnel, d'accroître la productivité agricole, d'augmenter le niveau de vie des populations rurales et de contribuer à la croissance de l'économie mondiale. Le soutien aux jeunes en milieu rural et aux jeunes producteurs agricoles fait partie du travail de la FAO depuis près de 40 ans, notamment sous forme d'un développement et d'un renforcement des capacités, des savoirs et des compétences des jeunes par l'éducation et la formation, d'un renforcement également de leur engagement dans les débats politiques majeurs au niveau mondial, mais aussi par la création d'emplois en milieu rural. Le troisième objectif du nouveau Cadre Stratégique Mondial 2010-2019 intitulé « Réduire la pauvreté en milieu rural », reconnaît le fait que les jeunes ruraux doivent être considérés et traités comme un groupe prioritaire en ce qui concerne l'accès à des opportunités de travail décent.

Le FIDA combat la faim et la pauvreté dans les zones rurales des pays en voie de développement grâce à des prêts à taux réduit et une assistance directe. Dans son cadre stratégique 2011-2015, le FIDA constate que les jeunes ruraux représentent une grande part de la population pauvre, tout en incarnant le principal moteur de l'économie rurale dans les pays en voie de développement. Conformément à la demande des représentants des jeunes hommes et femmes des organisations paysannes lors de la session spéciale du forum paysan de 2012, le FIDA s'engage pleinement à intensifier ses efforts pour garantir aux jeunes hommes et femmes des milieux ruraux que les services et produits proposés au sein de ses projets les atteignent et leur profitent réellement, leur permettant ainsi d'accroître leur accès à des moyens de production et à des biens sociaux essentiels, ainsi que de faire entendre leur voix pour exploiter pleinement leur potentiel.

Fondé par l'Union Européenne (UE), le CTA œuvre dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire, d'accroître la prospérité et de favoriser une gestion optimale des ressources naturelles dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Il facilite l'accès à l'information et aux connaissances, encourage le dialogue politique et renforce les capacités des institutions et communautés impliquées dans le développement agricole et rural. Le thème des jeunes est une question transversale prioritaire dans le plan stratégique du CTA pour la période 2011-2015, et le CTA soutient leur engagement dans le secteur agricole depuis plus de 20 ans. Avec sa nouvelle stratégie dédiée à la jeunesse, l'organisation entend renforcer son soutien aux jeunes en matière de politique agricole et promouvoir leur engagement dans les chaînes de valeur, dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour le développement agricole et rural, et dans les sciences de l'agriculture et l'enseignement supérieur.

Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies (ONU), les jeunes constituent la tranche d'âge comprise entre 15 et 24 ans.³ Néanmoins il se peut que pour les besoins de cette publication la définition du terme « jeune » varie d'un pays à l'autre selon les spécificités culturelles ou locales et les projets, mécanismes ou systèmes décrits dans les diverses études de cas. Par ailleurs, nous avons mis l'accent sur la notion de démarrage de l'activité agricole plutôt que sur une catégorie d'âge en particulier. Il est également admis que les jeunes en milieu rural représentent un groupe hétérogène (Bennell, 2010) et que les difficultés rencontrées par les jeunes hommes se trouvent démultipliées quand il s'agit de jeunes femmes.

L'objectif global de cette publication est de proposer aux acteurs de terrain qui œuvrent pour le développement, et notamment aux leaders de la jeunesse, aux associations de jeunes et aux organisations de producteurs, un aperçu des solutions envisageables pour surmonter ces enjeux majeurs, et ce grâce à des exemples tirés de nombreux pays différents. L'équipe de rédaction a

³ UNESCO Qu'entendez-vous par jeunes ? (en Anglais : What do you mean by youth ?, disponible sur le <http://unesco.org/new/en/social-and-human-sciences/themes/youth/youth-definition/>)

convié plus de 1.400 contributeurs potentiels du monde entières, principalement des membres de groupements de producteurs agricoles, d'associations de jeunesse ou d'organisations non gouvernementales (ONG), à répondre à une enquête en ligne (voir annexe I). Parallèlement, les équipes de la FAO, du FIDA et du CTA ont rédigé un compte-rendu et organisé des réunions afin de pouvoir identifier les exemples pouvant être intégrés à cette publication. Parmi toutes les réponses reçues, un comité de sélection⁴ a identifié 47 études de cas pouvant être incluses dans la publication. Ces études de cas ont été choisies parce qu'elles dépeignent des moyens innovants de surmonter des difficultés et n'ont pas encore été largement diffusées. Notre but est d'informer et inspirer le lecteur, de lui offrir des options viables pour surmonter un obstacle spécifique dans un contexte donné. Nous avons fait un effort tout particulier pour mettre en exergue des pays et des études de cas qui n'avaient jusqu'alors pas ou peu été documentées. Et même si cette approche représente un aspect novateur dans ce type de publication, il n'en demeure pas moins que l'impact de certains de ces exemples reste à évaluer et que chaque exemple doit être vu dans son contexte spécifique et non comme une solution universelle. De même, l'équipe de cette publication a choisi de fournir des exemples issus de pays à faible revenu, revenu moyen et haut revenu, tout en reconnaissant que les jeunes issus de pays développés ou en voie de développement ne rencontreront pas les mêmes difficultés ni n'auront les mêmes capacités à les surmonter. Cette étude de grande ampleur n'est pas là pour tenter de dresser des comparaisons entre les pays mais plutôt pour illustrer le caractère mondial du problème du chômage ou de la précarité de l'emploi des jeunes et pour montrer que le développement du secteur agricole peut contribuer à remédier au problème quel que soit le pays dont il est question. Cette publication représente de fait un premier pas vers la documentation d'initiatives réussies réalisées par des jeunes dans le secteur agricole. D'autres recherches seront nécessaires pour mettre en lumière un plus grand nombre de cas couronnés de succès et approfondir cette étude.

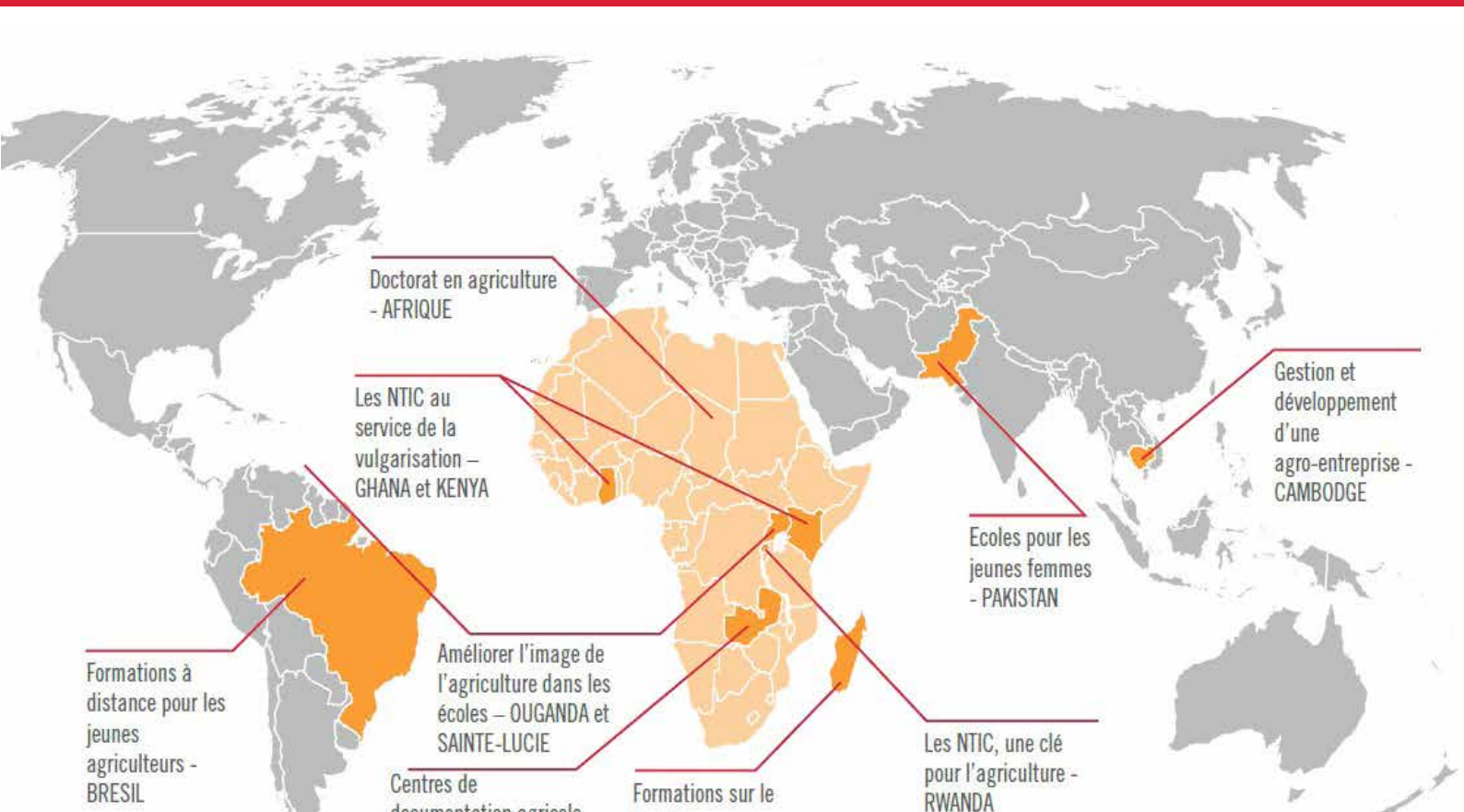
La structure de cette publication s'axe autour de six enjeux majeurs identifiés par les jeunes eux-mêmes et qui se représentent les principales difficultés rencontrées par la jeunesse souhaitant s'investir d'avantage dans le secteur agricole. Ces six enjeux sont les suivants : [1] Accès au savoir, à l'éducation et à l'information [2] Accès à la terre [3] Accès aux services financiers [4] Accès aux métiers de l'environnement (emplois-verts) [5] Accès aux marchés [6] Engagement dans les débats politiques. Alors que certains enjeux concernent les petits exploitants en général, les jeunes font généralement face à des difficultés plus profondes. Après une rapide présentation des aspects spécifiques liés aux enjeux rencontrés par les jeunes, nous proposons des exemples de cas dans plusieurs pays différents, exemples qui peuvent être adaptés selon chaque cas et servir à surmonter les obstacles rencontrés. A la fin de chaque chapitre, nous proposons une conclusion générale tirée des différents exemples proposés dans un ou plusieurs chapitres. Ces conclusions incluent des références à d'autres exemples non entièrement développés en tant qu'étude de cas, mais qui pourraient néanmoins intéresser le lecteur et l'inciter à un approfondissement plus détaillé.

⁴ Le comité de sélection est composé de Francesca Dalla Valle, Charlotte Goemans et Tamara Van 't Wout de la FAO; Anne-Laure Roy du FIDA; et Nawsheen Hosenally et Ken Lohento du CTA.



1. Accès au savoir, à l'éducation et à l'information

AUTEUR PRINCIPAL : CHARLOTTE GOEMANS



1.1 Introduction

Il est très largement admis que l'éducation est la clef pour relever les défis liés au développement des zones rurales. Il y a non seulement un lien direct entre la sécurité alimentaire et l'éducation des enfants des milieux ruraux, mais il est également prouvé que des connaissances de base en écriture, en lecture et en calcul aident à améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs (FAO, 2007). L'accès au savoir et à l'information est donc primordial pour que les jeunes puissent surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans le secteur agricole. Pour que les jeunes puissent influencer sur le cours des politiques agricoles qui les concernent au premier chef en termes d'accès aux marchés, aux finances, aux terres et aux emplois verts, ils doivent bénéficier d'une éducation adaptée et avoir accès aux informations adéquates. Bien que ceci soit vrai pour les pays développés comme pour ceux en voie de développement, il s'agit d'un enjeu d'autant plus important pour ces derniers où les jeunes habitants des zones rurales n'ont souvent pas accès à l'éducation la plus rudimentaire et où les institutions éducatives sont souvent bien peu développées. L'enseignement primaire et secondaire classique peut apprendre aux jeunes les rudiments en calcul, en écriture et en lecture, leur fournir des compétences en gestion et en affaires, et leur faire découvrir l'agriculture. D'un autre côté, une éducation plus informelle (notamment la formation professionnelle ou les services de vulgarisation) ainsi qu'un enseignement supérieur en agriculture peuvent offrir un savoir plus spécifiquement lié au domaine de l'agriculture.

Dans les pays en voie de développement, l'accès à l'information et à l'éducation est souvent plus difficile dans les zones rurales que dans les zones urbaines, et cette inégalité peut se constater dès l'école primaire. Dans beaucoup de zones rurales des pays en développement, les enfants ont faim et n'ont pas l'énergie suffisante pour aller à l'école ou assimiler les informations reçues. Durant les pics saisonniers des cycles de production agricole, la main d'œuvre peut venir à manquer et les parents n'ont alors d'autres choix que de demander aux enfants leur contribution au ménage et aux travaux des champs plutôt que d'aller à l'école. Les établissements scolaires sont souvent vétustes et il n'y a parfois même aucun matériel éducatif. Les écoles se situent fréquemment assez loin des zones rurales, ce qui rend leur accès difficile pour les enfants vivant dans ces communautés (FAO, 2009a). L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) signale que les enfants des zones rurales ont deux fois plus de probabilité que les enfants des villes de manquer l'école (UNESCO, 2012). Bien que l'inégalité d'accès à l'école selon les sexes tende à diminuer, les filles pauvres et vivant dans les zones rurales demeurent plus susceptibles que les garçons d'être exclues de l'enseignement primaire (ONU, 2009). Quant à garantir la transition de l'école primaire à l'enseignement secondaire pour les enfants des zones rurales, il s'agit là d'un défi encore plus grand dans beaucoup de pays en voie de développement, surtout en Afrique subsaharienne.⁵ Les filles vivant en milieu rural sont moins susceptibles que les garçons et/ou les filles des villes d'aller à l'école secondaire : les mariages précoces limitent la mobilité des filles et l'éducation des garçons tend à être nettement privilégiée (ONU, 2009; Banque mondiale, 2011). D'autre part, les programmes scolaires ne sont que peu adaptés au contexte rural, et dans de nombreuses écoles des pays en voie de développement, l'enseignement agricole est obsolète et inadapté, ou a tout simplement disparu. Dans la plupart des régions du monde, on considère l'agriculture comme un sujet mineur ou comme le dernier recours pour des élèves en grande difficulté scolaire. L'utilisation des activités agricoles comme punition est même une pratique courante dans les écoles ou à la maison dans de nombreuses régions d'Afrique ou du Pacifique (MIJARC/FIDA/FAO, 2012; PAFPNet, 2010), et cette attitude a une influence bien négative sur l'ambition des jeunes ruraux. L'enseignement n'est que très rarement de bonne qualité, et il est difficile de trouver des enseignants compétents et motivés qui désirent travailler dans des zones rurales isolées (FAO/UNESCO, 2003; Banque mondiale, 2008).

Dans de nombreuses zones rurales, le savoir agricole se transmet de parents à enfants, mais une étude menée dans les régions du Pacifique montre que les jeunes attendent une transmission du savoir qui soit coordonnée et efficace plutôt qu'informelle (PAFPNet, 2010).

⁵ En Afrique Subsaharienne, seuls 64 pour cent des élèves du primaire poursuivent des études secondaires (UNICEF Base de données mondiale, 2010).

La formation professionnelle et les services de vulgarisation sont des outils potentiellement efficaces pour enseigner des compétences agricoles et pour fournir des formations renforçant les capacités des jeunes. Cependant ces outils ne transmettent pas toujours les compétences spécifiques nécessaires et les résultats obtenus en termes d'emplois sont donc réduits (Bennell, 2007). Les programmes de formation manquent souvent de financements et les capacités des prestataires de service dans ce domaine précis sont souvent limitées (FIDA, 2010a). Le faible niveau scolaire des jeunes en milieu rural restreint encore les possibilités de formation. D'autre part, il existe souvent un décalage entre les types de formation proposés et les besoins du marché du travail dans un secteur agricole en pleine évolution (UNESCO, 2010). Les jeunes en milieu rural soulèvent fréquemment le problème du manque de formation dans des domaines comme le leadership ou la gestion d'entreprise, ainsi que des opportunités d'apprentissage quasiment inexistantes.⁶ A ces contraintes d'ordre général s'ajoute le fait que les programmes de formation s'adressent principalement aux jeunes hommes et ne satisfont que peu les besoins des jeunes femmes, notamment en Afrique subsaharienne, dans les pays arabes et en Asie du sud et de l'ouest (Hartl, 2009). Les facteurs principaux expliquant cet accès limité des jeunes femmes à la formation sont une mobilité restreinte, des maternités précoces et un niveau scolaire insuffisant.

Les études supérieures sont également indispensables au développement du secteur agricole. La création d'universités de haut niveau qui s'orientent sur la recherche en agriculture et créent un lien avec la communauté agricole s'est avérée hautement bénéfique pour le développement du secteur agricole de pays comme le Brésil, l'Inde, la Malaisie et la Chine (Blackie *et al.*, 2010).

Relier les université avec les communautés agricoles est essentiel pour élargir les connaissances, augmenter la diffusion des résultats de la recherche – développement et améliorer la résolution locale de problèmes.⁷ Il est par ailleurs tout aussi crucial de relier les établissements scolaires au marché du travail et à ses possibilités, et de construire un partenariat solide avec les employeurs afin de garantir que les compétences des professionnels de l'agriculture répondent aux besoins du marché du travail, et que donc les jeunes diplômés aient de vraies chances d'être embauchés (Paisley, 2012). Malheureusement, dans la plupart des pays en voie de développement, de tels systèmes existent peu et le niveau d'accès à l'enseignement supérieur en agriculture est très faible (FAO, 1997; Beintema et Di Marcantonio, 2009; Banque mondiale, 2011a). En Afrique subsaharienne et en Asie, il y a respectivement 2 et 4 pourcent seulement des étudiants qui s'inscrivent dans un cursus agricole à l'université (BAD/OCDE/PNUD/UNECA, 2012). Les données ventilées par sexe sur les sciences et techniques agricoles sont rares, néanmoins une récente étude de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) démontre que les femmes sont sous représentées au niveau de la recherche agricole et de l'enseignement supérieur (Beintema et Di Marcantonio, 2010).

Les NTIC telles que les téléphones portables et internet plaisent aux jeunes ruraux et peuvent potentiellement grandement faciliter l'accès à l'information, et de ce fait accroître la productivité des exploitations agricoles, favoriser les innovations dans le domaine de l'agriculture et permettre l'accès aux services financiers et aux marchés. Les consultations auprès des jeunes ruraux menées de par le monde montrent clairement que « les jeunes assimilent plus facilement les nouvelles technologies en rapport avec l'agriculture et que les jeunes agriculteurs sont plus enclins à augmenter leur production grâce aux nouvelles technologies modernes » (FAO/FIDA/MIJARC, 2011). Alors que la téléphonie mobile est généralement largement répandue dans les zones rurales, ce n'est pas le cas pour internet. Les prix élevés des ordinateurs et de l'accès internet, combinés avec l'absence de réseau électrique limite l'accès à internet dans les pays en voie de développement.⁸ Les femmes en milieu rural ont moins accès aux NTIC que les hommes. Ceci est dû à un taux d'analphabétisme plus élevé et au manque de ressources financières qui seraient nécessaires à l'utilisation de ces NTIC (Banque mondiale, 2011).

⁶ Conclusions tirées de l'enquête mondiale lancée pour les besoins de cette publication (FAO/FIDA/MIJARC, 2012). Entretiens avec les contributeurs-clés, et conclusions tirées de l'Atelier consultatif régional pour les jeunes de la Fédération agricole d'Afrique de l'Est, 2009 (Proctor et Lucchesi, 2012).

⁷ Une évaluation des programmes de l'enseignement supérieur en agriculture menée par la BM montre que les projets ayant le mieux réussi sont ceux qui ont mis en lien l'université avec la communauté. (Disponible sur www.lnweb90.worldbank.org/oed/oeddoelib.nsf/DocUNIDViewForJavaSearch/B6428A9B093BD7C6852567F5005D83CB).

⁸ Les données 2008 laissent entendre qu'à la fin 2008, près des trois-quarts de la population rurale mondiale bénéficiait d'une couverture de réseau mobile, et près de 40 pour cent en 2003 (ITU, 2010).

1.2 Etudes de cas

1. GESTION ET DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRO-ENTREPRISE

CAMBODGE

Afin de soutenir une agriculture durable et le développement rural, le Centre d'études et de développement agricole Cambodgien (CEDAC) a été fondé en 1997 avec l'appui d'une ONG française, le GRET (Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques). En 2008, grâce au soutien financier du Programme Œcuménique de Bourses, de l'Entraide Protestante Suisse, du CODEGAZ et d'un donateur privé japonais, le CEDAC a démarré la mise en œuvre du programme d'appui au secteur agricole (AEDM) dans les provinces de Takeo, Kampot, Kampong, Chnang, Prey Veng, Svay Rieng, Siem Reap et Kampong Cham.

Le but de l'AEDM est d'inciter les jeunes ruraux déscolarisés à entamer une carrière professionnelle dans le secteur agricole. Le programme de formation dure une année et couvre les thématiques suivantes: techniques agricoles écologiques (ex : culture de champignons et de légumes, élevage de volailles, cochons et poissons), développement personnel et éducation sociale, gestion d'une exploitation et élaboration d'un plan d'affaires, épargne pour une autonomie financière, gestion financière, développement des compétences rédactionnelles. Le 1^{er} mois correspond à la période d'essai, les 2^e et 3^e mois comportent une formation de base et un voyage en immersion chez des agriculteurs prospères. Les 4^e et 5^e mois proposent un internat chez des agriculteurs ou entrepreneurs expérimentés combiné avec des travaux dans les champs et d'autres sessions de formation. Le 6^e mois se concentre sur la gestion d'une exploitation agricole et le développement d'un plan d'affaires. Pendant les 5 mois suivants, le plan d'affaires est mis en œuvre avec un accompagnement régulier s'axant autour de séminaires de partage et de réflexion et de sessions de formation supplémentaires. Tout au long du programme de formation, des ateliers avec les parents des stagiaires sont proposés afin de les aider à comprendre en détail le programme et les bénéfices qui en découleront, et ainsi soutenir et aider au mieux leurs enfants.

Les stagiaires devront rembourser au CEDAC leurs frais de formation d'un montant de 300 US \$ dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme. Le CEDAC utilise cet argent en tant que fonds renouvelable pour financer et proposer des prêts aux diplômés qui ne possèdent pas le capital d'investissement nécessaire à l'établissement de leur propre exploitation agricole. Certains stagiaires se sont rassemblés en organisme de crédit et d'épargne pour réunir des fonds. Le capital d'épargne de chaque groupe est d'environ 2.000 US \$.

Depuis 2011, le CEDAC a apporté son soutien à plus de 300 jeunes ruraux âgés de 16 à 30 ans, dont 40 pourcent étaient des jeunes femmes. La plupart ont maintenant monté leur propre entreprise agricole, ou sont devenus des acteurs du développement au sein de la communauté, ou encore dirigent des exploitations agricoles. Les revenus mensuels moyens des stagiaires sont passés de 100 à 300 US \$, ce qui est deux à trois fois plus élevé que les revenus des jeunes travaillant dans les secteurs de l'habillement ou du bâtiment. Qui plus est, les diplômés du programme de l'AEDM ont à leur tour formé environ 2.000 autres jeunes au sein de leurs communautés.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par M. Saing Koma Yang, Président du CEDAC, Cambodge.

Plus d'informations disponibles sur :

www.cedac.org.kh

www.gret.org

www.ekd.de

www.heks.ch

www.codegaz.org



(1) Un jeune stagiaire du CEDAC nourrit les cochons. (2) Culture de champignons. © CEDAC

AMÉLIORER L'IMAGE DE L'AGRICULTURE DANS LES ÉCOLES

UGANDA ET SAINTE-LUCIE

Pour encourager l'engagement des jeunes dans les filières agricoles, Edward Mukibi et Roger Serunjogi, deux Ougandais diplômés de l'université Makere de Kampala, ont fondé en 2006 le projet « Développement d'innovations dans les jardins scolaires » (DISC) avec le soutien de l'association Slow Food. Ce projet vise à améliorer la nutrition, la conscience environnementale et les traditions culinaires à travers la mise en oeuvre de jardins potagers dans dix écoles primaires et cinq écoles secondaires de Mukono. Les élèves découvrent la production alimentaire, depuis la ferme jusqu'à l'assiette, en cultivant eux-mêmes, au sein de leur école, des variétés locales de fruits ou de légumes africains comme l'amarante par exemple, qu'ils apprennent ensuite à cuisiner avec l'aide des chefs cuisiniers de l'école. Les élèves apprennent également à conserver des semences potagères indigènes qu'ils pourront ainsi utiliser l'année suivante et génèrent de cette façon un stock de graines. Une petite fête autour des fruits et des jus de fruits a été organisée avec tous les élèves des écoles participantes afin que ces derniers puissent goûter les différents fruits et s'instruire à leur sujet. Les parents des élèves ont été impressionnés par leur savoir et racontent que les enfants ont beaucoup plus envie d'aller à l'école grâce aux fruits du jardin qu'ils mangent au déjeuner.

A Sainte-Lucie, le projet « Aide aux projets de nos écoles primaires et secondaires » (HOOPSS) a été initié en 2009 par le Forum agricole pour la jeunesse de Sainte-Lucie (SLAFY)⁹ avec le soutien du bureau de Sainte-Lucie de l'Institut international de coopération pour l'agriculture (IICA).¹⁰ Le projet a permis la création de jardins potagers dans plus d'une douzaine d'écoles et enseigne aux enfants des techniques telles que l'utilisation d'engrais biologiques ou la récupération de l'eau de pluie. L'initiative HOOPSS s'axe principalement sur le marketing. Les produits récoltés par les enfants intègrent des programmes alimentaires pour les écoles primaires, afin de tenter d'enrayer les niveaux croissants d'hypertension, de diabète et d'obésité. Les fruits et légumes récoltés dans les écoles sont également vendus aux restaurants, aux hôtels et à la chaîne de supermarchés locaux SUPER J, qui s'est engagée à se fournir régulièrement chez eux. Le SLAFY s'engage à ce qu'un pourcentage des bénéfices annuels générés par ces ventes soit partagé entre les élèves au moyen d'un dépôt à leur nom sur un compte épargne bloqué jusqu'à la fin

⁹ Le SLAFY est la branche Saint-Lucienne du réseau régional du Forum sur l'agriculture caribéenne pour les jeunes (CAFY).

¹⁰ Initialement le programme HOOPSS a été créé par l'Association nationale des jeunes agriculteurs de Dominique (NAYA), et est maintenant proposé à Saint-Christophe-et-Nièves.

de leurs études secondaires. Dans le cadre d'une initiative récente, une marque a été déposée pour les produits issus des jardins scolaires afin d'accroître leur visibilité au niveau national et d'encourager les parents et leurs enfants à soutenir le programme en achetant les produits du projet HOOPSS. Un concours a été proposé aux élèves afin de créer un logo pour le projet, et d'ici la fin 2013 le logo gagnant sera utilisé sur tous les produits vendus en supermarché.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête globale et des informations du CTA)

Les informations concernant le projet DISC ont été fournies par
M. Edward Mukiibi, coordinateur du projet DISC.

Plus d'informations disponibles sur :
www.projectdiscnews.blogspot.com

www.slowfood.com

www.facebook.com/pages/St-Lucia-Youth-Agricultural-Forum/274038609367030?ref=hl

www.ica.int

Pour d'autres projets de jardins scolaires, voir aussi :

www.4hghana.org | www.facebook.com/pages/4-H-Ghana/338363636194265

www.4hghana.blogspot.nl | www.jamaica4hclubs.com | www.fao.org/schoolgarden/index_en.htm

3. ECOLES POUR LES JEUNES FEMMES

PAKISTAN

Au Pakistan, la récolte du coton est principalement réservée aux jeunes femmes, qui emmènent bien souvent avec elles leurs jeunes enfants lorsqu'elles travaillent aux champs. Les pesticides sont de plus en plus fréquemment employés dans les champs de coton, parfois même jusqu'au moment de la récolte, et les femmes et leurs enfants encourent de fait de grands risques sanitaires quand ils sont aux champs. Comparées aux hommes, les femmes sont à la fois moins instruites et moins informées quant aux conséquences sur leur santé de l'utilisation des pesticides, et ce alors que ce sont elles, ainsi que leurs enfants qui y sont le plus vulnérables.

En 2006, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a lancé un programme dans le but de s'attaquer à ces problèmes et a ainsi créé 42 Ecoles pour les femmes (WOS) au sud du Penjab et au nord de la province du Sindh au Pakistan. Le programme scolaire des WOS a été élaboré grâce à des ateliers consultatifs regroupant des intervenants de différentes communautés, notamment des enseignants, des représentants locaux du gouvernement et d'autres ONG en place dans la région. En complément d'exercices sur le thème de la réduction des risques liés aux pesticides, le programme comporte également des exercices sur les thèmes de la santé, de l'hygiène et du choix d'activités génératrices de revenus. Des graines de légumes ont été distribuées aux femmes participant au programme. Des regroupements d'agriculteurs locaux tels que l'Association d'aide sociale aux agriculteurs (KWA), le Conseil de l'aide sociale de Khawateen (KWC) et l'Organisation Kissan Dost (KDO) ont également été d'un grand soutien dans la mise en place de cette initiative.

Chaque WOS accueille environ 20 à 30 femmes du même village ou de villages voisins, qui se rassemblent pour élargir leurs connaissances et accroître leur confiance en elles. Des jeunes femmes entre 18 et 22 ans, issues de famille d'agriculteurs et sachant lire et écrire, ont été formées en tant qu'animatrices de terrain pour diriger les WOS. En plus de participer activement à ces formations, ces jeunes femmes ont également convaincu beaucoup d'autres femmes de rejoindre les WOS.

Les WOS ont joué un rôle majeur dans l'amélioration de la protection des femmes qu'elles forment. Grâce à ces formations, les jeunes cueilleuses de coton utilisent dorénavant des équipements de protection qui couvrent leur corps lorsqu'elles se trouvent dans un champ aspergé de pesticides, ce qui a réduit de 66 pourcent l'incidence des maladies liées à l'empoisonnement par pesticides. Elles ont cessé d'emmener leurs enfants aux champs ce qui a amélioré l'état global de leur famille. Suite à ce succès, l'idée des WOS a été poussée plus avant et des écoles à destination des familles ont été créées dans plus d'une centaine de villages des provinces du sud du Penjab et du nord du Sindh. Les hommes et les femmes assistent ensemble à ces sessions familiales hebdomadaires d'apprentissage, où de nombreux

thèmes liés à la notion de travail décent sont abordés, comme par exemple le droit à la liberté syndicale. D'autres activités spécialement dédiées aux membres féminins de ces écoles ont été développées, telles que la culture potagère, les fourneaux respectueux de l'environnement ou la broderie locale.

La raison du succès de cette formation réside dans le fait que les cours ont été développés sur un mode participatif et élaborés sur mesure en fonction des besoins de la population locale. Des jeunes femmes de la région ont été formées pour diriger les WOS, ce qui a contribué à rendre cette initiative plus durable. Des ateliers de renforcement de la confiance en soi ont permis aux femmes d'oser communiquer avec les hommes de leur famille sur l'importance pour tous d'assister à des réunions publiques. La distribution de graines de légumes a été un moteur supplémentaire pour inciter les familles à autoriser les femmes à assister aux formations.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par Mlle Zernash Jamil, haut fonctionnaire du programme du WWF au Pakistan.

Plus d'informations disponibles sur :
www.wwf-pak.org

4. FORMATION SUR LE TERRAIN

MADAGASCAR

Le projet PROSPERER a débuté en 2009 grâce au soutien du FIDA. Ce projet œuvre pour la promotion de l'entrepreneuriat rural au profit des jeunes Malgaches via un programme d'apprentissage dans les régions de Sofia, Itasy, Analamanga, Haute Matsiatra et Vatovavy Fitovinany. Le programme identifie des micro-entreprises rurales (MER) qui pourraient potentiellement accueillir des apprentis. Les MER sélectionnées doivent avoir des locaux situés dans les régions où se déroule le projet, être opérationnelles, avoir la possibilité matérielle de recevoir des apprentis et posséder une expérience préalable dans le domaine de l'apprentissage. Selon leur taille, les MER peuvent recevoir entre cinq et dix apprentis. Le projet propose une formation aux tuteurs ou aux entreprises recevant les apprentis afin d'améliorer leur pratiques de formation. Les MER choisies perçoivent 10 US \$ par apprenti et par mois pour l'achat du matériel nécessaire à leur formation.

Après avoir identifié les MER potentielles, une campagne d'information a été lancée sur les ondes, via le bouche à oreille et grâce à des démarchages à domicile afin de faire la promotion de l'apprentissage. Les apprentis doivent avoir entre 16 et 25 ans et priorité est donnée à ceux venant des familles les plus vulnérables. Le comité de validation du projet s'assure que le processus de sélection est mené correctement. Les apprentis reçoivent une formation sur le terrain ainsi que des sessions de formation complémentaires sur les thèmes de l'entrepreneuriat et de la gestion d'entreprise. Ces dernières sont animées par divers intervenants extérieurs. Le projet PROSPERER ne requiert aucune contribution financière de la part des jeunes participants. L'apprentissage se déroule dans des sous-secteurs tels que le tissage de la soie, la vannerie ou l'apiculture.

Un apprentissage dure de deux à six mois selon la profession. A la fin de la période de formation, les apprentis reçoivent un certificat signé par leur tuteur et portant le logo du projet ainsi que celui de la chambre du commerce le cas échéant. Les diplômés peuvent ensuite choisir entre le statut de salarié ou d'entrepreneur. Le programme offre des kits de démarrage à ceux qui optent pour l'entrepreneuriat ainsi qu'un soutien à la création d'entreprise. Pour que les diplômés puissent avoir accès au capital initial nécessaire, PROSPERER a créé un fonds de garantie en partenariat avec des Institutions de microfinance (IMF).

Grâce à PROSPERER, 3.468 jeunes ont débuté une formation en apprentissage et 2.694 l'ont terminée avec succès. Certains des apprentis ont été recrutés en tant que salariés, d'autres ont monté leur entreprise. Une évaluation de ce projet tend à montrer que les jeunes femmes se tournent plus vers le salariat tandis que les jeunes hommes préfèrent fonder leur propre entreprise. Environ 72 pour cent des bénéficiaires de ce projet étaient des femmes, ce qui s'explique probablement par le choix des secteurs d'activité, secteurs à dominante plutôt féminine.



(3 et 4) Apprenties tisseuses.
(5) Élevage de vers à soie. © FIDA

En 2012, PROSPERER a lancé un programme associatif pour les jeunes ruraux. En effet, il a été démontré que les jeunes qui travaillent en groupe ont plus de facilités à s'adapter aux innovations technologiques qui développent l'esprit entrepreneurial. En 2012 toujours, PROSPERER a soutenu la création du réseau FAHITA, une branche du Réseau d'innovation mondial pour la jeunesse (GYIN).

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir des informations du FIDA)

Informations fournies par M. Norman Messer, FIDA, CPM pour Madagascar.

Plus d'informations disponibles sur :

www.operations.ifad.org/web/ifad/operations/country/project/tags/madagascar/1401/project_overview

Carton, M. & Rabezanahary, A. 2013. *Étude sur le terrain: La formation par apprentissage et l'inclusion des jeunes dans les activités non agricoles en milieu rural, dans le cadre d'une stratégie nationale de formation agricole et rurale. Réflexions sur la mise à l'échelle d'une expérience pilote à Madagascar. Experience Sheet*, Programme PROSPERER.

Promotion de l'emploi décent et productif des jeunes en milieu rural: Analyse des stratégies et programmes. Sept. 2011. Programme annual reports.

5. DOCTORAT EN AGRICULTURE

AFRIQUE

Le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture (RUFORUM) est un consortium créé en 2004 et regroupant 32 universités de l'est, du centre et du sud de l'Afrique. La mission du RUFORUM est d'améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur africain. La concrétisation de ce but passe principalement par un système compétitif de subvention qui offre l'opportunité aux étudiants de troisième cycle et aux membres de l'université de s'engager étroitement dans la recherche en faveur de l'action communautaire. Il existe trois types de bourses ¹¹ ; chaque demande est soumise à un contrôle externe rigoureux, entre autres par le comité technique du RUFORUM.

Depuis 2008, le RUFORUM a mis en œuvre trois programmes régionaux de maîtrise et six de doctorat. Les divers programmes de doctorat mettent l'accent sur les thématiques suivantes : Gestion des ressources en zone aride, Sélection des végétaux et biotechnologie, Aquaculture et sciences piscicoles, Sciences économiques de l'agriculture et des ressources naturelles, Gestion du sol et de l'eau, et Innovations agricoles et rurales. L'organisation et la coordination de chacun de ces programmes se fait dans une université spécifique appelée « le centre dirigeant », soutenue par d'autres universités ainsi que des centres de connaissances qui s'engagent activement dans l'enseignement, la supervision, le mentorat et le développement des cursus.

Les étudiants sont formés en Afrique mais bénéficient en parallèle d'une visibilité internationale. Ceci signifie que cinq étudiants peuvent être formés en Afrique pour l'équivalent du coût de la formation d'un seul étudiant à l'étranger. Les compétences régionales sont mobilisées pour diriger les programmes tandis que des partenariats sont établis avec des centres d'expertise et de savoir externes comme par exemple les centres du CGIAR (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), les centres du savoir de l'ACP et de l'UE et les universités américaines et européennes. Tous les programmes de troisième cycle intègrent un soutien aux étudiants et au personnel pour tous les aspects souvent absents des programmes conventionnels, comme par exemple des cours sur le développement des compétences (ex : communication, technologies de l'information, compétences non techniques). A titre d'exemple, les étudiants ayant des difficultés linguistiques se voient proposer des cours de langues avant de commencer leurs études. Un autre point important ayant trait à l'approche du RUFORUM concerne le soutien apporté aux échanges entre étudiants et membres du personnel, soutien qui permet de consolider les liens et de développer le partage du savoir.

Pour tout ce qui concerne la recherche, la scolarité, les sessions de cours intensifs et les échanges de personnel, les programmes régionaux de doctorat ont reçu le soutien de nombreuses institutions comme la fondation Bill et Melinda Gates, la fondation Rockefeller, le Centre de recherche internationale pour le développement, le Service allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), les programmes scientifiques et techniques de l'EU-EDULINK et de l'EU-ACP, le CTA et la Fondation Carnegie.

Il y a actuellement 100 étudiants inscrits dans les programmes de doctorat. Sur les 18 étudiants du premier groupe à avoir intégré le programme Gestion des ressources en zone aride au dernier trimestre 2008, 15 ont achevé leurs études avec succès. L'impact le plus visible du programme est sans conteste une

¹¹ Subvention de recherche pour les jeunes diplômés : peuvent postuler les membres du personnel universitaire titulaires d'un doctorat. La demande (ou le projet) doit comporter la formation d'au moins deux étudiants de Master.

Recherche en faveur de l'action communautaire : peuvent postuler les membres seniors du personnel administratif ou enseignant de l'université. Le projet doit proposer la formation d'au moins un étudiant en doctorat et deux en master, et mettre l'accent sur l'engagement communautaire.

Bourses de doctorat : destinées aux étudiants en doctorat, les bourses comprennent : (a) une bourse d'une année pour finaliser le doctorat et la soutenance de la thèse, ainsi que la présentation du mémoire de thèse aux communautés étudiantes et plus largement grâce à des conférences, des publications etc. ; (b) une bourse de recherche de deux ans pour les étudiants commençant leurs travaux de recherches dans le domaine choisi et inscrits dans un des programmes régionaux du RUFORUM, priorité étant donnée aux femmes et aux étudiants inscrits dans des programmes en dehors de leur pays d'origine ; (c) une bourse complète pour les trois ans du cursus de doctorat destinée à tous les étudiants des programmes régionaux.

compétence accrue en termes de recherche, d'enseignement, de mentorat, de mobilisation des ressources et de travail en réseau, de la part autant des individus que des institutions/universités qui les emploient.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir des informations du CTA)

Plus d'informations disponibles sur :
www.ruforum.org

6. ENSEIGNEMENT À DISTANCE POUR LES JEUNES AGRICULTEURS

BRÉSIL

La Confédération nationale des travailleurs agricoles du Brésil (*Confederação Nacional dos Trabalhadores na Agricultura* CONTAG), qui est le plus grand regroupement de travailleurs ruraux au Brésil, a lancé en 2004 le programme Jovem Saber (savoir pour les jeunes) dans le but de développer les connaissances des jeunes agriculteurs. Dans le cadre de ce programme, des cours de formation gratuits ont été proposés en ligne à des jeunes agriculteurs âgés de 16 à 32 ans. Pour pouvoir participer à ces cours, les agriculteurs doivent former des groupes de 5-10 personnes dont 30 pourcent minimum de jeunes femmes. Le cursus comprend huit modules différents et couvre des thèmes comme l'agriculture familiale, la santé, les lois relatives au travail, les associations et les coopératives. La notion de parité est une question transversale importante, et la thématique de la position de la femme dans l'agriculture familiale, et au sein de la société rurale en général, est abordée tout au long du cursus. Les groupes d'étude disposent de 45 jours pour travailler chaque module, après quoi ils doivent rendre un devoir écrit pour pouvoir passer au module suivant. Le bureau du CONTAG pour les jeunes propose également des formations en face à face et des ateliers de soutien. Le ministère de l'agriculture soutient financièrement le CONTAG dans le développement de ses programmes.

Depuis 2004, 26.000 jeunes ont pris part à ces sessions de formation, et le CONTAG rapporte des taux élevés de réussite, notamment des jeunes stagiaires qui obtiennent des crédits pour accéder à la terre ou reprendre une exploitation, ou qui deviennent dirigeants syndicaux ou encore qui fondent



(6) Rencontre des participants du Jovem Saber de Brejo Santo. © Mlle Maria Elenice Anastácio

des organisations de producteurs. Les jeunes ont montré leurs capacités à trouver des solutions à leurs problèmes et ils s'engagent dans les débats politiques afin d'améliorer leur situation sur le long terme. Par ailleurs, le cursus de formation a permis aux jeunes de s'approprier une identité culturelle rurale plus forte et d'améliorer leur propre estime.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par Mlle Maria Elenice Anastácio, jeune membre du CONTAG.

Plus d'informations disponibles sur :

www.contag.org.br

7. LES NTIC AU SERVICE DE LA VULGARISATION

GHANA ET KENYA

Le Réseau des jeunes agriculteurs de Savannah (SYFN), une ONG menée par des jeunes, dirige le projet « Système d'audio conférence pour le développement » (ACE) qui offre des services de vulgarisation innovants dans plusieurs communautés du nord du Ghana. Le projet ACE aborde l'exploitation agricole sous l'angle le plus intéressant pour les jeunes, c'est à dire comme une entreprise. Il les aide aussi à explorer quelques-uns des avantages et embûches du statut d'agro-entrepreneur.¹² Mieux encore, ce système permet aux agriculteurs de s'impliquer pleinement dans le contenu de la vulgarisation qui leur est proposé. L'ACE est une approche à double sens: les agriculteurs peuvent poser des questions sur les sujets qui les concernent au premier chef, et peuvent également orienter les sessions de vulgarisation dans la direction qui leur sera la plus utile.

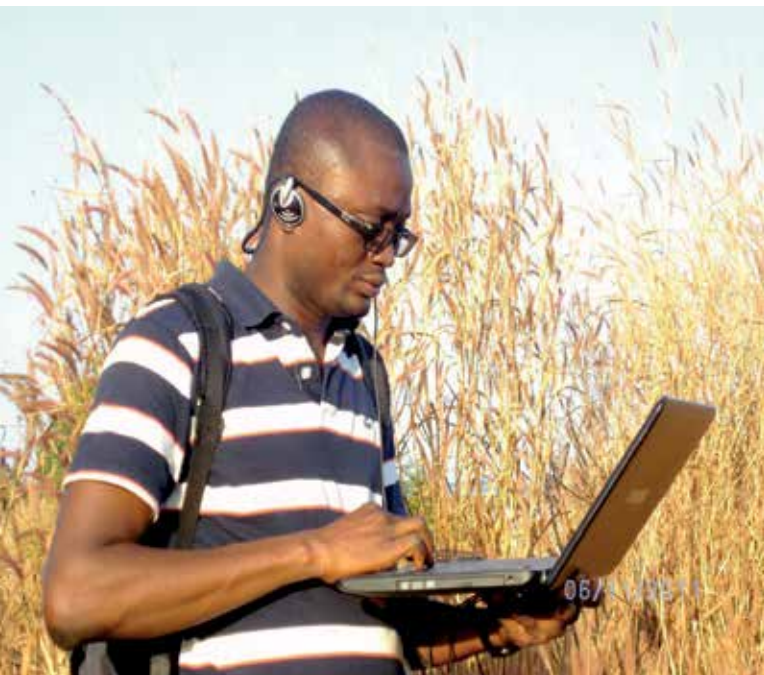
Grâce à un téléphone portable couplé à un système d'audioconférence et à un haut-parleur externe, des petits groupes de 10 à 12 agriculteurs sont reliés à des chercheurs et des agents des services de vulgarisation agricole qui leur offrent ainsi toute une variété de domaines d'expertise. Malgré la distance parfois grande, la technologie permet aux agriculteurs de demander conseil aux experts et de leur poser des questions sur des sujets importants. Des administrateurs du CAI (Information sur l'agriculture communautaire) formés pour cela sont sur place pour s'assurer du bon déroulement des sessions.

Celles-ci ont généralement lieu deux fois par semaine au sein d'une communauté agricole déterminée à l'avance, ce qui constitue une avancée importante par rapport aux services irréguliers proposés auparavant, qui nécessitaient la visite de l'intervenant en personne. Une réunion peut aussi être demandée en urgence quand le besoin s'en fait sentir.

Le retour d'information des agriculteurs est la clé de ce processus participatif. Une des particularités importantes de l'approche ACE réside dans l'utilisation de vidéos tournées par les membres du CAI eux-mêmes, vidéos montrant quelques-unes des difficultés rencontrées par les agriculteurs ainsi que les solutions qui ont pu être trouvées. Ces courts-métrages sont téléchargeables sur YouTube ou gravés sur des cd-rom pour les régions n'ayant pas accès à internet. A ce jour, les vidéos ont déjà couvert une grande variété de sujets comme les mauvaises herbes, les ravageurs et les maladies affectant les plantations et les animaux, les fermes modèles et la gestion post-récolte. Les documentaires ont également permis aux membres du projet de développer un ensemble de conseils spécifiques proposent des solutions aux obstacles qui freinent la productivité.

Selon le directeur général du SYFN, Moses Nganwani Tia, il existe un lien direct entre le nouveau service de vulgarisation et de conseils et le nombre de jeunes se lançant en agriculture et montant leur propre entreprise en milieu rural. Au-delà d'une information technique sur les cultures et l'élevage, L'ACE répond également à une forte demande de conseils d'experts sur le marketing, le crédit et l'amélioration des intrants et de la mécanisation. Des invités venant à la fois du secteur public et du secteur privé ont fait des suggestions pratiques pour améliorer l'accès des jeunes agriculteurs aux divers services et leur permettre de réussir dans la gestion de leur entreprise agricole.

¹² "Agro-entrepreneur" est un néologisme signifiant « entrepreneur agricole ».



(7) Moses Nganwani Tia, directeur général du SYFN. (8) Agriculteur bénéficiant de conseils agricoles grâce à une audio-conférence. © Moses Nganwani Tia

A la fin de la saison agricole de 2012, plus de 880 fermiers issus de 36 regroupements agricoles des trois régions du nord du Ghana avaient pris part à ces sessions d'audioconférence. Le projet a également concerné d'autres acteurs de la chaîne de valeur, tels que les acheteurs, les revendeurs et les représentants d'institutions financières, ainsi que les fournisseurs de matériels agricoles.

Le cas de la plate-forme en ligne Mkulima Young au Kenya est un autre exemple de la manière dont les NTIC (et autres outils comme YouTube) sont utilisés au service de la vulgarisation. Créée dans le but d'encourager les jeunes à s'engager dans les débats agricoles, cette plate-forme utilise un espace virtuel pour connecter de jeunes agriculteurs et des jeunes qui souhaitent se lancer en agriculture.

Les membres de cette plate-forme sont principalement des agriculteurs et des revendeurs de produits liés au domaine agricole, et 95 pour cent ont moins de 32 ans. Les membres peuvent poser des questions sur les pratiques agricoles et recevoir une réponse quasi-immédiate des autres membres. Ils ont également la possibilité d'acheter ou vendre en ligne des produits agricoles ou tout autre intrant. Cette plate-forme permet aussi de recevoir des informations d'experts ou de membres spécialisés dans la culture de certaines plantations ou l'élevage de certains animaux.

Grâce à cette plate-forme numérique et aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter), les jeunes sont attirés par les exploitations agricoles où ils peuvent gagner un revenu décent. Un des jeunes agriculteurs membre de la plate-forme Mkulima Young explique : « Quand j'ai une question à poser, un produit à vendre, ou quelque chose à acheter, j'envoie un message là et les réponses commencent immédiatement à arriver. »

(Etude de cas élaborée par C. Goemans and A. Giuliani, à partir des informations du CTA, de l'enquête et de sources internet)

Informations fournies par M. Moses Nganwani Tia, directeur général du SYFN.
Plus d'informations disponibles sur :

www.ardyis.cta.int/en/news/other-news/item/144-an-attractive-opportunity
www.savannahyoungfarmers.wordpress.com/2012/06/20/savannah-young-farmers-network-syfn
www.mkulimayoung.com

8. LES NTIC, DES SOLUTIONS POUR L'AGRICULTURE

RWANDA

Au Rwanda, un laboratoire de haute-technologie aide les jeunes à trouver des solutions agricoles basées sur les NTIC et à les transformer en entreprises commerciales. En juin 2012, le kLab a été fondé à Kigali dans le but de regrouper les locataires (nom donné aux jeunes porteurs d'idées entrepreneuriales) et les mentors (invités-experts ayant pour mission d'aider les jeunes innovateurs à concrétiser leurs rêves). Cette association offre un réel soutien aux jeunes entrepreneurs tout au long du processus de création d'entreprise, notamment grâce à un accès internet et une formation pour accroître leurs compétences liées aux NTIC, mais aussi par le biais de conseils concrets sur la façon de commercialiser leurs idées et d'accéder au capital-risque. Des ateliers, des animations et des concours sont proposés aux jeunes pour améliorer leurs compétences commerciales et leur apprendre à rédiger un plan d'affaire, travailler en réseau et cibler le bon marché.

La plupart des jeunes gens qui intègrent le kLab sont de jeunes diplômés des écoles ou des universités. D'autres ont déjà monté leur entreprise mais manquent des compétences professionnelles indispensables à la mise sur le marché de leurs produits. Dans ces deux cas, Klab peut être d'une aide précieuse. Les postulants sont sélectionnés en ligne et ceux qui proposent les idées les plus innovantes se voient offrir un soutien approfondi et des orientations détaillées. Jusqu'ici environ 70 membres ont été acceptés dans le laboratoire et ont pu recevoir de l'aide dans la transformation de leurs idées en activités commerciales. Etant donné que seul 16 pour cent des locataires sont des femmes, kLab propose des initiatives spécialement dédiées aux jeunes femmes en leur offrant de rejoindre une communauté d'affaires technologiques comme le forum NTIC pour les filles. Ce forum est présidé par 13 femmes qui sont toutes des locataires du kLab. Afin d'inciter d'autres femmes à rejoindre leurs activités liées aux technologies, elles organisent des conférences-débats ouvertes au public, ainsi que des débats au sein des grandes écoles et des universités.

Les plans d'affaires élaborés par les équipes de jeunes et de mentors du kLab couvrent une large palette de secteurs et notamment l'utilisation des NTIC en agriculture. Récemment kLab a commencé à proposer de façon régulière des rencontres entre agriculteurs et dirigeants de coopératives agricoles pour qu'ils puissent échanger autour des difficultés qu'ils rencontrent. Grâce aux idées émergeant de ces rencontres, les jeunes et leurs mentors pourront se concentrer sur les domaines qui ont vraiment besoin d'idées nouvelles et essayeront de développer des solutions appropriées liées aux NTIC en réponse aux problèmes soulevés.

Actuellement les mentors du kLab travaillent pour que quatre applications high-tech dédiées à l'agriculture voient le jour. OSCA Connect, une start-up fondée par des jeunes, développe une application téléphonique appelée Sarura qui permet aux agriculteurs de saisir le type de cultures qu'ils désirent planter. L'application recoupe alors ces informations avec les données météorologiques afin de déterminer si ce type de culture est envisageable compte-tenu de la période et du lieu. Les essais montrent que Sarura permet d'augmenter les rendements et de faire économiser du temps et de l'argent aux agriculteurs. Une autre application mobile et internet dédiée à l'agriculture en phase de développement est l'application FIBA (Logiciel d'application agricole). Cette application connecte les agriculteurs aux agronomes, entrepreneurs et autres parties prenantes du secteur agricole, et guide les agriculteurs dans leurs activités quotidiennes en les aidant notamment à mettre à jour leurs registres d'exploitation et leurs profils afin que les experts puissent leur proposer des conseils plus précis et une information plus ciblée. Le troisième projet porte sur la création d'un site web qui fournirait aux agriculteurs des informations sur les cultures et le bétail grâce à de la publicité pour des entreprises du secteur privé ou des organisations gouvernementales agricoles dans la communauté est-africaine. Et pour finir, une application internet est en cours de création pour connecter les coopératives agricoles aux étudiants de troisième cycle. L'idée est de proposer aux étudiants de participer à la vie des coopératives en tant que bénévoles ou stagiaires afin de transmettre aux agriculteurs les connaissances technologiques indispensables, tout en donnant l'opportunité aux jeunes étudiants de se faire une première expérience dans le monde du travail.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir des informations du CTA)

Plus d'informations disponibles sur :
www.klab.rw



(9) Un concepteur posant des questions aux agriculteurs. © kLab

9. CENTRES DE DOCUMENTATION AGRICOLE POUR LES JEUNES

ZAMBIE

Le Centre de documentation pour les jeunes de Ndola (NYRC), une ONG Zambienne fondée par des jeunes et dédiée aux jeunes, a créé et équipé sept centres de ressources pour les jeunes principalement axés sur le domaine de l'agriculture. Ces centres ont été progressivement mis en place tout au long de la période 2000-2011 dans les provinces de Luapala, de Muchinga, de Copperbelt, et en province Septentrionale grâce au financement du gouvernement Zambien. Ces centres mettent des ordinateurs, des imprimantes et des photocopieurs à disposition des jeunes, ainsi que des téléphones, des téléviseurs et des postes de radio. Une petite librairie propose une sélection de livres, de journaux et de magazines.

Chaque centre est géré par cinq moniteurs formés dans les domaines des NTIC, des affaires et du développement agricole. Ces derniers proposent des sessions de formation, ainsi que des idées

d'orientation professionnelle, des conseils et des informations. Un soin particulier est donné à la recherche concernant le marché du travail. Les programmes de formation sont élaborés en fonction des compétences agricoles ou des produits les plus demandés, et les jeunes sont soutenus et guidés tout au long de leur parcours. Parmi les thèmes les plus fréquemment abordés on peut citer les techniques agricoles modernes et les procédés de transformation dans les chaînes de valeur. Le renforcement des compétences professionnelles est une part importante des méthodes du NYRC, et implique des sessions de formation et un encadrement individualisé pour aider les jeunes agriculteurs à gérer leur exploitation agricole de la même façon qu'une entreprise performante. Les centres proposent également des conseils dans d'autres domaines tels que la sélection de produits, le marketing et la comptabilité.

Grâce aux e-mails, aux sms et à la radio, les centres relient les jeunes agriculteurs aux partenaires locaux comme le Service national pour l'agriculture et l'information, l'Institut de recherche agricole de Zambie ou l'Association des producteurs et transformateurs biologiques de Zambie. Grâce à ces technologies créatrices de liens, les jeunes producteurs peuvent également communiquer entre eux et échanger autour de leurs expériences, des difficultés qu'ils rencontrent et des solutions qu'ils peuvent envisager. Des systèmes de gestion de l'information ont été installés dans chaque centre de documentation et permettent aux agriculteurs d'accéder aux informations nécessaires à une production accrue et à une meilleure performance commerciale. Ce système relie également les agriculteurs à de nombreux services agricoles proposant des informations sur la météo, les ravageurs ou la façon de les contrôler, les semences, les intrants, les analyses des sols et bien d'autres sujets encore. Le NYRC travaille également à l'amélioration de l'accès au crédit pour les jeunes en leur offrant un soutien dans la rédaction de leur plan d'affaire et pour l'élaboration de propositions commerciales, de sorte que les jeunes agriculteurs puissent postuler à des crédits jeunes et aux offres de prêts financés par le Fonds gouvernemental pour le développement des jeunes.

Actuellement onze groupes, rassemblant chacun environ 45 jeunes agriculteurs, utilisent ces services et vont régulièrement au centre local de documentation pour les jeunes où ils peuvent bénéficier d'un soutien continu. Les jeunes agriculteurs du centre de Kwilimuna dans le Copperbelt ont pu obtenir des débouchés commerciaux très intéressants pour leur production agricole auprès de grands magasins de la ville voisine de Luanshya, à qui ils fournissent de la viande de porc ou de chèvre, des légumes et des cacahuètes.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir d'informations du CTA)

Plus d'informations disponibles sur :
www.nyrcz.org

1.3 Conclusions

Si l'on veut que les jeunes puissent réussir dans le secteur agricole, l'accès à l'éducation et à l'information sont deux facteurs décisifs. Au-delà des simples connaissances et savoir-faire liés aux techniques de production agricoles et aux procédés de transformation, les jeunes agriculteurs doivent pouvoir accéder aux informations concernant la finance, la terre et les marchés, et ceci est vrai autant pour les pays en voie de développement que pour les pays développés. Cependant la situation est particulièrement désastreuse dans beaucoup de pays en voie de développement où l'accès à la formation et à une éducation adaptée dans les zones rurales reste bien souvent extrêmement limité.

Dans les pays en voie de développement, les jeunes femmes des milieux ruraux ont beaucoup de difficultés à accéder à la fois à l'enseignement général et au savoir concernant le secteur agricole à proprement parler. Afin de surmonter cet enjeu, plusieurs stratégies sont mises en œuvre :

- Introduction d'un système de quotas, comme par exemple un quota minimum de femmes au sein des programmes de formation du Brésil (cas n°6)
- Ciblage des participants de sexe féminin, comme dans l'exemple des formations spécialement réservées aux femmes aux Pakistan (cas n°3)
- Don de rations de nourriture à emporter et introduction de calendriers scolaires flexibles pour inciter les familles à autoriser les jeunes femmes à participer aux programmes de formation.¹³

L'accès aux études supérieures en agriculture peut être consolidé grâce à des bourses d'études associées à un renforcement des compétences universitaires des pays en voie de développement, le RUFORUM en étant un exemple concret (cas n°5). Afin de s'assurer que les compétences des jeunes diplômés dans le domaine de l'agriculture répondent aux besoins d'un secteur agricole en pleine évolution, des dispositifs permettant une collaboration plus étroite entre les institutions éducatives et les communautés agricoles locales peuvent être mis en place (Paisley, 2012).

Il est important que l'éducation dans les zones rurales s'adapte pour plus de pertinence. Elle peut par exemple inclure l'agriculture comme matière à part entière des programmes scolaires du primaire et du secondaire, ou moderniser les programmes agricoles existants. A Sainte-Lucie et en Ouganda (cas n°2), des travaux pratiques associés à l'intégration de l'agriculture en tant que matière dans les programmes scolaires (mise en place notamment de jardins potagers dans les écoles) ont permis d'informer les jeunes sur les différentes possibilités de carrières dans le secteur agricole, carrières pouvant s'avérer potentiellement lucratives. La présentation des parcours de jeunes agriculteurs ou agro-entrepreneurs brillants comme modèles de réussite professionnelle ne peut qu'encourager les jeunes à se lancer en agriculture. « Les Trophées de l'installation » en France (cas n°17 abordé au chapitre 3), les diverses initiatives de présentation du CEJA (cas n°43 présenté au chapitre 6), ainsi que plusieurs blogs dont le YoBloCo (Prix des meilleurs blogs sur les jeunes et l'agriculture)¹⁴ du CTA et celui de l'institut Worldwatch¹⁵ intitulé « 25 jeunes ayant rendu l'agriculture cool », tous ces projets ont permis de médiatiser et valoriser l'engagement des jeunes en agriculture. Ils ont également permis de changer l'image d'une profession trop souvent perçue comme rude et sans avenir et de promouvoir à la place l'image d'un secteur agricole riche en opportunités et emplois lucratifs.

De nouvelles méthodes de formation pour les jeunes ont vu le jour. Ces méthodes ne s'axent plus seulement sur l'agriculture au sens strict du terme mais aussi sur la notion « d'entrepreneuriat socio-économique durable », qui inclue le développement de compétences humaines telles que les compétences

¹³ Exemple des opérations menées par le PAM (Programme alimentaire mondial) en Somalie (www.wfp.org/countries/somalia/operations) et ouverture d'écoles de la deuxième chance au Maroc pour lesquelles les vacances correspondent à la saison des récoltes (Maroc TelQuel Magazine Online, No. 316).

¹⁴ <http://ardyis.cta.int/yobloco/>

¹⁵ www.blogs.worldwatch.org/25-youth-making-agriculture-cool

culturelles, sociales, techniques, organisationnelles ou économiques, ainsi que le rapprochement de l'agriculture et des industries et services. Le centre Songhai est largement connu pour ses méthodes de formation¹⁶ qui ont également été adoptées par le CEDAC, par le Centre de technologie agro-mécanique Don Bosco aux Philippines,¹⁷ par le Centre rural de formation Tutu de l'île de Taveuni, dans l'archipel des Fidji (McGregor *et al.*, 2011), et par les Maisons Familiales Rurales présentes en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.¹⁸ L'approche des JFFLS de la FAO est un autre exemple de ce type de méthode (cas n°27 abordé au chapitre 4).¹⁹ Les formations doivent être adaptées aux agriculteurs et le programme de formation doit être élaboré sur un mode participatif, comme cela est le cas au Pakistan, où des jeunes issus de communautés diverses ont pris part à des ateliers consultatifs permettant de définir avec précision les activités des Ecoles ouvertes spécialement pour les femmes (cas n°3).

Les jeunes ruraux sont très attirés par les NTIC. Internet est en train de devenir un moyen d'expression et de communication extrêmement important qui permet, notamment dans les régions les plus pauvres du globe, un accès accru aux informations et une union plus forte entre les producteurs (cas n°3). Les NTIC contribuent également aux innovations agricoles et l'étude de cas au Rwanda (cas n°8) montre bien que les jeunes se positionnent comme les futurs pionniers du développement de solutions agricoles basées sur les nouvelles technologies. Les NTIC ont également contribué au développement de nouvelles méthodes de formation. Un programme gratuit de formation en ligne à l'usage des agriculteurs est maintenant disponible au Brésil (cas n°6), tandis qu'au Ghana, les jeunes agriculteurs utilisent les NTIC au service de la vulgarisation (cas n°7). Dans ces deux cas, l'utilisation des NTIC est combinée avec un soutien en direct pour être sûr que les outils utilisés sont bien adaptés aux besoins du groupe cible. Les expériences menées par le projet de production laitière caprine sur l'île de la Grenade (cas n°24), la Mfarm (cas n°35) et Vivuus Ltd (cas n°37) montrent la manière dont les NTIC peuvent simplifier l'accès aux services financiers et aux marchés. Dans de nombreux pays en voie de développement, des centres ruraux d'information comme le Centre de documentation pour les jeunes de Ndola en Zambie (cas n°9) ont été créés afin d'améliorer l'accès aux NTIC.

L'enseignement et la formation agricole doivent refléter les besoins du marché du travail dans le secteur de l'agriculture et accroître les connaissances des jeunes hommes et femmes en rapport avec le monde du travail, notamment ses inconvénients et ses avantages sur un plan pratique. Des séjours en immersion sont proposés aux stagiaires au Cambodge, en Chine et aux Bahamas (cas n°1, 31 et 26),²⁰ tandis que des formations en apprentissage ainsi qu'une aide à la création d'entreprise ou à l'emploi salarié sont offertes aux jeunes Malgaches à l'issue de leur formation (cas n°4). Au Rwanda, les jeunes bénéficient de conseils personnalisés et sont mis en lien avec des partenaires commerciaux et des agriculteurs afin que les solutions technologiques adaptées à divers problèmes agricoles puissent répondre directement aux besoins des usagers (cas n°8).

Les enjeux relatifs à l'accès à l'éducation et à l'information sont complexes. Il faudrait que les ministères de l'éducation puissent travailler en partenariat avec une grande variété de parties prenantes rurales, comme par exemple les autres ministères, le secteur privé, les ONG et les regroupements de producteurs, et ce dans le but d'identifier des solutions concrètes adaptées à chaque contexte. Il faudrait également améliorer les compétences des prestataires de service et explorer des méthodes de formation intégrée plus innovantes. Pour améliorer la qualité de l'enseignement et attirer les jeunes dans le secteur de l'agriculture, il faudrait enfin créer un lien direct entre les jeunes et les partenaires commerciaux, mais aussi leur proposer des expériences sur le terrain.

¹⁶ Les premiers sites du Centre Songhai se situaient au Bénin puis ont été reproduits dans d'autres pays africains, comme le Nigéria, le Libéria, la Sierra Leone et le Congo. Le centre s'est vu décerner en 2009 le titre de "Centre régional d'excellence" par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (voir www.songhai.org).

¹⁷ www.dbagrolegazpi.org

¹⁸ www.mfr.asso.fr/pages/accueil.aspx

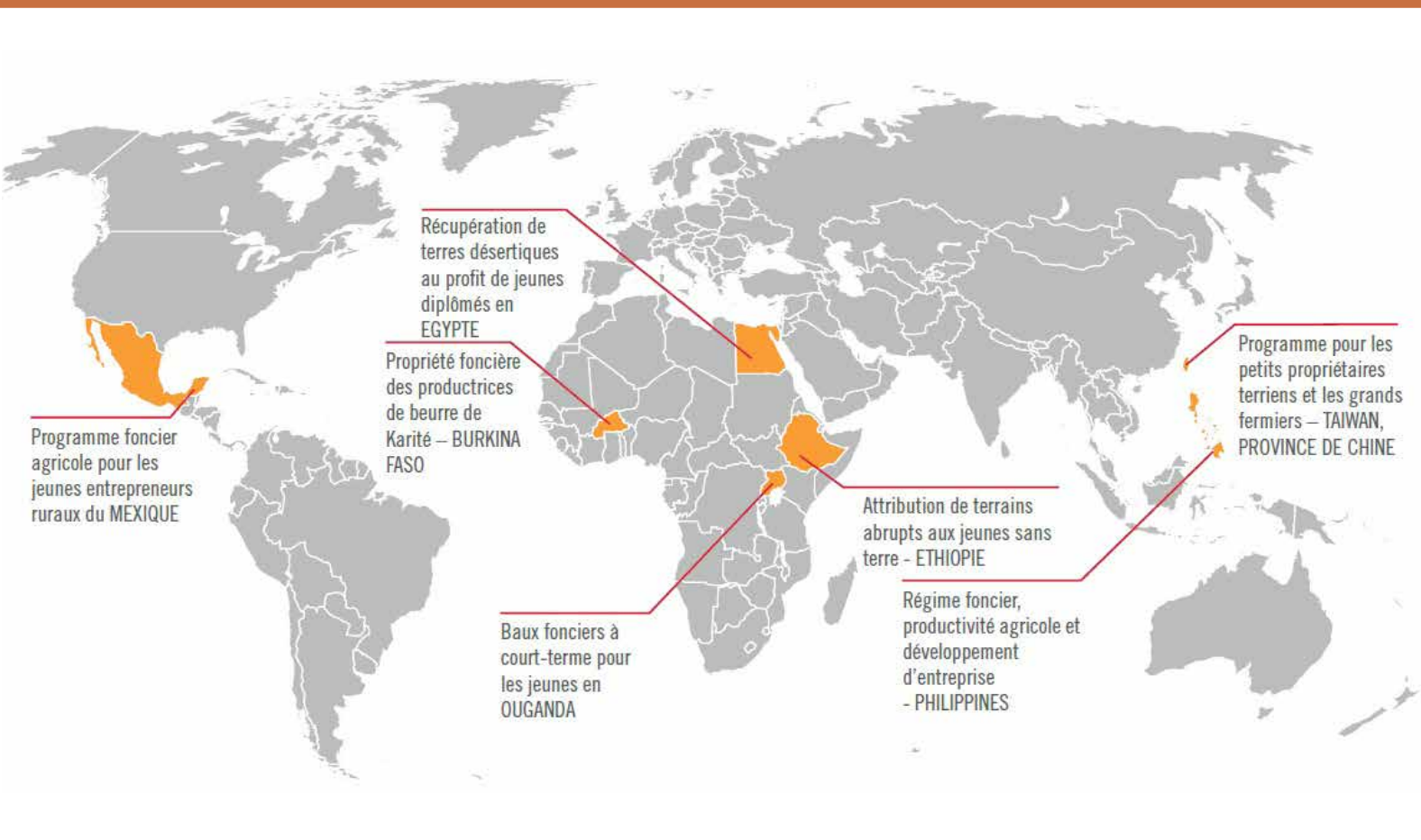
¹⁹ www.fao.org/knowledge/goodpractices/bp-gender-equity-in-rural/bp-junior-farmer-field/en

²⁰ Voir également le programme de la FAO pour l'autonomisation des jeunes au Libéria, à travers lequel la FAO offre des sessions de formation et des stages aux jeunes diplômés des universités libériennes et du Centre Songhai Liberia. A la fin de leur période de stage, les stagiaires reçoivent des lettres de recommandation et sont incités à débiter leur carrière dans le secteur de l'agriculture (FAO Liberia Newsletter: *FAO Liberia's youth empowerment programme*, No. 5, July 2012).



2. Accès à la terre

AUTEUR PRINCIPAL : CHARLOTTE GOEMANS



2.1 Introduction

L'accès à la terre est en enjeu majeur pour les jeunes qui désirent vivre d'une activité agricole ou travailler en milieu rural. En plus d'être le premier critère de lancement d'une exploitation agricole, l'accès à la terre contribue également à la sécurité alimentaire de toute la famille et permet de créer des emplois et du revenu. Les jeunes ayant participé au projet conjoint MIJARC/FIDA/FAO ont souligné que la terre sert de garantie pour les organismes de crédit et permet aux jeunes de se créer leur propre identité, d'améliorer leur statut social et souvent aussi de prendre leur place au sein des organismes communautaires décisionnels et des regroupements de producteurs (MIJARC/FIDA/FAO, 2011).

Tous les jeunes de par le monde considèrent qu'un accès sécurisé à la terre est absolument essentiel au démarrage d'une activité agricole,²¹ et pourtant ils rencontrent bien plus de difficultés que les adultes pour y accéder, difficultés souvent démultipliées pour les jeunes femmes. La FAO relate que seule une petite part des exploitants agricoles sont des femmes et que ces dernières ne possèdent généralement que de petites parcelles de terre comparées aux hommes (FAO, 2011a). Bien que les enjeux rencontrés par les jeunes soient peu documentés et varient d'une région ou d'un pays à l'autre, voire même au sein d'un même pays, certains problèmes récurrents peuvent être identifiés.

Les jeunes hommes ont rapporté que le principal moyen d'accéder à la terre est d'en hériter (MIJARC/FIDA/FAO, 2012). Considérant que l'espérance de vie augmente partout dans le monde, la transmission du patrimoine foncier se fait plus tard et les jeunes hommes doivent souvent attendre de nombreuses années avant de pouvoir hériter de la part des terres familiales qui leur revient, quand ils en héritent. Il est rare dans les pays en voie de développement que les terres soient transférées du vivant de leur propriétaire car la propriété foncière est considérée comme un privilège réservé aux adultes. D'un côté les jeunes sont supposés attendre d'être adultes pour posséder des terres et, d'un autre côté, beaucoup de jeunes hommes repoussent le moment de se marier faute de terre leur appartenant. Il y a là un vrai paradoxe puisque les traditions existant dans de nombreuses régions d'Amérique Latine et du Pacifique édictent qu'un jeune ne peut posséder de terre qu'une fois qu'il a fondé sa propre famille,²² tandis que dans de nombreuses régions africaines, cela reste tabou de posséder des terres du vivant de ses parents (UN-HABITAT, 2011). Et pendant qu'ils attendent leur héritage, beaucoup de jeunes jouissent de droits fonciers accessoires et travaillent dans l'exploitation familiale pour une rémunération de misère voire sans aucune rémunération. Dans de nombreux pays en voie de développement, les femmes ne peuvent hériter des terres et ne peuvent en avoir l'usage que par le biais d'un parent de sexe masculin. Beaucoup de pays ont réformé leur système juridique afin que les femmes aient les mêmes droits d'accès à la propriété et à la succession que les hommes, mais il est souvent très difficile de faire appliquer ces lois, notamment du fait des lois coutumières qui renient aux femmes le droit d'accéder à la terre à l'égal des hommes. Il peut être particulièrement difficile pour les femmes de demander le respect et l'application des lois car elles manquent bien souvent du savoir, des moyens financiers et de la confiance en soi nécessaires pour protester contre les normes sociales et les traditions ancestrales (FAO, 2011a; Banque Mondiale/FAO/FIDA, 2009).

Dans les pays à haut revenu, comme dans certains pays à revenu moyen, la transmission de terres agricoles d'une génération à l'autre implique souvent de transmettre la totalité de l'entreprise agricole liée aux terres. Ce processus potentiellement complexe comprend la transmission de la gestion et de la propriété des terres, de l'entreprise et de tous les autres actifs. Par conséquent, les parties impliquées font souvent appel à des experts dans les domaines de la famille, des finances, de la fiscalité et de la gestion agricole afin de payer uniquement les droits de mutation indispensables et mettre en œuvre un système

²¹ Résultats de l'enquête menée pour les besoins de cette publication (MIJARC/FIDA/FAO, 2012). Entretiens avec les principaux contributeurs au projet et résultats de l'atelier consultatif régional de la jeunesse et de la fédération des agriculteurs de l'Afrique de l'Est, 2009. (Proctor et Lucchesi, 2012).

²² Résultats de l'enquête menée pour les besoins de cette publication (Dirven, 2010).

de transmission qui soit parfaitement adapté à la situation (ex : Société Fiduciaire ou Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dite de famille).²³ Les intérêts des deux parties doivent être pris en compte : ceux des jeunes qui ont souvent besoin de formation et de soutien financier pour reprendre les terres et l'entreprise agricole, et ceux de l'ancienne génération qui cherche une certaine sécurité financière lors de la transmission de leur patrimoine agricole.

Il est probable que les modes de gestion agricole évoluent au fil du temps. Alors qu'auparavant les terres appartenaient à une communauté, une lignée ou un clan, le contrôle et la gestion de ces terres tendent à s'individualiser de plus en plus. Dans les pays en voie de développement, la pauvreté oblige bien souvent les parents à vendre leurs terres à des tiers, empêchant de fait les jeunes membres de la communauté d'accéder à la terre. Les transactions foncières à grande échelle sont particulièrement injustes pour les jeunes qui bien souvent ne sont même pas consultés sur des accords qui les privent, eux et les générations futures, de la possibilité de posséder ou d'exploiter des terres (White, 2012). Les pays ayant une forte densité de population, comme le Rwanda, ont vu leurs terres morcelées et ont dû adopter des lois interdisant toute nouvelle division des terres. En pratique, cela signifie que l'aîné mâle est le seul héritier et le seul décisionnaire final (FIDA, 2010b). Qui plus est, une détérioration croissante des terres limite encore la quantité de terres arables disponibles pour les jeunes (FAO, 2011b).

Etant donné le taux élevé de chômage chez les jeunes, les bas salaires touchés par la plupart des jeunes ruraux et le prix élevé des terres, il est totalement irréaliste d'espérer que les jeunes puissent acheter des terres grâce à leurs économies. Et c'est encore plus difficile pour les jeunes femmes des pays en voie de développement qui bien souvent se chargent des tâches ménagères non rémunérées ou gagnent des revenus très faibles (FAO, 2011a). Il est par ailleurs très souvent difficile pour les jeunes ruraux d'obtenir un prêt pour financer l'achat de terres (chapitre 9). On explore actuellement la possibilité de baux fonciers et de locations pour faciliter l'accès des jeunes à la terre (cas n° 15 et 16). D'autre part, les jeunes possèdent généralement peu de connaissances concernant les différents régimes fonciers existants dans leur secteur, ce qui n'est guère surprenant étant donné l'extrême complexité de ces systèmes où règles, lois, coutumes et traditions s'entremêlent. Les jeunes sont souvent peu au fait des mesures fiscales et des systèmes d'acquisition et d'immatriculation et sont donc énormément touchés par la corruption et autres activités frauduleuses des négociants spécialisés dans la transaction de terres agricoles (UN-HABITAT, 2011).

Les droits des jeunes concernant les terres ne sont que peu souvent inscrits dans les politiques et les textes législatifs, et lorsqu'ils apparaissent, peu de mécanismes sont mis en place pour faire appliquer la loi. Les jeunes s'impliquent peu dans l'élaboration des politiques et des lois relatives à la terre et trouvent que le cadre législatif ne répond pas à leurs besoins.

En réponse à cet enjeu, les directives volontaires de la FAO sur la propriété foncière affirment qu'« il faut promouvoir une participation efficace de tous les membres, hommes, femmes et jeunes, dans les décisions qui concernent leurs systèmes fonciers, et ce grâce aux institutions locales ou traditionnelles » (FAO, 2012).

2.2 Etudes de cas

10. RÉGIME FONCIER, PRODUCTIVITÉ AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

PHILIPPINES

Bien qu'une réforme agraire soit mandatée par la constitution des Philippines dans le but d'accroître le contrôle des terres par les petits exploitants et les travailleurs ruraux, la propriété foncière reste encore

²³ Comité pour le développement de l'agriculture dans l'état du New Jersey, Program Farm Link. Transfert de terres familiales : ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas marché dans le cas de dix familles du New Jersey. (Original : NJ State Agriculture Development Committee, Farm Link Program. Transferring the family farm: what worked, what didn't for ten New Jersey Families).



(10) Un jeune fermier greffant un cacaoyer au sein du Programme d'acquisition de techniques agricoles.

(11) Un jeune cultivateur de cacao. © TFM

aux mains d'un petit nombre de familles puissantes et influentes (Llanto et Ballesteros, 2003). Etant donnée l'inefficacité de la mise en œuvre des réformes agraires et les cas de violences et menaces à l'encontre des agriculteurs qui revendiquent leurs droits à la terre, il devient urgent pour les agriculteurs d'améliorer leur capacités d'action et de négociation.

Le Groupe de travail Mapalad (TFM), une fédération nationale regroupant des agriculteurs, des travailleurs agricoles et des individus oeuvrant pour le développement rural et la réforme agraire, tente depuis 2001 d'améliorer l'accès à la terre dans cinq provinces des Philippines par le biais de programmes gouvernementaux tels que la Nouvelle réforme agraire aux Philippines (CARP).²⁴ Ces 11 dernières années, le TFM a permis la formation d'environ 3.665 conseillers juridiques et chargés de communication dans le domaine agricole afin que les agriculteurs puissent se protéger par eux-mêmes et ainsi éviter d'être exploités par les grandes entreprises agro-alimentaires, les sociétés minières ou les grands propriétaires privés. Les conseillers juridiques s'efforcent de sensibiliser les agriculteurs au droit foncier grâce à des campagnes d'information et d'éducation, ils encouragent également des alliances éventuelles au sein des communautés-cibles et en dehors, et s'engagent dans la formation et le développement d'organisations ou de partenariats locaux. Les activités des conseillers juridiques

²⁴ Provinces du Negros Occidental et du Negros Oriental dans les Visayas (groupe d'îles au centre de l'archipel des Philippines), et du Bukidnon, du Davao Oriental et d'Agusan del Sur à Mindanao (île du sud des Philippines).

profitent tout particulièrement aux jeunes qui manquent bien souvent d'information sur leurs droits fonciers. Les chargés de communication, quant à eux, mènent des campagnes de sensibilisation et approchent des personnalités influentes dans le but d'intégrer la réforme foncière et le développement rural dans l'agenda politique national.

Les jeunes hommes comme les jeunes femmes participent activement aux programmes de conseils et de formation du TFM. Aux Philippines, une démarche professionnelle dans le domaine agricole implique habituellement les parents autant que les enfants. Les jeunes agriculteurs des provinces-cibles du TFM sont principalement des travailleurs agricoles saisonniers à cause du peu d'autres opportunités de travail. Beaucoup se trouvent contraints d'aller vivre en ville, où ils sont bien souvent exploités, de manière non déclarée, dans le secteur tertiaire comme serveurs, employés du bâtiment, chauffeurs ou aides ménagères. Améliorer l'accès à la terre pour les familles philippines permet de procurer un avenir plus sûr à la fois aux jeunes travaillant dans les exploitations agricoles qui ne leur appartiennent pas mais aussi à ceux quittant le secteur agricole.

Le TFM aide les agriculteurs à acquérir les terres de façon légale et il les relie également aux marchés tout en améliorant leurs techniques de gestion. Les jeunes sont la population-cible de ces programmes visant à augmenter la productivité agricole, comme le Programme d'acquisition de techniques agricoles (FFS) et les formations aux technologies agricoles. Ces cinq dernières années, 2.149 jeunes sont sortis diplômés des FFS grâce au TFM. Le TFM propose aussi un soutien aux jeunes qui se lancent dans des activités de développement d'entreprise comme par exemple la transformation de la canne à sucre.

Les stratégies d'alliance et le travail en réseau sont des éléments-clés pour les programmes du TFM. Des partenariats ont pu être établis avec des institutions religieuses comme l'Association des Supérieurs majeurs des Philippines (AMRSP) et avec des groupes associatifs. Le TFM est également en relation avec les départements gouvernementaux locaux et nationaux pour la mise en œuvre du programme de réforme agraire, notamment avec le département de l'agriculture et le département de la réforme agraire, ainsi qu'avec diverses agences, gouvernementales ou non, impliquées dans l'industrie agricole et le développement de la productivité.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par Mlle Karen Tuason, référente du TFM pour les femmes et les jeunes.

Plus d'informations disponibles sur :

www.taskforcemapalad.org

www.amrsp.org

www.da.gov.ph

11. PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DES PRODUCTRICES DE BEURRE DE KARITÉ

BURKINA FASO

L'Association Songtaab-Yalgre (ASY) signifie "s'entraider autant que possible". Il s'agit d'une organisation féminine du Burkina Faso fondée en 1990. L'ASY compte maintenant plus de 3.000 membres, dont 80 pour cent de jeunes, provenant de dix provinces du Burkina Faso. Cette organisation a vu le jour avec un petit groupe de femmes qui se rassemblaient pour apprendre à lire et à écrire, et a progressivement réorienté ses objectifs pour répondre aussi aux questions de santé des femmes et au problème de la rémunération des emplois féminins. Les membres de l'ASY ont décidé de mettre leurs ressources en commun et de se concentrer principalement sur la récolte et la transformation des noix de karité, ainsi que sur la production et la promotion de beurre de karité biologique traditionnel. La production de beurre de karité est une activité essentiellement féminine, puisque les jeunes femmes des zones rurales étaient traditionnellement responsables de la récolte des fruits tombés des karités. L'ASY achète les noix de karité à ses membres pour le transformer en beurre de karité.

Afin d'améliorer l'autonomie financière de ses membres, l'ASY a commencé à proposer dans les villages de Siglé, Boulsin et Gampela des sessions de plaidoyer sur le thème de l'accès à la terre, sessions dédiées aux femmes avec priorité aux jeunes femmes. Quelques dirigeantes sont choisies parmi les femmes du groupe, dont au moins une proche du chef du village. Puis ces meneuses rencontrent le chef du village ainsi que le chef de terre afin de négocier un accès à la terre qui permette aux femmes de l'ASY de planter

des karités. Ce processus de négociation requiert beaucoup de patience puisqu'il dure au minimum deux ans, et que les femmes doivent sans cesse démontrer l'importance des activités planifiées autant que leurs capacités à les mettre en œuvre. Les femmes participent à plusieurs séances de négociation tout au long du processus, et offrent des cadeaux aux anciens et au chef du village tout en prenant part aux diverses activités traditionnelles et culturelles du village. Grâce à ces négociations, plus de 800 femmes (dont 600 jeunes femmes) possèdent maintenant au moins 1 ha de terre. Les bénéficiaires issus des ventes du beurre de karité de l'ASY sont répartis à parts égales entre ses membres. Les femmes de l'ASY qui gagnaient auparavant 1 US \$ par jour grâce à une agriculture de subsistance gagnent aujourd'hui environ 4 US \$ par jour.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par Mlle Marceline Ouedraogo, coordinatrice de l'ASY.

Plus d'informations disponibles sur :

www.songtaaba.netwww.equatorinitiative.org/images/stories/winners/35/casestudy/case_1348150659.pdf

12. ATTRIBUTION DE TERRAINS ABRUPTS AUX JEUNES SANS TERRE

ETHIOPIE

La Société d'entraide de la région du Tigré en Ethiopie (REST), une ONG éthiopienne, a lancé en 1999 une initiative pour autonomiser les jeunes du district d'Hawzen dans le Tigré, région du nord de l'Ethiopie. Plus concrètement, le REST a participé à la construction de structures d'irrigation et de soutènement du sol sur les flancs de colline. Toute la communauté a travaillé de concert pour aménager ces structures sur des terres qui ont ensuite été distribuées aux jeunes sans terre du district d'Hawzen. Afin d'officialiser l'attribution de ces terres, les jeunes bénéficiaires de ce programme ont reçu un certificat de propriété de la part de l'administration du village. Puis, pour aider les jeunes à démarrer l'exploitation de ces terres, le REST, en collaboration avec des conseillers agricoles locaux, a offert son soutien à d'autres activités telles que la plantation d'arbres, l'apiculture ou la construction de réservoirs d'eau. Les jeunes qui ont participé à ce projet ont monté des associations et élaboré leur propres statuts de gestion des terres afin d'éviter tout abus concernant ces terres.

Grâce à ce projet, 360 jeunes sans terre ont reçu un total de 90 ha de terre et vivent maintenant de la vente de l'eucalyptus et du miel produits sur leurs terres. En outre, ces terres leur procurent du fourrage pour les animaux et des arbustes pour le bois de chauffage ou les clôtures. L'exode rural des jeunes aurait ainsi grandement diminué depuis qu'ils ont la possibilité de gagner leur vie au sein-même de leurs communautés.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir d'informations fournies par F. Dalla Valle)

Plus d'informations disponibles sur :

www.rest-tigray.org.et

www.drylands-group.org/noop/file.php?id=658

13. PROGRAMME FONCIER AGRICOLE POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX

MEXIQUE

Au Mexique, la plupart des terres appartiennent à la communauté. Ces terres collectives sont appelées *ejidos* et leurs propriétaires se nomment des *ejidatarios*. La tradition impose une transmission très règlementée des droits sur les ejidos d'une génération à l'autre. Il en résulte une pénurie de terres qui pousse les jeunes à émigrer vers les Etats-Unis. Beaucoup estiment que les ejidatarios les plus âgés et les moins éduqués, qui ont pourtant des droits fonciers inaliénables, ne sont guère compétents en matière de gestion des terres. Pour résoudre ce problème, le gouvernement a décidé d'autoriser la vente des terres collectives à la condition que celles-ci restent dans la communauté.

En partenariat avec la Banque Mondiale et avec l'appui de la FAO pour tout ce qui touche à l'assistance technique, le gouvernement mexicain a créé en 2004 le Programme foncier agricole pour les jeunes entrepreneurs ruraux du Mexique (FTJER) pour soutenir les jeunes qui décident de racheter des



(12) *Plantation d'un arbre.* © FAO

ejidos. Le principal objectif de ce programme est de proposer aux jeunes agriculteurs possédant un fort potentiel entrepreneurial une aide pour l'acquisition des ejidos sous-exploités et des autres facteurs de production. En ce qui concerne les propriétaires fonciers les plus âgés qui transmettent leurs terres aux jeunes agriculteurs, le projet les aide également dans leurs démarches pour bénéficier des aides sociales découlant de leur retraite.

Le gouvernement mexicain a choisi comme cible de ce programme les régions les plus pauvres du pays. Lorsque les autorités locales se montrent intéressées pour rejoindre le FTJER, une assemblée est organisée dans la région choisie pour diffuser les informations sur le programme et sélectionner les jeunes participants potentiels. Puis des ateliers sont organisés avec les jeunes entrepreneurs éligibles, au cours desquels ils peuvent prendre connaissance du programme en détail ainsi que des différentes activités possibles du projet, en identifiant notamment des débouchés commerciaux viables au sein de l'économie locale. Les jeunes sont ensuite formés dans le secteur d'activité préalablement identifié puis élaborent leur plan d'affaires avec l'aide d'un conseiller du programme. Les plans d'affaire sont enfin présentés à la banque Financiera Rural,²⁵ et en cas d'accord de leur part, le gouvernement propose un prêt via la Financiera Rural couvrant la totalité de la valeur d'achat du terrain. Les taux d'intérêt des prêts consentis sont indexés aux taux en vigueur dans les banques commerciales du pays et sont uniquement destinés aux projets les plus viables. Les équipes du FTJER proposent des conseils sur les aspects légaux des transactions foncières, comme par exemple le fonctionnement du marché foncier ou la façon de formaliser un contrat, ainsi qu'un soutien technique pour la mise en œuvre du projet.

Entre 2004 et 2008, plus de 9.800 jeunes issus des 21 états du Mexique ont pris part aux formations du FTJER et près de 4.000 ont reçu un soutien financier du programme pour la mise en œuvre de leur projet. Grâce à ce programme, environ 80 pour cent des bénéficiaires ont pu accéder à la terre. Parmi eux, 70 pour cent y ont accédé par le biais d'un crédit-bail et 30 pour cent en sont devenus propriétaires. Près de 90 pour cent des transactions foncières ont eu lieu entre parents, principalement de père en fils. Le bénéficiaire moyen de ce programme est un jeune chef de famille d'environ 31 ans ayant suivi des études secondaires. Les jeunes femmes ont représenté 43 pour cent du total des participants au programme et beaucoup d'entre elles ont rapporté que grâce au soutien du FTJER, elles avaient pu convaincre leurs

²⁵ La Financiera Rural est un organisme de prêt qui propose des crédits aux populations rurales. Fondée par le gouvernement mexicain, elle a remplacé en 2000 la Banque de développement agricole (BANRURAL).

époux ayant émigré aux Etats-Unis de revenir au village. Des jeunes issus de communautés indigènes ont également pris part au programme.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de sources Internet et d'informations fournies par la FAO)

Plus d'informations disponibles sur :

Edouard, F. 2009. *Sistematización de experiencia juventud y tierra*. FAO.
 BM. 2007. Returning Young Mexican Farmers to the Land, 2nd Annual Golden Plough Award for Innovative Project Design. In Agricultural and Rural Development Notes, issue 27, June 2007.

14. RÉCUPÉRATION DE TERRES DÉSERTIQUES AU PROFIT DE JEUNES DIPLÔMÉS

EGYPTE

Dès 1960, l'Égypte a commencé à instaurer la gratuité de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, ce qui a décuplé le nombre de jeunes instruits. Conséquence de cette politique, dans les années 1980, un nombre croissant de diplômés avaient du mal à trouver du travail, tout particulièrement dans les zones rurales où le taux de chômage était très élevé.

Afin d'enrayer le chômage, de dynamiser l'économie rurale et de sécuriser la production de nourriture en quantité suffisante pour nourrir une population urbaine en plein essor, le gouvernement égyptien a élaboré des projets pour octroyer les terres désertiques réhabilitées aux titulaires d'une licence, priorité étant donnée aux étudiants en agriculture. Les bénéficiaires ne se sont pas seulement vus accorder une parcelle de terre irriguée mais également une maison avec un prêt longue-durée et un certificat de propriété. Ils s'engagent en contrepartie à ne pas vendre cette terre mais à la cultiver. Les terres réhabilitées sont principalement situées à l'ouest du delta du Nil et des canaux d'irrigation leur apportant de l'eau du Nil ont été créés et financés par le gouvernement.

En 1993, le FIDA en partenariat avec le gouvernement égyptien a initié le projet de services agricoles dans les Newlands (littéralement terres nouvelles en anglais) ayant pour objectif d'offrir des services de soutien dans le domaine de l'agriculture (ex : transfert de technologies, gestion de l'eau agricole, crédits) aux 35.550 petits exploitants agricoles qui se sont installés dans les terres réhabilitées. Comme certains des jeunes diplômés n'avaient aucune expérience dans le domaine agricole, un vaste programme de formation a été mis en place, comprenant des démonstrations et des visites sur le terrain afin d'aborder les réalités souvent ardues de l'installation et de l'exploitation agricole dans le désert. En 2002, le programme du FIDA pour le développement rural de la région ouest de Noubaria a pris le relai du projet Newlands et a accordé un prêt au gouvernement égyptien pour l'achat d'environ 71.400 hectares de terres réhabilitées à Noubaria, prêt s'échelonnant sur une durée de 30 ans dont cinq ans à taux zéro. Les terres réhabilitées ont été proposées aux diplômés à un prix raisonnable, payable en plusieurs petits versements. Le projet incluait le don aux nouveaux arrivants de rations alimentaires pendant quatre ans ainsi que la création d'un système d'irrigation permettant aux agriculteurs de diversifier leurs cultures et d'introduire des nouvelles cultures de rapport. La nouvelle méthode d'irrigation a été un succès, permettant un accroissement de la production de tomates qui est ainsi passée de 4,5 tonnes par hectare en 2003/2004 à 7,5 tonnes par hectare en 2006/2007. Une ligne de crédit a également été mise en place afin de soutenir le développement des micro-entreprises ou des petites entreprises des jeunes diplômés.

En ce qui concerne la vente des produits, le projet a aidé les jeunes agriculteurs à créer des liens directs avec les exportateurs et avec les principaux acheteurs du marché intérieur. Ils fournissent dorénavant des oranges et de la mozzarella à des stations touristiques de Sharm-el-Sheikh en Égypte, et exportent des poivrons et des tomates séchées en Italie et aux États-Unis, des cacahuètes en Allemagne et en Suisse, et du raisin, des artichauts, des abricots, des pêches et des pommes de terre dans de nombreux pays européens. L'exemple le plus impressionnant de leur réussite est probablement le contrat qu'ils ont signé avec Heinz, une très grosse entreprise agro-alimentaire, qui achète chaque année plus de 6.000 tonnes de tomates aux quelques 300 fermes du projet. Heinz fournit aux agriculteurs des semences de la qualité souhaitée et garantit aux producteurs l'achat de la moitié de leur production à un prix convenu à l'avance. Si les agriculteurs ne réussissent pas à vendre le reste de la production de tomates sur le marché intérieur, Heinz s'engage à les acheter. En 2012, le projet a permis l'exportation de produits cultivés sur



(13) Un bénéficiaire du projet du FIDA pour le développement rural de la région ouest du Noubaria qui s'apprête à vendre des oranges. (14) Une bénéficiaire du projet du FIDA pour le développement rural de la région ouest du Noubaria avec des cacahuètes cultivées sur les terres désertiques récupérées. (15) Système d'irrigation goutte-à-goutte. © Nabil Mahaini

près de 3.000 hectares, principalement des pommes de terres, des tomates, des cacahuètes et autres fruits et légumes.

Les projets soutenus par le FIDA ont contribué au développement de communautés rurales de jeunes et ont également apporté leur appui à la construction de centres de soins et d'écoles. Ainsi, les terres désertiques sont devenues plus attractives pour les jeunes, les services et les infrastructures se sont améliorés et l'esprit communautaire a été renforcé. Le pourcentage de diplômés qui se sont établis avec succès a grimpé en flèche, passant de 25 pour cent en 2002 à 98 pourcent en 2012.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir d'informations du FIDA)

Informations fournies par M. Abdelhamid Abdouli (ancien CPM du FIDA en Egypte), M. Mohamed Shaker Hebara (CPM du FIDA en Egypte) and Mlle Elaine Reinke (responsable de la communication du FIDA).

Plus d'informations disponibles sur :

www.ruralpovertyportal.org/country/voice/tags/egypt/egypt_desert
www.operations.ifad.org/web/ifad/operations/country/project/tags/egypt/306/project_overview
www.operations.ifad.org/web/ifad/operations/country/project/tags/egypt/1204/project_overview
www.youtube.com/watch?v=dW8_L8S2w8A

Adriansen, H.K. 2009. *Récupération des terres en Egypte : étude de la vie dans les terres nouvelles*. In Geoforum, No. 40, Elsevier.

15. PROGRAMME POUR LES PETITS PROPRIÉTAIRES TERRIENS ET LES GRANDS FEMMIERS**TAIWAN, PROVINCE DE CHINE**

Le Conseil de l'agriculture de Taïwan (COA) a lancé en 2008 le programme « Petits propriétaires, grands fermiers » afin d'inciter les agriculteurs les plus âgés à louer leurs terres sur du long terme à de jeunes agriculteurs ou à des organisations paysannes. Le Conseil a mis en place une base de données qui recense les terres agricoles et donne toute information utile les concernant. Cette base de données sert aussi de plateforme pour la vente et la location des terres agricoles, de sorte que les acheteurs et vendeurs potentiels puissent trouver facilement ce qu'ils cherchent. Cette base de données est gérée par des organisations paysannes locales qui se sont avérées être d'un parfait soutien pour la mise en œuvre de ce projet. Les anciens qui décident de louer leurs terres bénéficient d'un accompagnement approprié, et notamment d'un système de retraite qui leur offre la possibilité de fournir des prestations de conseil à leurs locataires. En 2010, le COA a mis en place des formations dans les domaines du marketing et de la gestion à destination des jeunes fermiers, et leur a proposé des prêts à taux réduits pour équiper leurs fermes et leurs installations. Ils ont ainsi pu agrandir la surface agricole et réduire leurs coûts de production. Par ailleurs, ceux qui étaient intéressés par le démarrage d'une entreprise agricole se sont vus offrir des stages au sein des exploitations à succès du programme.

Vers la fin 2010, le programme avait mis en relation 8.121 propriétaires avec 703 fermiers, donnant ainsi un coup de jeune à la profession. Les fermiers ayant bénéficié de ce programme exploitent en moyenne 8 ha de terre chacun, soit près de sept fois plus que la moyenne des ménages agricoles de Taïwan. Le programme a également eu des retombées majeures sur la parité hommes-femmes puisque les femmes n'ont pas eu de difficultés à participer au programme en tant que fermières, là où elles auraient rencontré des oppositions pour faire valoir leurs droits sur l'héritage des terres.

La Société des producteurs de riz de Taïwan (TRF) est l'un des exemples du succès de ce programme. Le TRF est une association de 43 jeunes agriculteurs issus des sept comtés ayant bénéficié du programme « Petits propriétaires, grands fermiers » et qui exploitent des terres en fermage. Les membres du TRF proposent une gamme de produits haute qualité basée sur le modèle de l'agriculture sous contrat (avec des individus et des entreprises), et développent ainsi une stratégie marketing efficace pour leur production.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par Mlle Wen-Chi Huang, Maître de conférence à la National Pingtung University of Science and Technology.
Plus d'informations disponibles sur : www.coa.gov.tw

16. BAUX FONCIERS À COURT-TERME POUR LES JEUNES**UGANDA**

La société Rivall Uganda (RUL) est une société de négoce qui se spécialise dans le commerce d'une large gamme de céréales, d'huiles végétales et de miel. Si l'on considère le fait que la plupart des exploitations agricoles en Ouganda appartiennent à des petits propriétaires, il est à la fois difficile et onéreux pour le RUL de collecter de grandes quantités de marchandises dans une ou plusieurs petites exploitations. En 2011, afin de surmonter ce problème et d'être capable de répondre à la demande des fournisseurs en termes de quantités, le RUL a commencé à travailler avec des groupes de jeunes du district de Kisoro dans le sud Ougandais.

Le RUL s'est entendu avec des propriétaires qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser leurs terres les douze mois qui suivent l'accord, et a signé des contrats de location à court-terme. Le RUL, en étroite partenariat avec les autorités locales, oeuvre pour sensibiliser les propriétaires aux problèmes des jeunes et à la nécessité pour eux d'accéder à la terre. Ils mettent l'accent sur le fait que cette façon de procéder n'implique aucunement de transférer les titres de propriété et que cette location sera bénéfique à la communauté entière. Les enfants des propriétaires agricoles sont encouragés à se rassembler afin d'exploiter en commun les terres de leurs parents ou de leur famille.

Une fois l'accord conclu entre le RUL et les propriétaires sur les modalités de la location et les conditions de paiement (au comptant ou en nature, part des produits récoltés), et une fois que la commission foncière ougandaise a avalisé le contrat de location, le RUL communique aux groupes de jeunes existants ou en cours de formation la liste des terres disponibles via des panneaux d'affichage au sein de la communauté ou par le biais des conseillers agricoles du RUL. Pour pouvoir monter un dossier de candidature pour une location, les groupes de jeunes doivent être composés d'un minimum de huit membres âgés de 18 à 35 ans, dont au moins trois femmes. Les groupes présélectionnés sont ensuite conviés à un entretien qui leur offrira peut-être la chance de se voir attribuer une parcelle de terre. Le RUL propose également la location de machines agricoles pour permettre aux groupes de jeunes de labourer les terres qui leur sont allouées.

Les agents de vulgarisation du RUL sont formés par le Service national de conseil agricole (NAADS) et travaillent en étroite collaboration avec les groupes de jeunes depuis l'ensemencement des terres jusqu'à la vente, sans oublier la récolte. Ces agents ont tous moins de 30 ans, ce qui est un facteur-clé dans leur bonne compréhension de la mentalité des jeunes et des problèmes qu'ils rencontrent. Le RUL crée également un lien entre les groupes de jeunes et les acheteurs, et se charge du recouvrement des bénéfices de la vente des produits. La clé du succès de cette initiative réside dans le choix d'un travail en groupes plutôt qu'avec des individus. Rassembler les jeunes permet de stimuler leur moral et quand l'un des membres se trouve dans l'incapacité de participer à l'exploitation de la terre, un autre membre peut alors prendre le relai.

Il s'agit là d'un système gagnant-gagnant pour toutes les parties impliquées : les jeunes perçoivent un revenu décent en vendant leurs produits à des prix compétitifs, les propriétaires fonciers reçoivent une rémunération ou des avantages en nature grâce à une terre qui sans cela serait inexploitée, et le RUL peut assurer un approvisionnement fiable et régulier à ses partenaires. Au cours des dernières années, le RUL a collaboré avec 31 groupes de jeunes pour un total de 411 membres. Ils ont conclu des accords d'approvisionnement à long-terme pour leur production agricole avec de grandes entreprises telles que des hôtels, des supermarchés, des écoles, des producteurs de boissons et des exportateurs.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par M. Francis Xavier Asiimwe, Coordinateur de la vulgarisation et de la recherche agricole du RUL.

Plus d'informations disponibles sur :
www.rivalluganda.com
www.naads.or.ug

2.3 Conclusions

Si l'on veut faciliter l'accès des jeunes à la terre, des actions doivent être menées sur plusieurs fronts à la fois. Le choix de ces actions dépendra des problématiques dominantes propres à chaque pays et variera donc à la fois selon le stade de développement des pays (pays développés et pays en voie de développement) mais également selon chaque pays en voie de développement. Les cas étudiés illustrent les différents mécanismes qui tentent de répondre aux besoins des jeunes hommes et femmes :

- > **Groupes de pression** : des pressions sont nécessaires pour faire appliquer les lois et réglementations existantes et permettre aux jeunes d'accéder à la terre. Aux Philippines (cas n°10), les groupes de pression ont permis une mise en œuvre plus efficace de la réforme agraire mandatée par la constitution du pays. Au Burkina Faso (cas n°11), les campagnes de sensibilisation en faveur de l'octroi d'une partie des terres aux jeunes femmes se sont adressées aux autorités traditionnelles locales comme les chefs de villages ou les chefs de terre.
- > **Réhabilitation** : il est possible de réhabiliter des terres et les distribuer ensuite aux jeunes gens. Ce système s'applique tout particulièrement dans les régions où il y a une pénurie de terres arables, comme c'est le cas en Ethiopie et en Egypte (cas n° 12 et 14).
- > **Prêts** : on peut élaborer une offre de prêts spécialement dédiée aux jeunes qui souhaitent acquérir des terres. Pour que les jeunes soient en mesure de rembourser ces emprunts, ils doivent être correctement guidés et formés (chapitre 3). Ceci est vrai autant pour les pays développés que ceux en voie de développement car les difficultés rencontrées par les jeunes entrepreneurs pour obtenir des crédits sont un problème universel. Au Mexique par exemple, les jeunes bénéficient de conseils et d'une formation pour l'élaboration de plans d'affaires viables qui leur permettront de prétendre à l'obtention d'un prêt immobilier pour l'achat de terres et ainsi mettre en œuvre leur projet (cas n°13). Une approche similaire a été adoptée en France dans le cadre de la politique d'aides à l'installation (cas n°17).
- > **Locations** : la location de terrains permet aux jeunes d'accéder à la terre. A Taiwan et en Ouganda (cas n°15 et 16), des intermédiaires comme le COA (Taiwan) et le RUL (Ouganda) ont incité les propriétaires à louer leurs terres à des jeunes. Un groupement d'agriculteurs du Cambodge, le Réseau agriculteurs et nature (FNN, un syndicat d'agriculteurs biologiques), a négocié des contrats de location longue-durée avec des propriétaires fonciers et a ensuite sous-loué les terres à des coopératives de jeunes agriculteurs. Le FNN a ensuite acheté un moulin pour pouvoir traiter le riz et a soutenu financièrement les jeunes agriculteurs dans leurs activités, tandis que ces derniers se sont investis dans le travail de la terre. Grâce aux bénéfices de la vente des produits, les jeunes agriculteurs peuvent progressivement reprendre le bail au FNN.²⁶

La plupart des mécanismes mentionnés ci-dessus impliquent un intermédiaire, comme par exemple un groupe de femmes dirigeantes au Burkina Faso ou une compagnie privée en Ouganda, afin de faciliter la communication entre les jeunes et leurs aînés lors de la transmission des terres. Les enjeux liés à la terre sont souvent très complexes et requièrent une évolution des mentalités, des traditions et des relations intergénérationnelles au sein des communautés. Il est donc primordial d'impliquer la communauté toute entière dans le processus de négociation et de combler le fossé qui existe entre les générations. Lorsque les ressources du gouvernement le permettent, il peut être bon de donner une motivation aux plus anciens de la communauté pour qu'ils acceptent de transmettre tout ou partie de leurs terres aux jeunes générations, comme cela a été le cas à Taiwan (cas n°15) et au Mexique (cas n°13), où des systèmes de retraite ont été proposés en échange de transmission de terres. La politique de développement rural 2007-2013 de l'UE prend en compte chacun de ces aspects et propose deux mesures que les états membres peuvent inclure dans leurs programmes de développement rural pour faciliter la transmission intergénérationnelle des

²⁶ Informations fournies par M. Sopheap Pan, Directeur général du Réseau agriculteurs et nature (FNN) du Cambodge.

terres. La première mesure vise à soutenir financièrement l'installation des jeunes agriculteurs âgés de moins de 40 ans, tandis que la seconde mesure encourage la retraite anticipée des agriculteurs de plus de 55 ans.²⁷ En 2010, quelques 17.000 propriétaires et exploitants agricoles européens avaient bénéficié de ce programme de pré-retraite, ce qui avait mis 22.000 ha de terres agricoles à disposition des jeunes générations, et environ 36.000 jeunes agriculteurs avaient reçu un soutien financier pour démarrer leur propre exploitation agricole.²⁸

Quel que soit le type de transaction choisi, il est important de sensibiliser les jeunes aux divers régimes fonciers et aux aspects juridiques y afférents. Quelques exemples portent sur cet aspect spécifique, comme la formation juridique proposée aux agriculteurs des Philippines (cas n°10) et les conseils légaux concernant les transactions foncières offerts aux jeunes mexicains par les membres du FJTER (cas n°13). En Ethiopie, le projet traité en exemple a procuré aux jeunes des certificats de propriété pour officialiser les transmissions de terres (cas n°12). Le Rwanda a également adopté une approche innovante à cet égard en créant des comités de gestion des conflits (Abunzi) dont les membres ont été formés par le ministère de la justice. Près de 60 pour cent des cas traités par Abunzi concernaient des terres, et la moitié de ces cas impliquait des femmes. Les comités Abunzi doivent comporter au moins 30 pour cent de femmes. En effet, il a été remarqué que la présence de femmes au sein des comités Abunzi augmente de manière significative la probabilité que les femmes, et tout particulièrement les jeunes femmes, voient leur dossier traité (FIDA, 2010b).

Bien que les exemples mentionnés ci-dessus se concentrent sur l'accès à la terre, ils proposent presque tous des services associés (comme la formation par exemple) ainsi que des intrants pour augmenter la productivité de la terre et améliorer la transformation et la commercialisation des produits agricoles. A cet égard, les jeunes ne bénéficient donc pas seulement d'un soutien pour accéder à la terre mais également d'une aide pour accroître la productivité de leurs terres et générer ainsi de plus gros revenus.

Les institutions rurales jouent un rôle majeur dans tous les cas étudiés précédemment. Aux Philippines, le Groupe de travail Mapalad (TFM) a pu mener à bien ses activités grâce à ses membres, essentiellement des organisations agricoles (cas n°10). A Taiwan, les organisations agricoles se sont avérées être d'excellentes dirigeantes des bases de données listant les terres cultivables (cas n°15). Les groupes de femmes dirigeantes ont grandement contribué à convaincre les chefs de village de céder des terres à des jeunes femmes du Burkina Faso (cas n°11). En Ouganda (cas n°16) et en Ethiopie (cas n°12), les jeunes ont été incités à créer ou rejoindre des organisations pour gérer leurs terres. Les autorités locales se posent principalement comme partenaires de projet, comme par exemple en Ouganda, où elles soutiennent les jeunes dans leurs négociations auprès des propriétaires afin que ceux-ci leur louent des terres (cas n°16).

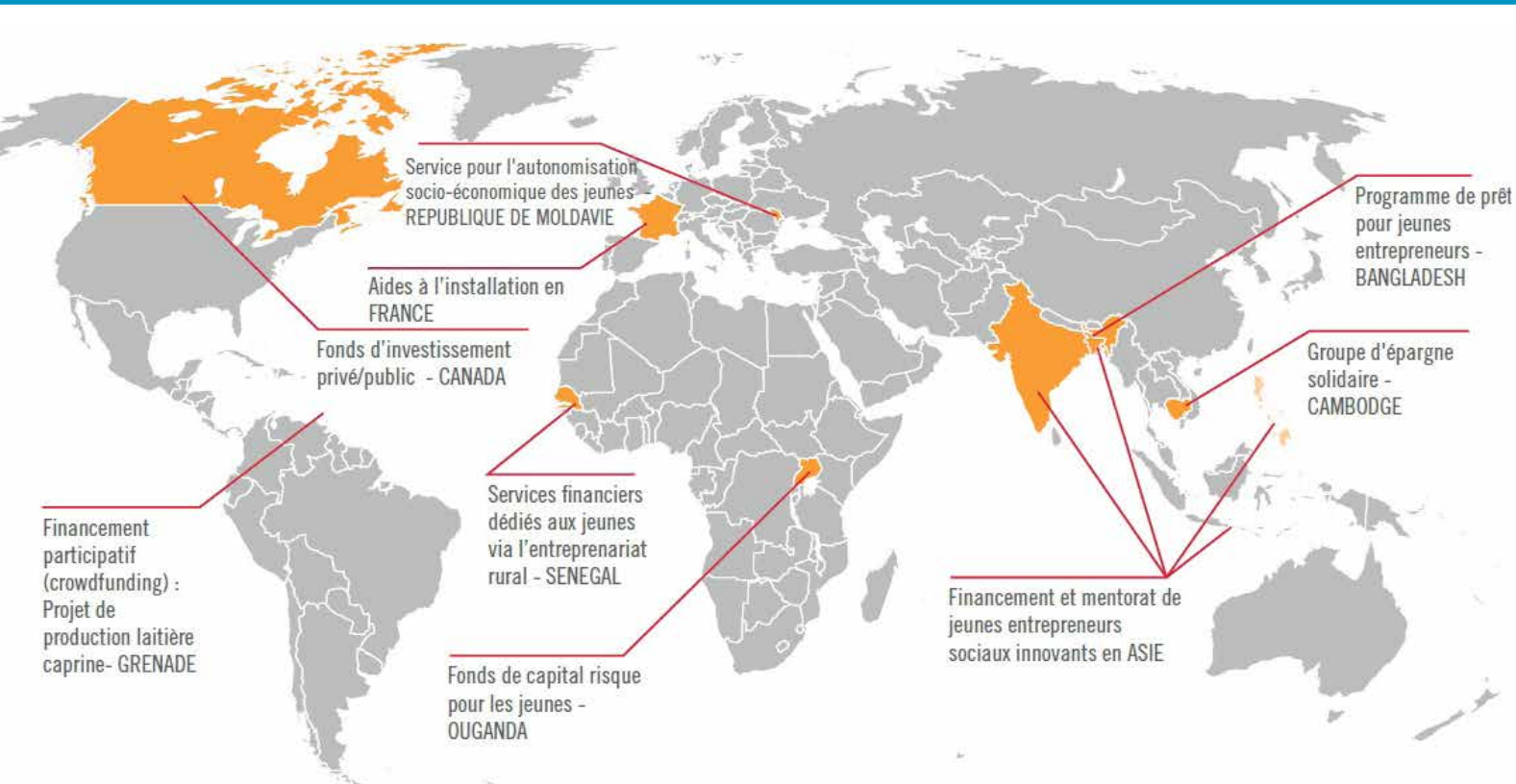
²⁷ Règlement d'exécution (UE) No. 1698/2005 du 20 Sept. 2005 sur le soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

²⁸ Réseau européen de développement rural. Programmes de développement rural 2007-2013: Instantanés des progrès accomplis pour la période 2007-2010.



3. Accès aux services financiers

AUTEURS PRINCIPAUX : MARTINA GRAF
ET FRANCESCA DALLA VALLE



3.1 Introduction

Tout comme l'accès à la terre, l'accès aux services financiers, comme l'épargne ou le crédit, est un facteur primordial pour se lancer dans des activités agricoles quelles qu'elles soient (chapitre 2). Même quand ils réussissent à accéder à la terre, les jeunes ont besoin à la fois d'un apport financier pour faire face aux coûts de plantation et de récolte, mais aussi d'investissements pour accroître leurs capacités de production. Les services bancaires mobiles et le commerce électronique sont des outils de service et de paiement majeurs dans le processus de vente des produits. Si l'on considère par ailleurs la forte exposition du secteur agricole aux aléas naturels qui impactent la production (Dalla Valle, 2012), l'accès aux produits d'assurance est également essentiel pour les jeunes agriculteurs.

Les prestataires financiers (FSP) ont un rôle essentiel à jouer pour répondre à ces besoins (FIDA, 2010c). Les FSP se composent notamment de banques traditionnelles (banques commerciales et banques de développement), d'organismes financiers semi-formels, comme les Coopératives d'épargne et de crédit (SACCO) et de systèmes bancaires non officiels tels que les Groupes d'entraide (SHG), les Associations d'épargne et de prêts villageois (VSLA), les prêteurs sur gage et les courtiers. Cependant, les études menées par plusieurs FSP majeures révèlent que même s'ils représentent une grande part de la population mondiale, les jeunes constituent seulement une toute petite proportion de la clientèle globale des FSP traditionnels. La fourniture de services financiers dans les zones rurales est traditionnellement considéré comme étant à haut risque à cause des caractéristiques spécifiques de l'agriculture : dépendance aux ressources naturelles et à la saisonnalité, durée des cycles de production, vulnérabilité aux changements météorologiques. Qui plus est, la dissémination de la population rurale augmente fortement les frais généraux des institutions financières.²⁹

Alors que les services financiers sont devenus nettement plus accessibles aux agriculteurs en difficulté, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'accès des jeunes travaillant dans des entreprises agricoles et rurales à de tels services (Dalla Valle, 2012). Autant dans les pays développés que dans ceux en voie de développement, la plupart des FSP proposent peu de services d'épargne ou d'assurance aux jeunes et se concentrent plus sur les crédits, et ce bien que l'épargne reste un facteur primordial dans l'apport de garanties pour les investissements et les assurances (MIJARC/FIDA/FAO, 2012). Les dispositions législatives et réglementaires de beaucoup de pays privent également les jeunes de moins de 18 ans de tout accès aux produits financiers et aux services y afférant (FNUDC, 2012). Par ailleurs, peu de services financiers, si ce n'est aucun, sont spécifiquement adaptés aux jeunes (MIJARC/FIDA/FAO, 2012). Des recherches montrent que, bien que la majorité des institutions de microfinance (IMF) aient des jeunes clients âgés de plus de 18 ans, elles reconnaissent rarement les jeunes comme un groupe-cible spécifique et peu de produits sont développés pour leurs seuls besoins (Shrader *et al.*, 2006).

Par ailleurs, il existe actuellement un débat sur la nécessité de réviser le fonctionnement des IMF puisque celles qui proposent des prêts aux jeunes le font souvent à des taux prohibitifs (FNUDC, 2012). Avant d'accepter de prêter de l'argent à des jeunes gens, beaucoup de FSP demandent des garanties, comme par exemple des titres de propriété officiels (chapitre 2), un emploi stable, des garants personnels, des groupes de caution solidaire ou d'autres garanties plus informelles (motos, mobilier etc.), autant d'avoirs que les jeunes n'ont typiquement pas en leur possession. De plus, les jeunes sont perçus comme un groupe à risque (Atkinson et Messy, 2012) du fait de leur manque de connaissances en matière de finances³⁰ résultant souvent d'un manque d'expérience. Malgré une reconnaissance croissante de l'importance de

²⁹ Dalla Valle, F. 2012. Analyse des opportunités et des contraintes des jeunes agro entrepreneurs d'Afrique. Version abrégée de la conférence. FAO.

³⁰ Compétences financières : i) gestion quotidienne des finances, comme par exemple la réalisation de prévisions budgétaires efficaces et l'utilisation d'un compte bancaire ;ii) Planification anticipée de la retraite et des autres transitions ou événements inattendus de la vie, grâce à l'épargne par exemple; iii) savoir où et comment chercher des conseils financiers adaptés; and iv) compétences financières générales. Source: Atkinson, A. & Messy, F. 2012).

L'inclusion financière, peu de modèles novateurs existent actuellement sur la notion de réduction des risques concernant les crédits accordés aux jeunes.

Conséquence de tout ceci, les jeunes dépendent souvent de sources informelles comme leur famille ou leurs amis pour accéder aux services financiers. L'information concernant le secteur financier informel présent dans les zones rurales provient souvent de canaux eux-mêmes informels (bouche-à-oreille, radio) (Dalla Valle, 2012). Les entreprises de transformation agro-alimentaires, les fournisseurs d'intrants et les négociants proposent bien souvent des crédits pour l'achat d'intrants ou pour des assurances agricoles (chapitre 5), mais comme beaucoup d'IFM, leurs taux sont souvent prohibitifs.

Une large gamme de produits est maintenant disponible grâce aux NTIC, et notamment grâce aux systèmes bancaires mobiles, qui permettent d'accéder à des services financiers tels que la banque en ligne, le commerce en ligne et autres solutions web pour les entreprises. De nos jours, un tiers de la population mondiale utilise internet et plus de 45 pour cent de ces utilisateurs sont des jeunes, principalement dans les zones urbaines. Cependant il y a toujours peu de connexions internet dans les zones rurales, surtout dans les pays en voie de développement, ce qui peut être un réel frein pour les jeunes désirant rester en milieu rural pour gérer leur entreprise (Dalla Valle, 2012).

L'assurance agricole est un autre exemple de service financier difficilement accessible aux jeunes. Si ces assurances étaient plus abordables, les jeunes agriculteurs pourraient développer des stratégies de gestion des risques agricoles plus adaptées à leur exploitation. Des politiques appropriées doivent être élaborées si l'on veut améliorer ces services, et il faudrait également modifier les services existants afin de toucher une clientèle plus jeune (Dalla Valle, 2012).

Les jeunes peinent à se regrouper pour lancer des actions collectives (chapitre 5) et ils s'organisent rarement en groupes d'entraide, ce qui pourrait pourtant leur fournir des moyens d'épargne supplémentaires et leur permettre d'accroître les capacités d'emprunt à la fois de chaque membre du groupe et du groupe en lui-même. Dans beaucoup de pays en voie de développement, les jeunes femmes des zones rurales font face à des contraintes additionnelles pour accéder à ces services financiers, souvent du fait d'un fort taux d'analphabétisme, d'une liberté d'action limitée et du non-consentement de leurs familles, toutes ces raisons étant liées à une discrimination liée au sexe fortement ancrée dans les normes sociétales (chapitre 1 et 2) (Dalla Valle, 2012).

3.2 Etudes de cas

17. AIDES À L'INSTALLATION

FRANCE

Afin de favoriser l'installation de la jeune génération en agriculture, le gouvernement français, avec la collaboration de l'UE, soutient les jeunes agriculteurs qui souhaitent monter une entreprise agricole. Cette politique d'aides à l'installation a été mise en place dès 1973. Depuis sa création en 1957, le JA (syndicat de jeunes agriculteurs) joue un rôle majeur dans le développement de cette politique de l'installation et le soutien de la cause des jeunes agriculteurs en organisant des actions de pression et de promotion en faveur de cette politique.

La procédure d'aides à l'installation propose plusieurs options et les jeunes qui désirent se lancer en agriculture peuvent bénéficier de trois types de soutien financier: (1) une dotation d'installation ; (2) des prêts bonifiés à taux réduits ; et (3) des avantages fiscaux et autres types d'aides sociales. Pour pouvoir obtenir ces dotations d'installation et les prêts bonifiés, les postulants doivent avoir moins de 40 ans et un niveau minimum en termes d'éducation et de diplômes. Le postulant doit aussi élaborer un plan de professionnalisation personnalisé (PPP) ainsi qu'un plan de développement de l'exploitation (PDE) sur cinq ans. Des points info installation sont répartis dans les départements et conseillent et assistent les postulants dans l'élaboration de ces plans. La demande doit ensuite être validée par diverses institutions



(16) *Un gagnant des Trophées de l'installation.* © Pixel Image / Laurent Theeten

telles que la commission départementale d'orientation agricole. Il faut savoir que la plupart des jeunes qui postulent à ces aides à l'installation souhaitent reprendre une exploitation agricole existante.

En plus de la politique de l'installation, et grâce au JA qui défend les intérêts des jeunes agriculteurs, une nouvelle loi concernant la fiscalité agricole a été adoptée en 2010. Cette loi prévoit une taxation spécifique pour toute revente de terres agricoles dans un but autre que l'exploitation agricole de ces terres (construction etc). L'argent récolté grâce à cette taxe financera un fonds d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs.

En 2011, les JA ont créé « les Trophées de l'installation » en collaboration avec la Fédération nationale des producteurs de fruits. Les jeunes producteurs de fruits en activité depuis moins de cinq ans peuvent participer à ce projet en soumettant une description de tous les projets et innovations qu'ils ont menés à bien depuis leur installation. Les descriptifs des carrières de dix jeunes producteurs de fruits sont sélectionnés et mis en avant sur le site des Trophées, et trois d'entre eux gagnent un trophée. En 2012 la participation au concours a été ouverte aux producteurs de vin et aux maraîchers. Le but de ce concours est de mettre en avant les parcours professionnels de jeunes gens se lançant dans le secteur agricole et d'encourager d'autres jeunes à suivre leur exemple.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par Mlle Aurélie Charrier, Conseillère pour l'installation des jeunes agriculteurs.
Plus d'informations disponibles sur :

www.jeunes-agriculteurs.fr | www.trophees-installation.com | www.gouvernement.fr | www.europa.eu

Valentin, J., Bigand, J. & Guillaume, S. 2012. Une installation réussie pour tous.
46th Congrès national des jeunes agriculteurs, Pontarlier.

18. FONDS D'INVESTISSEMENT PUBLIC/PRIVÉ

CANADA

Le gouvernement canadien a décidé de permettre aux jeunes générations d'accéder aux ressources nécessaires à leur installation en agriculture. Au printemps 2011, après quatre années de pressions de la part de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) et de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA), un Fonds d'investissement public/privé pour la relève agricole au capital de 75 millions de dollars américains, a été créé à destination des jeunes agriculteurs québécois. Le FIRA est composé de trois partenaires à parts égales : le gouvernement québécois, le Mouvement Desjardins (institution financière) et les caisses de retraite de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. La Financière agricole du Québec en administre les fonds. La mission du FIRA est de soutenir les jeunes porteurs de projets ou créateurs d'entreprises agricoles dans toutes les régions québécoises grâce à des investissements sous forme de prêts ou de contrats de location de terres agricoles.

Ce fonds est destiné aux agriculteurs âgés de 18 à 40 ans, qu'il s'agisse d'individus ou de sociétés légales comme les coopératives ou les associations. Les bénéficiaires reçoivent un soutien financier de la part du FIRA, soutien qui peut prendre trois formes différentes : des prêts avec des modalités de remboursement très souples,³¹ une participation dans l'entreprise agricole³² ou l'achat de terres à but locatif.³³ Un jeune agriculteur sous contrat avec le FIRA peut également acquérir des actions ou des actifs dans une entreprise agricole, comme de l'équipement, des bâtiments, des terres agricoles, des parts de l'entreprise ou même une ferme dans sa globalité. En cas d'octroi d'un prêt, le remboursement des mensualités commence au bout de trois ans et le taux d'intérêt appliqué est avantageux et progressif.

Les entrepreneurs doivent présenter un plan d'affaires et de gestion solide pour au moins les cinq premières années suivant le démarrage ou la reprise d'une entreprise agricole. À l'issue de trois années d'exploitation, le jeune entrepreneur doit justifier d'un chiffre d'affaire minimum de 30.000 \$ CA (29.115 US \$). Pendant toute la durée du prêt, les jeunes entrepreneurs doivent maintenir les conditions qui les ont rendus éligibles à ces aides et des exigences supplémentaires peuvent venir s'y ajouter. La durée maximale d'amortissement de l'emprunt est de 15 ans.

A ce jour, le FIRA a contribué à la mise en œuvre de 15 projets allant de l'élevage de vaches laitières à l'apiculture en passant par la production de légumes biologiques. Une fois pleinement en vigueur, le FIRA espère contribuer à la mise en œuvre de près de 50 projets agricoles par an.

(Étude de cas élaborée par C. Goemans et M. Graf, à partir de l'enquête)

Informations fournies par Mlle Magali Delomier, directrice générale de la FRAQ
Plus d'informations disponibles sur :
www.lefira.ca | www.upa.qc.ca | www.gouv.qc.ca

³¹ Ces emprunts sont dits subordonnés. Grâce à ce système, la valeur du capital de départ disponible peut être doublée. Durant les trois premières années (durée maximale), aucun remboursement de capital ou d'intérêts n'est dû, ce qui permet aux jeunes agriculteurs d'avoir un fonds de roulement et donc de monter leur entreprise dans de bonnes conditions.

³² Le FIRA peut devenir actionnaire de l'entreprise agricole grâce à l'investissement dans le capital social, ce qui facilite la transmission de l'entreprise.

³³ Le FIRA peut acheter des terres et les louer à de jeunes agriculteurs pour une durée maximale de 15 ans. Durant cette période, les terres en question ne peuvent être revendues qu'à l'agriculteur locataire.

19. FONDS DE CAPITAL RISQUE POUR LES JEUNES

UGANDA

En 2011, le gouvernement ougandais, en partenariat avec la banque DFCU, la banque Stanbic et la banque Centenary, a lancé un fonds de capital-risque de près de 9.800.000 US \$ (25.000.000.000 USh) dans le but de créer le Fonds de capital-risque pour les jeunes. Ce fonds a été mis en place pour offrir aux jeunes entrepreneurs porteurs d'un projet viable un financement par capital-risque, mais aussi leur proposer des services de mentorat de la part des banques participantes. Le but de ce fonds est de soutenir le développement de PME (petites et moyennes entreprises) dans le secteur privé.

Pour être éligibles aux prêts, les jeunes entrepreneurs doivent avoir entre 18 et 35 ans, soumettre au moins deux garants sérieux et démontrer que leur projet entraînera la création d'au moins quatre emplois d'ici la fin de la période d'emprunt. Les secteurs concernés par ce projet sont : l'industrie agroalimentaire, la production agricole, la pisciculture, l'élevage, le secteur manufacturier, la santé, les transports, l'éducation, les NTIC et le tourisme. Les postulants sélectionnés doivent accepter de recevoir des conseils, être prêts à participer à des formations pour accroître leurs compétences financières et adhérer à un système de mentorat pour améliorer la gestion de leur entreprise. Ils doivent également apporter la preuve de leur nationalité ougandaise et de leur solvabilité par la présentation de pièces de référence provenant d'une agence d'évaluation de crédit. Ils doivent enfin être inscrits au registre du commerce et exercer leur activité depuis au moins trois mois.

Le montant des crédits accordés peut atteindre jusqu'à dix fois la valeur de l'entreprise, incluant les fonds propres du propriétaire. Le montant du prêt doit se situer entre 39 et 2.000 US \$ pour les emprunteurs à titre individuel et entre 195 et 9.700 US \$ pour les entreprises. La durée maximale du prêt est de quatre ans dont une année au maximum exonérée d'intérêts. Les taux d'intérêts de ce programme sont fixes pendant toute la durée du prêt. Chaque année, le gouvernement et les banques partenaires étudient et révisent le taux d'intérêt applicable aux prêts qui seront accordés les 12 mois suivants. Des frais de dossier d'un montant correspondant à un pour cent du prêt accordé sont appliqués à chaque emprunteur et payables après accord d'octroi du prêt. Les garanties personnelles de chaque emprunteur individuel, ou les actifs quand il s'agit d'entreprises, servent de caution. Chaque emprunteur ne peut bénéficier qu'une seule fois de ce système.

A ce jour environ 3.212.851 US \$ ont été prêtés à 3.000 jeunes gens.³⁴ La somme de 1.305.220 US \$ a été ajoutée au projet en 2012 et un nouveau fonds à destination des jeunes diplômés a été créé sous l'appellation Fonds de capital-risque pour les jeunes diplômés. Un capital de 6.425.701 US \$ pourra leur être alloué grâce aux institutions financières partenaires.

(Etude de cas élaborée par F. Dalla Valle, à partir de sources internet)

20. SERVICE POUR L'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES

RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE

Entre 2005 et 2008, la phase I du Projet d'autonomisation socio-économique des jeunes (YSEEP) a été mise en place dans 17 régions de Moldavie³⁵ grâce au financement de la Banque mondiale et de l'UNICEF. Durant cette période, l'YSEEP a assuré un soutien financier et technique pour le développement d'entreprises gérées par de jeunes hommes et femmes entre 18 et 30 ans vivant dans des zones rurales et péri-urbaines. La mission principale de l'YSEEP est d'autonomiser d'un point de vue socio-économique les jeunes venant de milieux défavorisés grâce à la création d'entreprises et à leur implication dans des prestations de services communautaires innovants.

³⁴ Informations provenant du ministre des finances, Maria Kiwanuka, dans son budget 2012-13 présenté au parlement le 14 juin 2012.

³⁵ Drochia, Edinet, Donduseni, Falesti, Soroca, Singerei, mun. Balti, Ugheni, Calarasi, Orhei, Nisporeni, Anenii Noi, Criuleni, Cahul, Basarabasca, Comrat, Cantemir, Causeni.

Quatre agences pour le développement (DA) ont été embauchées pour mener des campagnes d'information, gérer la sélection des candidats potentiels et proposer des formations en développement d'entreprises afin d'aider les participants choisis à élaborer leur plan d'affaires et de les soutenir tout au long de sa mise en œuvre. Les candidats postulant à ce programme devaient remplir plusieurs critères, notamment d'âge (entre 18 et 30 ans), d'absence d'antécédents de crédits et de résidence principale dans une des zones où le projet était mis en œuvre.

Huit cents candidats au total ont participé aux formations des DA sur le thème du développement d'entreprises, et 215 plans d'affaires ont été rédigés, dont 143 ont reçu l'accord pour un emprunt bancaire assorti d'une subvention de la Banque Mondiale. Tous les plans d'affaires ayant été approuvés ont été mis en œuvre, générant ainsi plus de 350 emplois (250 pour des jeunes hommes et 100 pour des jeunes femmes) dans divers secteurs d'activité (63 % dans le domaine des services, 33 % dans la production et 4 % dans le commerce). Les coûts d'investissement moyens pour la création de ces entreprises se sont montés à environ 10.000 US \$, et le financement s'est réparti comme suit : 50 % de fonds de la Banque Mondiale, 40 % de crédits bancaires et 10 % de participation des bénéficiaires. Des formations et une assistance dans les domaines du marketing, de la comptabilité etc. ont été proposées tout au long du processus de création et ont continué après le démarrage de l'entreprise.

Les résultats positifs de l'YSEEP ont incité la Moldavie à lancer en 2008 la phase II intitulée Programme de développement professionnel pour l'autonomisation économique des jeunes. Ce projet a été fondé principalement par l'USAID (Agence américaine pour le développement international), la Banque Mondiale et l'UNICEF, avec pour mission d'aider 60 jeunes à créer leur propre entreprise sur tout le territoire moldave. Il a tout d'abord fallu dresser un bilan des capacités et compétences qui seraient indispensables aux jeunes entrepreneurs sélectionnés, puis grâce à ce bilan, un cursus de formation sur-mesure a été élaboré pour les participants. Des visites sur le terrain ont également été programmées pour acquérir les meilleures pratiques de gestion possibles. Les formations proposées aux participants couvraient les domaines de la gestion financière (comptabilité et rapports financiers, fiscalité, mesures préventives), du marketing (travail avec la clientèle, activités de promotion), de la gestion des ressources humaines (emploi, formation continue) et des approches spécifiques liées au développement d'entreprises agricoles et non agricoles.

Le succès de ce programme est dû à la combinaison de soutiens financiers et non financiers (formation et conseil) aux jeunes gens, soutien qui leur a permis d'affiner leurs projets et de trouver les moyens de les mettre en œuvre.

(Etude de cas élaborée par M. Graf, à partir de l'enquête)

Plus d'informations disponibles sur :
www.capmu.md | www.capmu.md/images/docs/Reports/2010/CAPMU%20Progress_Report_2010_ENG.pdf

21. SERVICES FINANCIERS DÉDIÉS AUX JEUNES VIA L'ENTREPRENARIAT RURAL

SÉNÉGAL

Les jeunes sénégalais ayant bénéficié du Projet de promotion de l'entrepreneuriat rural phase II (PROMER II) ont rencontré des difficultés pour accéder aux services financiers des banques et autres institutions financières décentralisées, et financer ainsi leurs micro ou petites entreprises rurales. Depuis 2010, PROMER II propose des solutions à ces problèmes grâce aux succursales régionales de son Service d'appui à la finance rurale (SAFIR) dans les régions de Kaolack, Thiès, Fatick, Tambacounda, Kédougou, Kaffrine et Kolda. PROMER II a identifié cinq prestataires financiers qui pourraient convenir à ses clients des zones rurales. Un des partenaires de PROMER II, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), a fourni un million de FCFA (2.000 US \$) à ces cinq institutions financières afin qu'elles les utilisent comme ligne de crédit à l'usage des bénéficiaires de PROMER II.

PROMER II propose aux jeunes ruraux des séances d'information sur le fonctionnement du SAFIR, ainsi que sur les différents prestataires financiers, les services qu'ils proposent et les conditions pour en

bénéficiaire. Les jeunes sélectionnés pour participer au programme sont ensuite formés et accompagnés pour développer leur projet professionnel et élaborer leur plan d'affaires. Ce dernier doit inclure tous les services dont ils auront besoin, de la formation technique aux services financiers en passant par les activités de suivi. Ainsi, l'un des cinq FSP se met en relation avec le jeune en question et lui propose des conseils supplémentaires quant au plan d'affaires, en mettant l'accent sur l'analyse de sa capacité à rembourser l'emprunt en fonction de la rentabilité de son entreprise. Le prêt est censé couvrir la totalité des besoins financiers du jeune, que ce soit les fonds de roulement ou l'équipement nécessaire à l'activité agricole choisie. Le projet prévoit aussi un système novateur de garantie tripartite impliquant les divers groupes de caution, les institutions financières et PROMER II. Les jeunes possédant les mêmes sortes de micro ou petite entreprises et qui souhaitent s'engager dans les mêmes types d'activités (ex : transformation des noix de cajou) se rassemblent en groupes de garantie et signent un contrat avec une institution financière pour bénéficier d'un prêt commun. L'idée ayant concouru à la création de ces groupes est que les jeunes se soutiennent et se motivent mutuellement pour le remboursement des traites. Ils mettent aussi en place un fonds de garantie au cas où l'un des membres aurait des difficultés de paiement. De tels groupes se sont avérés plus efficaces avec les femmes qu'avec les hommes, car celles-ci ont plus tendance que les hommes à motiver les membres du groupe pour le remboursement des emprunts. Les institutions financières le savent bien et sont de fait plus enclines à accorder leur confiance à un groupe composé de femmes. Le projet agit également en tant que garant et s'engage à rembourser une partie de toute dette impayée. Le FSP propose alors des crédits à taux très faible et donne son accord à ce système de garantie un peu spécial. Les jeunes qui obtiennent un prêt via ce système sont accompagnés tout au long du processus, durant leurs activités et jusqu'au remboursement total du prêt.

Environ près de 33 pourcent des bénéficiaires du projet PROMER II doivent être des jeunes et le personnel du SAFIR a reçu une formation spéciale concernant les jeunes. Le projet a permis à 500 jeunes gens d'accéder à des institutions financières et plus de 340 d'entre eux ont pu obtenir les finances nécessaires à la création de leur entreprise.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par M. Ameth Hady Seydi, directeur de la SAFIR, composante du projet PROMER II.
Plus d'informations disponibles sur :

www.promer-sn.org

FIDA. 2011. *La promotion des micro et petites entreprises rurales: un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté en milieu rural*. Livret de capitalisation PROMER II.

22. GROUPE D'ÉPARGNE SOLIDAIRE

CAMBODGE

Le groupe d'épargne solidaire FHF, basé à Phnom Penh au Cambodge, a été créé en novembre 2009 par quelques jeunes appartenant au CAN (Réseau d'action sociale au Cambodge) et dirigés par M. Kok Tha. A ses débuts, le groupe comptait dix membres dont trois femmes et possédait un capital de démarrage de près de 200 US \$ au total. En juillet 2013 il comptait environ 91 membres dont approximativement 65 pourcent issus de zones rurales, avec un capital-actions de 62.539 US \$. Le FHF n'est pas enregistré officiellement et se définit comme un groupe d'épargne indépendant.

Le concept de groupes d'épargne existait au Cambodge avant 2009, ce qui a permis aux fondateurs du FHF d'étudier le concept de base, les principes généraux et les directives globales de création, de gestion et de direction du groupe. Après quelques consultations auprès d'experts extérieurs, les fondateurs du FHF se sont réunis pour discuter de la mise en place de leur règlement inférieur propres lignes directrices. Les missions principales du FHF consistent à offrir un soutien financier à tous les membres du groupe, contribuer à l'amélioration des conditions de vie des membres, bâtir un réseau basé sur la solidarité et l'amitié. Pour atteindre ces objectifs, les membres fondateurs ont défini cinq valeurs majeures durant la phase de création : (1) épargne-emprunt-remboursement, (2) honnêteté, (3) transparence, (4) respect mutuel et (5) confiance mutuelle.



(17) Des membres du FHF. (18) Un membre du FHF. © FHF

Le FHF est composé de membres permanents et d'adhérents, chacun d'entre eux ayant son compte et ses actions propres (montant de base : 20 US \$) et épargnant chaque mois entre 5 et 500 US \$ selon ses capacités. L'équipe de direction du FHF se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

« Commencer petit mais viser grand », telle était la devise du FHF, qui a grandi et s'est amélioré, grâce notamment à une épargne régulière et à des mensualités de crédit remboursées dans les temps ; la contribution de chacun au partage d'idées et d'opinions ; le respect, le retour d'informations et une envie certaine de comprendre et d'intégrer le fonctionnement d'un groupe d'épargne. Le succès du FHF est dû à l'engagement de ses membres, à leur honnêteté, leur confiance et au strict respect des valeurs du FHF. Les membres peuvent emprunter de l'argent pour de nombreuses raisons : droits d'entrées dans les écoles et les universités, achat de matériel de classe, investissement dans le secteur de l'agriculture à petite échelle ou dans de petites entreprises, construction ou rénovation d'habitations, aide à la mobilité (achat de motos ou de voitures) et assistance aux familles.

Le rôle du FHF va bien au-delà de l'épargne et du crédit. Il offre aussi de réelles opportunités de développement personnel et stimule la confiance en soi de ses membres ; améliore les perspectives d'avenir en termes de finances, promeut un mode de vie sain, développe la débrouillardise, encourage le travail social en réseau, participe à la création d'entreprises, réduit le nombre de problèmes rencontrés par les jeunes, et œuvre pour le bien-être social en général. Le FHF a apporté une contribution significative à la société de Phnom Penh en aidant les jeunes à résoudre nombre de leurs problèmes grâce à un soutien financier souple, abordable, responsable et durable. Des groupes d'épargne pour les jeunes continuent à être créés au Cambodge, principalement à Phnom Penh : le Groupe d'épargne des jeunes du CAN (CYTS), le Groupe d'épargne « programme de gestion communautaire (CMCSG), l'Épargne pour notre futur (SOF), le Groupe d'épargne des femmes (LSG) et le Groupe d'épargne « la jeunesse pour le futur » (YFF).

La Fédération pour l'épargne entre amis (FSF) a été créée en 2010 et regroupe le FHF, le CYTS, le CMCSG, le LSG, le SOF et l'YFF. Cette fédération est administrée par un comité lui-même présidé par tous les membres des diverses organisations qui se rencontrent régulièrement. Il existe 219 groupes d'épargne de jeunes dans la région de Phnom Penh qui font partie de la FSF, pour un capital total de

88.727 US \$. Les intérêts mensuels atteignent 1.448 US \$ tandis que l'épargne mensuelle tourne autour de 3.207 US \$. Tout ceci garantit la fourniture de prêts pour un montant total de 93.603 US \$.

(Etude de cas élaborée par M. Graf, à partir de l'enquête)

Informations fournies par M. Kok Tha, Président du Groupe d'épargne solidaire FHF, Phnom Penh, Cambodge.

Plus d'informations disponibles sur :
www.facebook.com/groups/175127332497573

23. PROGRAMME DE PRÊT POUR JEUNES ENTREPRENEURS

BANGLADESH

Le modèle de la Grameen Bank, littéralement « la banque des pauvres », a été créé par le professeur Mohammed Yunus au Bangladesh. Le principe fondateur de la Grameen est que les paysans sans terre, incluant les femmes et les jeunes, ont besoin d'accéder au crédit pour pouvoir monter leur propre petite entreprise et échapper à l'influence des usuriers et des intermédiaires. Lorsque ce type de banque prête de l'argent aux groupes, elle se base sur le principe que la faiblesse d'un individu peut être contrebalancée par une responsabilité collective. De nombreux objectifs peuvent être atteints grâce au rassemblement de membres individuels, parmi lesquels l'éducation, la sensibilisation, le pouvoir de négociation collective et l'influence sur l'entourage. Lorsque la Grameen Bank prête de l'argent à un seul individu, elle lui propose un micro-crédit qui est accordé sans demande de garantie et remboursable par de petits versements hebdomadaires échelonnés sur l'année. Un prêt plus important peut être accordé si un premier petit prêt a été remboursé dans les délais.

En 2008, la Grameen Bank a initié un nouveau projet : le Projet de financement des jeunes entrepreneurs (YELP). En effet, la plupart des jeunes ayant financé leurs études et obtenu leur diplôme supérieur avec succès grâce aux prêts étudiants de la Grameen Bank ont de grandes difficultés à trouver un emploi adapté à leurs compétences à l'issue de leurs études. Afin de promouvoir l'entrepreneuriat, le YELP propose des prêts aux jeunes qui montrent un fort esprit entrepreneurial et une volonté de travailler dur, et qui sont poussés par l'envie de créer des emplois pour d'autres personnes lorsqu'ils montent leur propre affaire. Les prêts sont accordés autant aux individus qu'aux co-entreprises. Il n'y a pas de limite de crédit mais les jeunes entrepreneurs sont encouragés à commencer par de petits montants pour ensuite les augmenter au fur et à mesure que leur expérience grandit elle-aussi. Des ateliers sont proposés aux jeunes emprunteurs pour leur inculquer l'esprit d'initiative et d'innovation, les guider vers des choix respectueux de l'environnement et les inciter à utiliser du matériel et des infrastructures locaux. Un crédit doit en général être remboursé dans les deux ans, mais ce délai peut varier selon l'ampleur du projet, le plan d'affaires, les coûts et l'amortissement prévu. Un taux d'intérêt d'environ 20 pour cent annuel est appliqué et les remboursements doivent commencer au plus tard huit semaines après l'obtention du prêt. Afin de réduire les risques sur investissement comme les catastrophes naturelles, les incendies, les accidents, les maladies graves et les vols, un fonds dédié à ces risques a également été créé. Ce fonds permet de déduire un pourcent des 20 pour cent d'intérêt du prêt dans le cas de la survenance d'un incident imprévisible. L'utilisation de ce fonds requiert obligatoirement la souscription d'une assurance-vie de la part de l'emprunteur, pour un montant égal à 3 pour cent de la somme empruntée.

Depuis la création du projet jusqu'au mois d'août 2011, plus de 1.432 jeunes entrepreneurs ont pu bénéficier de ces prêts, dont 154 jeunes femmes. Des entreprises ont été créées dans les domaines du commerce, de l'informatique (services et formation), du secteur hospitalier et de la santé, de l'aviculture, de l'élevage et de la pisciculture, aussi bien que dans les centres d'appels ou dans le domaine de la haute-couture. En 2011, les crédits accordés s'élevaient à 1.9 millions US \$ au total, le prêt le plus important s'élevant à quelque 0.8 millions US \$. Le taux de remboursement total est de 99 pour cent.

(Etude de cas élaborée par M. Graf and F. Dalla Valle, à partir de sources internet)

Plus d'informations disponibles sur : www.grameen.com

24. FINANCEMENT PARTICIPATIF (CROWDFUNDING) : PROJET DE PRODUCTION LAITIÈRE CAPRINE L'ÎLE DE LA GRENADE

Le Projet de production laitière caprine de la Grenade est une organisation à but non-lucratif dédiée au développement d'une production agricole durable. Elle s'est lancée de façon autonome via kickstarter.com, une plateforme virtuelle de financement participatif (en anglais *crowdfunding*, parfois utilisé aussi en français pour décrire les initiatives qui encouragent les individus à investir de l'argent, souvent via internet). Grâce à cette campagne de financement sur internet, une installation de production laitière a pu être créée dans une école en vue de favoriser le développement de la jeunesse.

Le projet de production laitière caprine, plus connu localement sous l'appellation *Goat Dairy*, a été créé en 2008 à la Grenade suite à l'ouragan Ivan. Cette initiative propose des formations aux agriculteurs locaux et enseigne aux jeunes gens les avantages de la production caprine comme modèle d'entreprise durable. Les thèmes abordés lors de ces formations vont de l'élevage et la reproduction des animaux au développement de l'alimentation locale en passant par la production de lait et de fromage. Les organisateurs du projet ont eu l'idée de bâtir une ferme caprine mais le coût du projet (55.000 US \$) dépassait le budget du *Goat Dairy*. Celui-ci pouvait couvrir 70 pour cent des coûts d'exploitation grâce à la vente de fromages de chèvre aux restaurants et marchés locaux, mais cela ne suffisait pas et le projet a donc décidé de faire appel au financement participatif malgré les risques inhérents à ce type de financement. La plateforme de financement choisie applique une politique de tout ou rien : si à la date butoir les dons n'atteignent pas le montant total fixé, les investisseurs reprennent leur argent.

L'équipe a diffusé une campagne publicitaire très bien faite, incluant une vidéo décrivant le travail du projet ainsi que les petits cadeaux offerts aux donateurs : une carte de remerciement conçue par un artiste grenadien pour tout don de 25 US \$, des cours de yoga gratuits dans un club local pour tout don de 150 US \$, et un déjeuner ou un dîner dans un des meilleurs restaurants de l'île offert pour tout don de 200 US \$. La campagne a été lancée en août 2012 et les donateurs n'avaient que 45 jours pour atteindre la somme fixée. Après de bons débuts, les dons ont commencé à s'essouffler et le *Goat Dairy* s'est tournée vers les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram), les médias locaux, les organisations de jeunesse



(19) Fromage de chèvre produit par le Goat Dairy. (20) Maxine, une chèvre du Goat Dairy.
© Projet de production laitière caprine.

et leurs consulats à l'étranger. « Nous avons sécurisé une partie des fonds promis grâce à des donateurs qui se sont engagés à renforcer toutes les promesses de don jusqu'à un montant prédéfini » explique Malaika Brooks-Smith-Lowe, directrice des relations publiques. « A titre d'exemple, un promoteur immobilier local a affirmé qu'il contribuerait à hauteur de toutes les promesses de don reçues dans une période de 24 h pour un montant maximum de 5.000 US \$. L'excitation créée par cette offre a incité les gens à doubler leurs dons. » Le Goat Dairy a atteint une somme plus élevée que celle initialement visée, avec un total de 63.160 US \$ en promesses de don et de 2.779 US \$ provenant de donateurs ne pouvant payer par carte de crédit. Même après paiement des frais de Kickstarter pour la gestion et le traitement des transactions, il restait assez d'argent pour commencer la construction de la ferme éducative caprine dans une école primaire locale. Les travaux de construction ont commencé au sein de l'école privée anglicane St Patrick pour une ouverture en mai 2013.

Au travers de travaux pratiques et de leçons en classe, les élèves apprendront quelles sont les responsabilités en matière de soin des animaux, comment cultiver leurs propres aliments, et autres techniques de compostage et de tenue de registres. Afin d'étendre sa portée, le programme travaillera en réseau avec d'autres écoles afin que plus d'adultes et d'enfants puissent s'impliquer dans ce programme.

(Etude de cas élaborée par F. Dalla Valle, à partir d'informations du CTA)

Plus d'informations disponibles sur : www.thegoatdairy.org | www.kickstarter.com

25. FINANCEMENT ET MENTORAT DE JEUNES ENTREPRENEURS SOCIAUX INNOVANTS

ASIE

L'initiative pour les jeunes entrepreneurs sociaux (YSEI) a été fondée en 2005 en tant que programme de partenariat multipartite du GKP (Partenariat de savoir mondial), ayant comme membres le Réseau rural thaïlandais (TRN), le Mitra et l'OrphanIT. L'YSEI croit en l'importance d'un accès aux finances et à l'orientation professionnelle pour les jeunes gens porteurs d'idées novatrices, engagées et visionnaires visant de grands changements sociaux, afin que ces jeunes puissent se créer leur avenir d'entrepreneurs sociaux et avoir un impact durable sur la société. Cette initiative à caractère social procure aux jeunes asiatiques un soutien financier. Grâce à une camaraderie émergente entre ses membres, l'YSEI investit dans les projets de jeunes visionnaires ayant des idées fortes et donc besoin de soutien de départ pour transformer ces idées en réalité. Le soutien au démarrage inclut : un financement à hauteur de 15.000 US \$, des connaissances en matière de développement d'entreprise, des outils indispensables à l'entrepreneuriat social, des conseils techniques notamment grâce au mentorat et à divers réseaux. D'un point de vue concret, l'YSEI investit dans des entreprises ayant des valeurs sociales fortes et diversifiées (valeurs économiques, sociales et environnementales), et centrées sur les NTIC, sur la lutte contre la pauvreté, sur l'amélioration des conditions de vie des groupes marginalisés ou défavorisés, sur la protection de l'environnement et des droits de l'homme et sur le combat en faveur de l'égalité des sexes. Pour être éligibles à ces investissements, les entreprises doivent être dirigées par des jeunes âgés de 19 à 30 ans.

A ce jour, plusieurs projets agricoles dirigés par des jeunes et visant à améliorer la sécurité sanitaire et alimentaire ont reçu le soutien de l'YSEI. Brinda Ayer, une jeune entrepreneuse sociale Indienne, a recueilli des fonds pour fonder une école et une entreprise communautaire horticole à Bangalore, afin d'apporter une quantité satisfaisante de légumes en complément des rations fournies au déjeuner par le système national et d'augmenter ainsi les effectifs scolaires et la santé des enfants indiens. L'entreprise fournit aux écoles un complément en légumes et autres végétaux provenant de serres horticolas et de jardins potagers installés dans quelques écoles sélectionnées. Faisal Islam quant à lui, de Padma Khulna au Bangladesh, s'est servi du soutien de l'YSEI pour fournir aux communautés agricoles marginalisées un système de gestion du savoir agricole afin d'améliorer leur niveau de vie. Ce système permet aux agriculteurs d'apprendre dans leur propre langue des connaissances innovantes et les meilleures pratiques mondiales et offre également aux communautés agricoles la possibilité de mieux gérer leurs ressources, d'accéder à des informations pertinentes et de mieux commercialiser leurs produits. Grâce à lui, des agriculteurs à la base ont pu tisser des liens avec des experts nationaux et internationaux tout en mettant l'accent sur leurs besoins locaux en termes de développement. D'autres entreprises sociales dirigées

par des jeunes ont pu également obtenir des financements grâce à l'YSEI en Inde, au Bangladesh, aux Philippines et au Timor oriental.

(Etude de cas élaborée par F. Dalla Valle, à partir de sources internet)

Plus d'informations disponibles sur : www.ysei.org | www.orphanit.com/ysei.html

3.3 Conclusions

Lorsqu'ils tentent d'accéder aux services financiers, les jeunes du monde entier font face à des défis communs :

- > Restrictions légales et règlementaires,
- > Absence de produits financiers adaptés à leurs besoins,
- > Compétences financières limitées,
- > Réticence des FSP à collaborer avec des clients ayant peu d'expériences commerciales et offrant peu de garanties (ce qui est souvent le cas chez les jeunes ruraux).

Accéder aux services financiers permet aux jeunes d'augmenter leurs moyens de subsistance et de faire grandir leur patrimoine sur le long terme. Des services financiers adaptés donnent aux jeunes les ressources et le soutien nécessaires pour qu'ils deviennent des membres productifs et économiquement actifs au sein des communautés et ménages agricoles, les faisant passer du statut d'enfant à celui d'adulte. Le don de subventions, les primes et les capitaux d'aide au démarrage de jeunes entreprises rurales sont des outils de première importance.

Si l'on se place au niveau des IMF dans les pays en voie de développement, l'expérience de la Grameen Bank (cas n°23) montre qu'il est possible de prêter aux pauvres, et notamment aux jeunes ne possédant pas de terre ni de garantie d'aucune sorte. Les jeunes ont ainsi la possibilité d'acheter leurs propres outils, équipements et autres fournitures nécessaires, et de se lancer dans des affaires génératrices de revenus qui leur permettent de sortir du cercle vicieux : bas revenu = épargne faible = peu d'investissement = bas revenu.

Le rassemblement en groupes d'épargne informels (voir le Groupe d'épargne solidaire FHF au Cambodge, cas n°22) peut permettre aux jeunes de mieux épargner et augmenter ainsi leur capacité d'emprunt. Des groupes d'épargne et d'intérêt offrent aux jeunes hommes et femmes une aide pour accéder aux services financiers, et le programme aide également les jeunes à développer leur propre assurance et la confiance dans le groupe, autant de facteurs clés pour la réussite. Le programme offre enfin l'opportunité d'un premier contact avec le milieu financier et peut ainsi être vu comme le premier pas vers l'utilisation des services financiers traditionnels.

Certaines banques commerciales commencent à proposer des produits spécialement dédiés aux jeunes, comme par exemple le partenariat monté entre la banque DFCU, la Banque Stanbic et la Banque Centenary avec le gouvernement ougandais et le Fonds de capital-risque pour les jeunes (cas n° 19). On peut cependant noter que les jeunes sont toujours considérés par les FSP comme une catégorie de clients à risque et même si des initiatives comme celles citées ci-dessus commencent à voir le jour, elles restent insuffisantes.

Les programmes de mentorat offrent des opportunités intéressantes car la plupart des dirigeants des FSP voient d'un très bon œil les jeunes entrepreneurs qui sont assistés par un adulte expérimenté les aidant à s'adapter à des marchés commerciaux extrêmement volatiles (Atkinson et Messy, 2012). Une évaluation effectuée en Afrique montre que les IMF qui ont eu le plus fort impact sur les jeunes sont celles qui emploient des chargés de prêt très bien formés et capables d'analyser les perspectives commerciales lors

de l'examen de la demande de crédit. Les taux de remboursement des crédits accordés aux jeunes se sont avérés meilleurs que la moyenne des portefeuilles, en partie grâce à un contrôle plus étroit des risques associés à ces emprunts (Atkinson et Messy, 2012). Le mentorat permet également d'aider les jeunes à accéder aux marchés (chapitre 5, cas n°38).

Les risques liés aux prêts accordés aux jeunes peuvent être contrôlés par différents systèmes de garantie : les fonds liés aux risques (ex. de la Grameen Bank, cas n°23), les associations de garants (ex : PROMER II, cas n°21) ou tout autre partenariat. Mais il y a encore besoin de nouveaux modèles alternatifs pour sécuriser les services accordés aux jeunes par les FSP, ce qui nécessite une volonté politique et de nouveaux partenariats.

Des opportunités de financement de départ existent et permettent aux jeunes entrepreneurs ruraux d'accéder aux marchés, comme le montre l'exemple du Bénin (cas n°39). Cependant l'accès à ces fonds s'avère plus aisé pour les jeunes instruits ayant des connaissances des outils de NTIC et parlant de préférence une langue étrangère. Le fonds de démarrage dédié aux activités agricoles au Canada (cas n°18) propose un premier remboursement trois ans après l'obtention du prêt, ce qui réduit d'autant la pression subie par les jeunes entrepreneurs et leur laisse le temps de développer leur affaire. Un exemple qui pourrait être suivi par les pays en voie de développement où cette méthode s'avérerait très utile. Les NTIC permettent aussi d'accéder aux services de banque en ligne et au financement participatif (crowdfunding). Les sites de crowdfunding ont grandement participé à la réussite du projet de production laitière caprine à la Grenade (cas n°24). Les sites de ce genre sont potentiellement très intéressants pour financer le démarrage d'un projet dans le monde d'aujourd'hui.

Les concours sont un autre moyen de lever des fonds, tout particulièrement les concours adressés aux jeunes en milieu rural. Le principe est qu'un bon plan d'affaire est évalué puis récompensé. Comme cela a été le cas au Kenya avec le projet MFarm (cas n°33), ces concours offrent aux vainqueurs une visibilité accrue qui stimule de manière évidente leurs affaires.

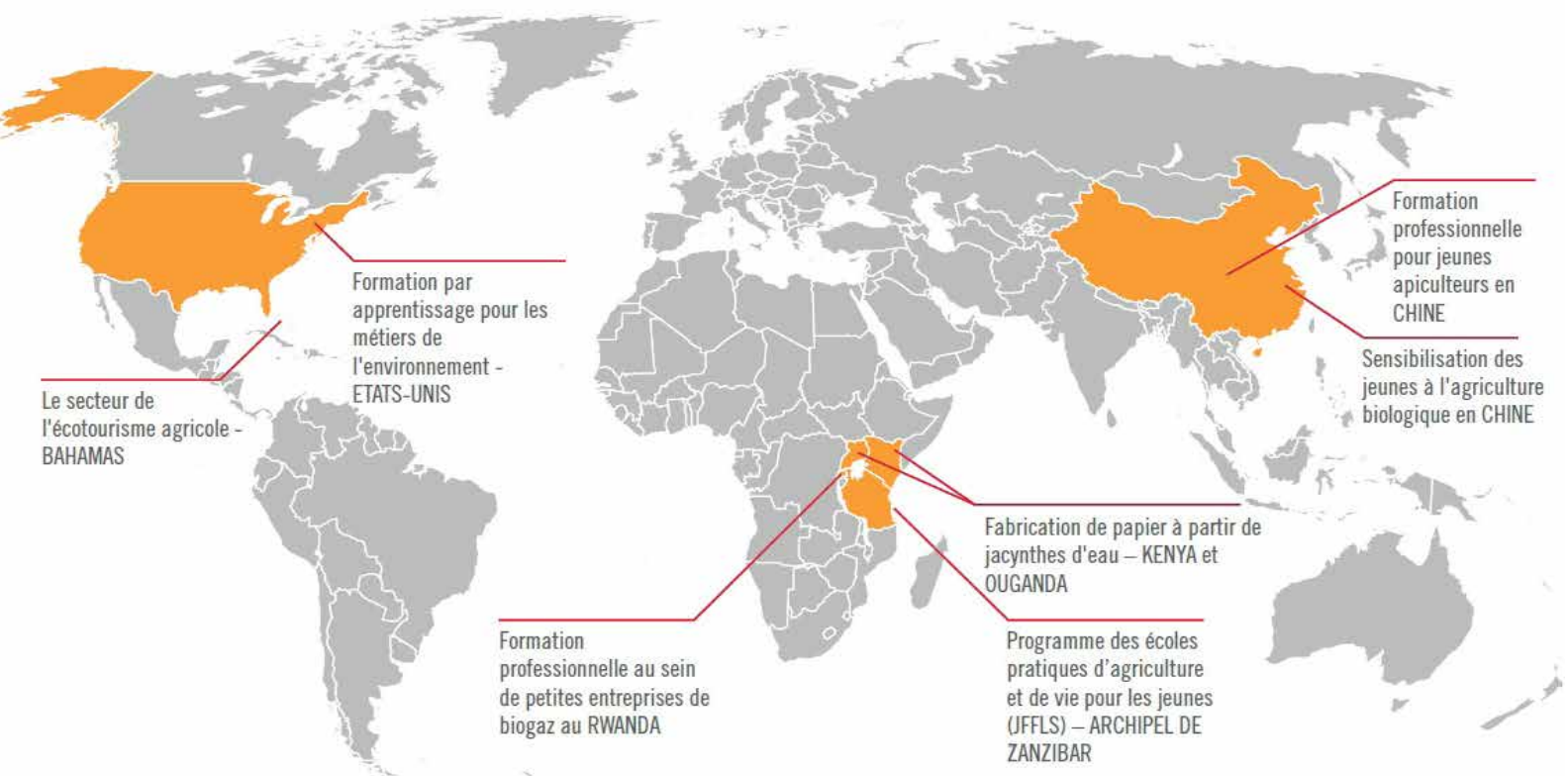
De nombreuses ONG oeuvrent en tant que FSP au profit de petites entreprises des communautés rurales et urbaines pauvres, beaucoup d'entre elles ciblant plus précisément les jeunes (Dalla Valle, 2012). Pour essayer d'améliorer une éducation financière souvent limitée chez les jeunes et particulièrement dans les pays en voie de développement (comme par exemple la méconnaissance des règles d'élaboration d'un plan d'affaires), beaucoup d'ONG proposent des formations techniques sur le thème des prêts, un soutien concernant la création ou le développement d'entreprises, et/ou des programmes visant à améliorer les cadres de vie et à lutter contre la pauvreté. L'YSEEP en Moldavie (cas n°20) a marié avec succès des sessions de formation avec la fourniture de prêts pour le démarrage d'entreprises, et a également réussi à apporter un soutien aux jeunes entrepreneurs en leur proposant une formation continue en gestion et en marketing. Les jeunes ruraux ont véritablement besoin d'une large gamme de services financiers, et cela ne se limite pas aux offres de crédit ou d'épargne. L'YSEEP (mentionnée ci-dessus) et la Grameen Bank (cas n° 23) n'ont pas seulement proposé des crédits, mais ils ont aussi participé à l'organisation de sessions de formation en finances en parallèle à une aide à la création d'entreprises locales.

Les recherches qui ont été menées pour cette publication révèlent que dans les pays en voie de développement, beaucoup d'initiatives visant à offrir aux jeunes un accès aux finances sont encore amorcées ou dirigées par des partenaires du développement, ce qui signifie que ces initiatives dépendent de donateurs pour le financement, une dynamique non viable sur le long terme. Il est donc indispensable d'inclure les gouvernements et autres institutions nationales dans le processus de planification afin d'assurer la pérennité de ces initiatives. Les gouvernements, les institutions financières nationales et autres organismes nationaux, ont tout autant que le secteur privé un rôle primordial à jouer dans la pérennisation des services financiers dédiés aux jeunes, en amorçant des initiatives telles que celles dépeintes dans cette publication. Les barrières réglementaires existantes limitant l'accès au crédit (comme l'âge par exemple) peuvent être surmontées grâce à la création d'un cadre réglementaire propice et à des actions visant à protéger les jeunes. De telles politiques pourraient encourager la création de services financiers adaptés aux jeunes ainsi que de canaux de distribution peu coûteux comme les services bancaires mobiles ou les programmes scolaires dédiés aux services bancaires (FNUDC, 2012).

Les jeunes représentent l'avenir pour les FSP et il est grand temps de les former à la finance et de les inclure dans les systèmes financiers. Un engagement politique fort est nécessaire si l'on veut que les jeunes puissent bénéficier du secteur financier dans sa globalité, afin de pouvoir notamment coordonner les actions des différentes instances de régulation (ministères de l'éducation, de l'agriculture, de la jeunesse, des finances, de l'emploi et du commerce), des regroupements de producteurs, des FSP, des diverses parties prenantes de la jeunesse et des jeunes eux-mêmes.

4. Accès aux métiers de l'environnement (emplois-verts)

AUTEUR PRINCIPAL : TAMARA VAN'T WOUT



4.1 Introduction

Le passage vers une économie verte³⁶ ne vise pas uniquement la préservation de l'environnement et le développement durable, mais également la création d'emplois-verts dans tous les secteurs économiques, et notamment en agriculture, dans l'industrie forestière et la pisciculture (FAO, 2010). Le programme des Nations Unies en faveur de l'environnement (PNUE) définit la notion d'emploi-vert comme « un emploi dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de la recherche et développement (R&D), de l'administration ou des services qui contribue à préserver ou restaurer la qualité de notre environnement ». Cela inclue les métiers qui « réduisent la consommation d'énergie, de matières premières et d'eau grâce à des stratégies à haut rendement, limitent les émissions de gaz à effet de serre et minimisent voire évitent la formation de toutes formes de déchets et de pollution » (PNUE, 2008).

Un grand nombre de métiers de l'environnement ont déjà été créés de par le monde.³⁷ Que ce soit dans les pays développés ou en voie de développement, la création de ces emplois-verts offre de belles opportunités aux jeunes qui veulent participer à l'essor d'une économie plus respectueuse de l'environnement. Ceci étant dit, la volonté des jeunes de s'impliquer dans ces modèles d'économie verte ne se traduit pas nécessairement immédiatement par un accès à l'emploi. Ce chapitre illustre les difficultés rencontrées par les jeunes qui veulent accéder aux emplois-verts de même que les solutions qui peuvent être envisagées pour aider les jeunes du monde entier à relever ces défis.

L'encadré ci-dessous propose quelques exemples de métiers-verts liés au secteur agricole, liste évidemment non-exhaustive. Les emplois-verts ne doivent pas seulement réduire l'impact environnemental du secteur économique mais aussi offrir des conditions de travail décentes.³⁸

En règle générale, la mise en œuvre d'une agriculture durable, comme l'agriculture biologique, nécessite plus de main d'œuvre que l'agriculture dite conventionnelle et peut donc potentiellement générer de meilleures retombées économiques et sociales (ONU/DAES, 2010a). Ceci est un point particulièrement important pour les pays en voie de développement où le taux de chômage est très élevé et où les jeunes ruraux émigrent vers les zones urbaines pour pouvoir trouver du travail. Dans bon nombre de ces pays, les jeunes femmes jouent un rôle important dans la gestion des ressources naturelles, et en ce sens, force est de constater qu'elles seront les premières concernées par les emplois-verts. Il en va de même dans le secteur du tourisme vert où 60 à 70 pour cent du personnel sont des femmes, dont la moitié âgées de moins de 25 ans.

Selon une étude menée par l'Oi'T, le développement des compétences serait l'enjeu le plus crucial dans le passage à une économie verte (Oi'T, 2009; ONU/DAES, 2010a). Cette transition vers une économie verte à faible émission de carbone influence les compétences de trois façons distinctes :

- > Une demande réduite pour certains corps de métiers (certaines compétences deviennent alors inutiles);
- > Une demande accrue pour d'autres métiers (les compétences concernées doivent alors être acquises de façon plus globale);
- > La création et le développement de nouveaux métiers et l'écologisation de certains métiers existants (de nouvelles compétences seront alors nécessaires);

³⁶ Selon la définition du PNUE « une économie verte entraîne une amélioration du bien-être et de l'équité sociale, tout en réduisant considérablement les risques de pénuries écologiques » (PNUE, 2010).

³⁷ A titre d'exemple, en 2010 aux Etats-Unis et au Brésil, le nombre d'emplois-verts était estimé à respectivement 3.1 millions et 2.9 millions, soit environ 2.4 et 6.6 pour cent des emplois déclarés. (ILO/PNUE, 2012, p. vii).

³⁸ Un travail décent tel que défini par l'Oi'T est « l'opportunité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Il suppose une égalité de chances et de traitement pour les femmes et les hommes ». Le travail décent se réfère à la possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré, assorti de conditions de sécurité sur le lieu de travail et d'une protection sociale, ainsi que de la liberté pour les travailleurs d'exprimer leurs préoccupations, de se syndiquer et de prendre part aux décisions qui auront des conséquences sur leur existence (Oi'T, 2011).

ENCADRÉ N°1

EXEMPLES DE SECTEURS AGRICOLES PROPOSANT DES EMPLOIS-VERTS

- > Production alimentaire écologique : agriculture biologique, compostage grâce à la réutilisation de divers résidus organiques (ex : débris végétaux, résidus de bois, déchets d'origine animale – bétail ou poissons), apiculture, préservation des ressources en eau, procédés agro-industriels et agroforesterie.
- > Energies renouvelables : production de biogaz grâce au fumier ou aux débris végétaux.
- > Aménagement du territoire et préservation de la biodiversité : protection et préservation de l'environnement et gestion durable des terres.
- > Recherches sur l'environnement et le changement climatique, développement durable et politiques environnementales.
- > Activités respectueuses de l'environnement dans les campagnes : tourisme écologique, agro-tourisme et tourisme durable, incluant le traitement à la ferme des produits qui seront proposés aux clients.

Il est donc primordial de développer les compétences adaptées à cette évolution ou de faire évoluer les compétences existantes, en particulier celles des jeunes hommes et femmes qui accèdent au monde du travail pour la première fois. L'éducation est un élément-clé pour y parvenir (chapitre 1), qu'elle soit purement formelle (en classe ou en entreprise durant le cursus secondaire et supérieur) ou informelle (programmes de stages, formations sur le terrain ou développement de la communication et des connaissances grâce, entre autres, à des activités extrascolaires). Des politiques spécifiques dans les domaines de l'économie, de l'éducation et du travail ainsi que dans le secteur social doivent être mises en place, de même que des services dédiés au marché du travail et des informations fiables dans ce domaine (chapitre 5). Il n'y a cependant aucune garantie que les jeunes trouvent du travail ou finissent dans ce type d'emploi.

D'autres enjeux peuvent être associés à tout ce qui est décrit ci-dessus, notamment la promotion de l'entrepreneuriat environnemental chez les jeunes, la certification des pratiques écologiques et l'accès au financement (chapitre 3).

4.2 Etudes de cas

26. PROGRAMME DES ECOLES PRATIQUES D'AGRICULTURE ET DE VIE POUR LES JEUNES (JFFLS) ARCHIPEL DE ZANZIBAR

En 2011, la FAO, les autorités régionales de chaque île de Zanzibar, le ministère de l'agriculture et des ressources naturelles et l'Union coopérative de Zanzibar (CUZA), en collaboration avec le programme de soutien aux services agricoles (ASSP), ont initié dans l'archipel un programme de formations spécialement dédiées aux jeunes en combinant les Ecoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes (JFFLS) avec les Bonnes pratiques agricoles (BPA).

La mission des JFFLS est d'autonomiser les jeunes, et notamment les jeunes ruraux, et de leur permettre de trouver des emplois et des moyens de subsistance. Le programme des JFFLS reindorce des formations

professionnelles spécialement adaptées aux jeunes des zones rurales. Ces formations combinent une promotion de l'emploi et un accès aux marchés, en facilitant l'intégration des jeunes dans les organisations de producteurs, les fédérations et les associations, en étroite collaboration avec les autorités régionales. Selon les besoins locaux, les sujets de chaque formation sont choisis conjointement par les jeunes et les partenaires impliqués parmi une large gamme de modules de formation. Cette méthode d'apprentissage peut s'adapter à chaque population et à chaque contexte socio-économique spécifique (pays en guerre ou en reconstruction après un conflit, région en transition, fort taux de chômage, insécurité alimentaire et malnutrition, pauvreté ou VIH (virus de l'immunodéficience humaine)). Le programme des JFFLS vise à accroître les compétences agricoles, sociales et entrepreneuriales des jeunes grâce à de nombreuses thématiques comme l'Analyse de l'agro-écosystème (AES), les programmes de lutte intégrée, la gestion de l'agriculture en tant qu'entreprise (entrepreneuriat, marketing, comptabilité, rédaction de rapports), l'hygiène et la santé, la nutrition, le VIH et le SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise), la mobilisation contre le travail des enfants, et le développement personnel. Les thèmes des formations sont abordés au cours de discussions en petits groupes, de périodes d'observation, de jeux de rôles et d'expérimentations.

Les jeunes agriculteurs de Zanzibar ayant intégré les JFFLS ont reçu une formation en agriculture biologique, notamment sur l'utilisation des pesticides naturels, comme le margousier (ou neem) par exemple. L'emploi de pesticides biologiques, et autres pratiques agricoles bio comme le compostage, ont permis aux jeunes agriculteurs de réduire le coût de leurs intrants tout en ayant un impact positif sur l'environnement et sur les ressources naturelles. Une fois retournés chez eux, les jeunes formés par les JFFLS ont à leur tour formé de façon très économique d'autres jeunes gens et sensibilisé la communauté entière à l'agriculture biologique. Grâce à leur production biologique, ils ont pu avoir accès aux marchés locaux, principalement sur l'île d'Unguja mais aussi à Pemba. Le secteur hôtelier, un secteur en plein essor, leur a notamment fourni un marché intéressant pour ces produits issus de l'agriculture biologique locale. En effet, la majeure partie de leur clientèle est européenne, soit une population particulièrement intéressée par l'origine des produits servis dans les hôtels qu'elle fréquente.

(Etude de cas élaborée par T. van 't Wout, à partir d'informations fournies par F. Dalla Valle)

Plus d'informations disponibles sur :

www.fao-ilo.org/?id=20904 | www.fao.org/docrep/010/a1111e/a1111e00.htm

Dalla Valle, F. 2013 (à paraître). *FAO, Modèles d'emplois intégrés pour les jeunes ruraux dans les secteurs public et privés – expériences provenant du Malawi, de Tanzanie continentale et de l'archipel de Zanzibar – Pour une promotion d'opportunités d'emplois décentés pour les jeunes producteurs ruraux de Zanzibar*. FAO (Disponible sur www.fao-ilo.org/news-ilo/detail-fr/fr/c/143823/?no_cache=1).

27. FORMATION PROFESSIONNELLE AU SEIN DE PETITES ENTREPRISES DE BIOGAZ

RWANDA

Tenant compte de la pénurie d'emplois qualifiés et du fort taux de chômage, tout particulièrement parmi la population jeune, le gouvernement rwandais s'investit fortement dans le développement de programmes de formations professionnelles visant à améliorer les compétences, accroître l'employabilité et augmenter les opportunités de création d'entreprises. Le Programme national de biogaz domestique du Rwanda (NDBP) a été créé en 2007 pour participer à l'essor d'un secteur commercialement viable de production de biogaz domestique et contribuer ainsi au bien-être des familles rurales tout en réduisant la pression sur les ressources naturelles. Un élément-clé du projet est la formation de maçons et de superviseurs pour les entreprises de biogaz. La qualité des biodigesteurs dépend des compétences des maçons qui les fabriquent, puisque la performance des biodigesteurs dépend de leur taille, de leur emplacement et de la qualité des appareils et matériaux de construction. Le maçon doit respecter de façon très stricte les normes de construction et est responsable du contrôle opérationnel et de la maintenance du matériel.³⁹

³⁹ Un nouveau mode de conception a été implanté : RW pour Rwanda. Il implique l'utilisation de briques ou de pierres brûlées en fonction des matériaux à disposition, ce qui entraîne une réduction des coûts et donc en facilite l'accès aux agriculteurs ruraux. Le programme offre la possibilité de choisir entre quatre tailles de machines : 4 m³, 6 m³, 8 m³ et 10 m³. Le biodigesteur le moins cher (4 m³) coûte 530 000 RWF (environ 816 US \$). Le gouvernement offre une subvention fixe de 300 000 RWF (462 US \$) pour toute installation d'un système de biogaz domestique.

La construction de biodigesteurs de bonne qualité nécessite également une supervision efficace des installations et un suivi post-installation tous deux effectués par des superviseurs parfaitement formés.

Entre 2007 et 2011, pour la première phase de sa mise en œuvre, le NDBP a été déployé par le ministère des infrastructures avec le soutien de l'Organisation pour le développement des Pays-Bas (SNV). Depuis 2012, il est entièrement financé par le gouvernement rwandais. Par ailleurs, l'Agence pour le développement de la main-d'œuvre de Singapour (WDA),⁴⁰ les Centres régionaux polytechniques intégrés du Rwanda (IPRC), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA, partenaire de l'IPRC du nord), ainsi que tous les districts rwandais se sont joints au NDBP pour soutenir le développement de programmes de formations professionnelles spécifiques au biogaz. Les objectifs affichés du NDBP sont un engagement accru du secteur privé et la création d'emplois pour les habitants des zones rurales. Afin de garantir la durabilité du programme, les instituts d'enseignement et de formation professionnelle et technique existants, tels que l'Université technologique Tumba de l'IPRC du nord (*Tumba College of Technology*) et l'Université technologique Kicukiro de l'IPRC de Kigali (*Kicukiro College of Technology*) ont été impliqués dans l'animation des formations techniques.

La durée totale de la formation est de quatre semaines, dont trois semaines de formation pratique sur le terrain et une semaine de cours théoriques. Les sujets enseignés traitent du concept général de production du biogaz, de fertilisation organique, de la construction, du fonctionnement et de l'entretien des biodigesteurs, aussi bien que de développement d'entreprise et de marketing. A ce jour, environ 360 maçons et 150 superviseurs ont été formés, dont 80 pour cent de jeunes entre 24 et 35 ans et 20 pour cent entre 35 et 40 ans. Bien que le secteur du bâtiment soit traditionnellement dominé par les hommes, six femmes maçons et deux femmes superviseurs ont été formées, et deux femmes ont monté avec succès leur propre entreprise de biogaz dans le cadre de ce programme. Le NDBP a pu fournir des services à quelques 2.600 familles (11.180 personnes), dont 51 pour cent de femmes.

(Etude de cas élaborée par T. van 't Wout, à partir de sources internet et d'informations fournies par la SNV)

Informations fournies par M. Anaclet Ndahimana.

Plus d'informations disponibles sur :

www.snvworld.org/sites/www.snvworld.org/files/publications/the_rwanda_domestic_biogas.pdf

28. FORMATION PROFESSIONNELLE POUR JEUNES APICULTEURS

CHINE

L'Institut de formation de l'Est du Tibet (ETTI) est un centre de formation professionnelle à but non lucratif basé à Diqing, préfecture autonome tibétaine dans la province chinoise du Yunnan. Cet institut de formation a été créé en 2005 avec pour mission l'amélioration des moyens de subsistance dans la région Est du Tibet grâce à la formation professionnelle de jeunes âgés de 18 à 40 ans (dont une majorité ayant entre 20 et 30 ans).

Depuis 2010, l'institut a lancé le Programme pour le développement de l'apiculture au Tibet (ABED) en partenariat avec le centre de recherches apicoles de l'université agricole du Yunnan. Le programme de la formation permet aux jeunes agriculteurs vivant dans la région tibétaine de développer des mielleries pour augmenter leurs revenus. Etant donné la fragilité de l'environnement des hautes terres du plateau tibétain, il est souvent difficile pour les agriculteurs d'augmenter leurs revenus par l'expansion des terres cultivées ou des pâturages d'élevage. La production de miel offre une opportunité de revenus écologiques et durables. Ces dernières années, la demande en miel a considérablement augmenté et le miel produit au Tibet est renommé pour son goût unique. Bien que les agriculteurs tibétains produisent du miel pour leur consommation personnelle depuis des générations, peu d'entre eux ont les compétences techniques nécessaires à la production de miel pour la vente.

⁴⁰ Le mandat de la WDA inclut la coordination, la régulation et la supervision de la mise en place de systèmes de TVET à capital variable dans le pays. Le gouvernement a officiellement autorisé la mise en œuvre des WDA le 18 janvier 2008. Le WDA fonctionne grâce à cinq IPRC décentralisés, un dans chaque province. Les IPRC dirigent les 25 instituts publics de formation professionnelle et supervisent 150 établissements de formation professionnelle privés. Actuellement, trois IPRC sont déjà pleinement opérationnels.

Durant les trois années de fonctionnement du programme, 308 apiculteurs locaux ont bénéficié de formations avancées sur les techniques de gestion des ruches et ont reçu une aide à la création d'entreprises apicoles. Des apiculteurs locaux expérimentés proposent une assistance continue aux participants du programme grâce à des groupes de mentorat apicole, contribuant ainsi à la durabilité du projet. Grâce à l'introduction de nouvelles techniques et à l'emploi des technologies modernes, le programme a permis une forte augmentation de la qualité ainsi que du rendement (de près de 400 pour cent). La production de miel offre une précieuse source de revenus aux agriculteurs des zones isolées.

L'ETTI gère également le programme de formation Eco-tourisme et technologies vertes du Tibet (GTET) fondé en 2011. Ce programme vise à parfaire les connaissances des participants dans le domaine de l'écotourisme grâce à des études de cas de développement d'entreprises écotouristiques et des travaux pratiques sur les compétences liées aux technologies vertes. A titre d'exemple, le programme a initié la construction de toilettes à compost (aussi appelées toilettes sèches). A ce jour, 75 jeunes ont été formés aux technologies vertes et aux diverses méthodes de tourisme environnemental.

(Etude de cas élaborée par T. van 't Wout, à partir de sources Internet)

Des informations supplémentaires ont été fournies par M. Ben Hillman, Président du conseil de l'ETTI.

Plus d'informations disponibles sur :

www.etti.org.cn/rural-enterprise-training/advanced-beekeeping-enterprise-development-program-2012

www.etti.org.cn/wp-content/uploads/2012/08/ETTI%20Annual%20Report%202011.pdf

29. FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE POUR LES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

ETATS UNIS

YouthWorks, une association américaine à but non lucratif de Santa Fe au Nouveau Mexique, a reçu un financement de la Division pour le développement économique de la ville de Santa Fe afin de créer le Programme d'apprentissage des emplois-verts. L'association a développé un partenariat communautaire avec l'université communautaire de Santa Fe (Santa Fe Community College), des entreprises et des organisations locales, et propose des formations aux jeunes les plus vulnérables afin de développer leurs compétences, les sensibiliser aux problèmes environnementaux et augmenter le nombre d'opportunités d'emploi.

Cet apprentissage s'adresse aux jeunes entre 16 et 25 ans, habitant dans la région de Santa Fe, et ayant des difficultés pour trouver du travail, soit parce qu'ils ont un casier judiciaire, soit parce qu'ils n'ont pas de diplômes. Les jeunes participant déjà aux autres programmes de l'organisation, comme le Projet de restauration de la rivière ou le programme YouthBuild, peuvent également s'inscrire. L'apprentissage se déroule sur trois mois et les apprentis perçoivent un salaire financé par YouthWorks.

Les apprentis sont placés auprès de personnes travaillant dans le secteur de l'économie verte et capables de leur transmettre leur expérience pratique du terrain, dans des domaines comme l'aménagement du territoire, l'horticulture ou la préservation de l'eau. D'autres points-clés sont abordés concernant la notion de durabilité ou l'émergence de l'économie verte. Un accent particulier est mis sur les éventuelles opportunités d'emploi-vert dans le secteur de l'eau, notamment dans la restauration des rivières, la gestion des ressources en eau et la préservation de l'eau.

YouthWorks propose aussi un soutien dans la rédaction de CV et de lettres de motivation, ainsi que dans la préparation aux entretiens d'embauche, aidant ainsi les jeunes à trouver un travail une fois la formation terminée. A ce jour, entre 35 et 40 pour cent des apprentis ayant participé au programme ont trouvé un emploi. Le salaire horaire de base est de 10.29 US \$, sachant que les trois premiers mois, l'organisation en paye 3.79 US \$ et l'employeur 6.50 US \$.

La promotion de ce programme d'apprentissage des emplois-verts se fait principalement grâce au bouche-à-oreille, et à ce jour, les demandes excèdent le nombre d'emplois disponibles. Les jeunes ayant été formés ont tendance à travailler au sein de métiers considérés comme « verts », et certains d'entre

eux obtiennent même un diplôme sanctionnant deux années d'études universitaires, ou s'inscrivent à l'université pour des cursus de quatre ans leur permettant d'approfondir leurs qualifications pour des emplois-verts hautement spécialisés.

(Etude de cas élaborée par Tamara van 't Wout, à partir de sources Internet)

Plus d'informations disponibles sur :
www.pacinst.org/reports/sustainable_water_jobs/youthworks.pdf

30. SENSIBILISATION DES JEUNES À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CHINE

Depuis 2006, plus de 200 stagiaires ont participé au programme de stages de l'ASC (Agriculture soutenue par la communauté)⁴¹ créé par le Partenariat pour le développement communautaire (PCD). Le PCD est une ONG basée à Hong Kong qui a été fondée en 1956 par le KFBG (Jardin botanique et ferme de Kadoorie) dans le but de fournir une aide agricole aux agriculteurs. Le programme de stages de l'ASC met tout particulièrement l'accent sur l'agriculture biologique et sensibilise les jeunes à l'alimentation biologique, une production locale pour des consommateurs locaux, un régime alimentaire durable, un lien entre ruraux et urbains, et la relation entre consommateurs et producteurs. Les stagiaires sont placés auprès de divers ONG, organisations communautaires, regroupements d'agriculteurs et communautés rurales, et travaillent avec eux en agriculture biologique et pour le développement de petites structures d'ASC dans les zones rurales des provinces de Guangxi, Sichuan, Guangdong et Hebei et des alentours de Beijing (Pékin).

Bien que la production d'aliments biologiques en Chine ait augmenté rapidement les 20 dernières années, la consommation nationale de nourriture bio est encore très faible et la majorité des produits bio sont exportés. On estime que l'alimentation biologique représente à peine 0.01 pour cent de la consommation totale de nourriture en Chine. Le marché domestique existant pour les produits bio est assez réduit et la compréhension de ce qu'est l'agriculture biologique plutôt limitée. Qui plus est, l'ASC et les petits producteurs ont du mal à établir des liens avec les consommateurs urbains. Le programme de stages tente de résoudre ces problèmes en sensibilisant d'avantage les jeunes des zones urbaines (dont la plupart sont originaires des campagnes mais ont dû déménager en ville pour finir leurs études universitaires) et en développant leurs connaissances et leurs compétences à ce sujet.

Les programmes de stages durent entre 10 et 12 mois, avec la possibilité d'une année supplémentaire accordée au cas par cas. Les stagiaires sont placés après accord mutuel du PCD, des organisations-hôtes et des stagiaires eux-mêmes. Le PCD fournit les informations au sujet des hôtes éventuels et les entretiens se déroulent en présence du PCD, des hôtes et des stagiaires.

Beaucoup de sujets sont abordés au cours de la formation, entre autres les concepts de l'ASC, la notion de coopérative et d'agriculture durable (permaculture et pratiques agricoles biologiques entre autres). Ces dernières années, grâce à l'octroi de petites subventions, le PCD a incité les stagiaires et les organisations qui les reçoivent à développer des projets basés sur leurs propres besoins. Par ailleurs, quelques anciens stagiaires ont reçu de l'aide pour continuer à approfondir, en dehors de leur organisation hôte d'origine, les concepts de l'ASC ainsi que les problèmes liés au développement communautaire. Voici quelques exemples d'idées ayant obtenu de petites subventions :

- > Création d'une communauté agricole équitable à Liuzhou pour relier les consommateurs locaux aux réseaux d'agriculteurs ;
- > Animation par un ancien stagiaire d'une formation à destination des agriculteurs sur le thème de l'agriculture écologique ;

⁴¹ Une ASC est constituée de membres qui soutiennent une ferme "communautaire" au sein de laquelle « les producteurs et les consommateurs se soutiennent et partagent les risques et les bénéfices découlant de la production alimentaire ». Même s'il existe différentes formes d'ASC, elles partagent toutes le même engagement fondamental qui est la construction d'un système agricole local plus équitable, et les agriculteurs du programme utilisent généralement des techniques de production biologiques ou biodynamiques (DeMuth, 1993).

- > Opportunité d'un voyage d'études à Hong Kong pour apprendre comment les entreprises sociales sont gérées et découvrir comment élaborer des plans d'action pour améliorer le partage entre les régions dans les domaines de l'éducation du consommateur et de l'élevage de porcs bio ;
- > Attribution d'environ dix bourses d'études à thème pour les anciens stagiaires, afin que ces derniers puissent aller plus loin dans leur apprentissage grâce notamment à leur participation à diverses activités comme des sessions de formation sur la permaculture, l'apprentissage de compétences agricoles écologiques, la visite d'exploitations agricoles et des échanges avec des petits producteurs, mais également à travers l'organisation d'activités éducatives pour les consommateurs.

Ces programmes de stages ont considérablement aidé à sensibiliser les jeunes participants des zones urbaines à l'agriculture biologique. Environ 80 pour cent des jeunes stagiaires sont restés ensuite dans les secteurs de l'ASC, de l'agriculture biologiques et autres thèmes associés.

(Etude de cas élaborée par T. van 't Wout, à partir de l'enquête)

Informations fournies par Mlle Sherman Tang, Coordinatrice du Programme de partenariat pour le développement communautaire (PCD).

Plus d'informations disponibles sur :
www.pcd.org.hk



(21) Stagiaires de l'ASC. (22) Remise des diplômes du sixième groupe de stagiaires de l'ASC en juillet 2012.

(23) Un stagiaire de l'ASC tenant un magasin de produits biologiques dans la communauté locale.

(24) Guan Qi, un stagiaire placé en stage à Taiwan pour apprendre l'agriculture. © PCD

31. LE SECTEUR DE L'ÉCOTOURISME AGRICOLE

BAHAMAS

L'idée du Projet *Siphiwe Honey Gold Farm and Preserve* est née en 2010 alors que Raynard Christopher Burnside, un jeune professeur en sciences agricoles de 29 ans au chômage, cherchait du travail. Entre les candidatures et les entretiens, il offrait des visites guidées gratuites aux touristes qui souhaitent visiter l'île de Rum Cay, et économisait les pourboires qu'il recevait. D'autre part, ayant gagné le prix de 5.000 US \$ lors du Concours talent et innovation des Amériques (*TIC Americas*),⁴² il investit cette somme dans la construction de bungalows agro-écologiques bâtis sur un terrain de 5 ha appartenant à sa famille. Il a également reçu des dons de la part de personnes habitant depuis longtemps sur l'île de Rum Cay, et avec qui il partage une passion et un intérêt communs pour la protection de l'environnement et la promotion de l'éducation environnementale.

Burnside a monté son entreprise en janvier 2012 après avoir terminé une formation en ligne sur le thème « écotourisme : éléments de base à la création d'un projet touristique novateur »,⁴³ formation qui a énormément accru ses compétences en la matière. Une subvention de 200 US \$ lui a été accordée par les organisateurs de la formation, l'IICA et l'OEA (Organisations des états américains), couvrant ainsi la moitié du coût de la formation.

Le Projet *Siphiwe Honey Gold Farm and Preserve* créé par Burnside est une entreprise d'écotourisme agricole certifiée qui promeut l'éducation environnementale, la préservation des ressources naturelles et la recherche agronomique par le biais d'une participation à des activités éco touristiques. Le programme a obtenu sa certification locale grâce au soutien du ministère du tourisme des Bahamas, du Bahamas National Trust (organisme privé de sauvegarde du patrimoine historique et naturel des Bahamas) et du programme de certification écologique « *going green* » du ministère de l'environnement. Burnside devait suivre un cahier des charges strict et respecter certains critères. Des inspecteurs ont effectué cinq visites en neuf mois et lui ont finalement accordé sa certification écologique. L'entreprise s'efforce d'atteindre de nombreux objectifs en lien avec le respect de l'environnement comme la réduction des déchets, la réutilisation ou le recyclage, l'accroissement de l'efficacité dans l'utilisation des énergies et de l'eau, la réduction de l'empreinte carbone, l'utilisation de pesticides biologiques et la sensibilisation des employés et des consommateurs aux efforts écologiques de l'entreprise.

Les bungalows écologiques visent notamment à réduire la quantité d'énergie et d'eau utilisée par les occupants. Des arbres d'ombrage sont disséminés dans la propriété et notamment autour des bungalows afin de les protéger du soleil et ainsi les rafraîchir. Les bungalows bénéficient également de systèmes de chauffage et de climatisation écoénergétiques ainsi qu'un éclairage à économie d'énergie (lampes néons dans toute la propriété). La ferme ainsi que la réserve sont pourvus de panneaux solaires photovoltaïques fournissant l'électricité et il y a un système de chaudière solaire pour chauffer l'eau ; des mesures d'économies d'eau sont également mises en place. Un bac à compost recueille tous les déchets alimentaires – épiluchures, queues et tiges, fruits et légumes frais pourris et restes d'aliments cuits - et ce compost est utilisé comme engrais sur les cultures et les productions maraichères. Les pneus usagés sont réutilisés et transformés en mangeoires pour les animaux sauvages ou empilés les uns sur les autres pour la culture, sur de petites parcelles, de tubercules comme les pommes de terre, les ignames, le manioc, le gingembre et les patates douces. Des techniques d'aménagement du territoire respectueuses de l'environnement sont adoptées et les engrais chimiques, pesticides, et herbicides sont bannis afin d'éviter que des produits chimiques ne viennent contaminer les ruisseaux et rivières alentours ainsi que l'eau potable, ce qui entraînerait des dommages sur les espèces aquatiques et nuirait à la qualité de l'eau. Par ailleurs, seules des plantes originaires des Bahamas sont implantées dans la propriété puisqu'elles sont adaptées au climat et au sol indigènes et requièrent donc un minimum d'arrosage.

La réserve de Burnside s'intéresse tout particulièrement aux jeunes. A ce jour, plus de 700 jeunes ont participé au Programme de volontariat pour la jeunesse (YVP), au Camp d'été annuel de l'agro-écotourisme (AASC) et au Programme d'aide à la jeunesse (CYOP), qui sont tous des programmes de

⁴² www.iica.int/Eng/prensa/IICAConexion/IICAConexion2/2012/N07/secundaria3.aspx www.thebahamasweekly.com/publish/international/Bahamian_agriculture_science_teacher_wins_International_Talent_and_Innovation_Competition_TIC_Award_2012_printer.shtml

⁴³ www.iica.int/eng/prensa/iicaconexion/IICAConexion/2011/N11/secundaria12.aspx



(25) Burnside en train de démontrer la rentabilité de la vente de graines cultivées dans des plateaux à semis. (26) Un bungalow agro-écologique du Projet Siphixwe Honey Gold Farm and Preserve construit au bord d'un étang. (27) Burnside assis près de la porte extérieure d'un four en argile (tandoor). © Burnside

stage à la ferme ou de formation à l'apiculture. A l'issue de leur formation, les jeunes participants au programme reçoivent un certificat.

Les jeunes ont retiré des bénéfices très diversifiés de ce projet grâce à des ateliers agroenvironnementaux et des sessions d'apprentissage en plein-air. Leur sensibilisation à l'environnement s'est accrue, ainsi que leur conscience des meilleures pratiques agricoles durables. Ils ont aussi pu avoir accès à la notion d'entrepreneuriat des jeunes grâce à des séjours à la ferme et des programmes de stage, et ont également acquis une plus grande autonomie et un plus grand respect envers la nature et envers les personnes, notamment envers les mentors de la communauté qui leur ont servis de modèles. Leur implication ne cesse de grandir et ils commencent à agir en faveur du changement, entraînant d'autres jeunes gens à leur suite qui deviendront à leur tour des délégués agro-éco-environnementaux. A ce jour, trois stagiaires ont monté leur entreprise agricole : deux ont créé une exploitation apicole et le dernier s'est lancé dans la production de citrons biologiques.

En 2012, le projet de Burnside a gagné le prix Eco-Challenge des TIC Americas, organisé par le YABT en partenariat avec l'OEA. Le but de ce concours était de créer une plateforme pour les jeunes entrepreneurs afin de promouvoir leurs idées professionnelles.

(Etude de cas élaborée par T. van 't Wout, à partir de l'enquête)

Informations fournies par M. Raynard Burnside, Directeur et créateur du projet.

Plus d'informations disponibles sur :
www.siphixwehoneygoldfarm.blogspot.com/

33. FABRICATION DE PAPIER À PARTIR DE JACYNTHES D'EAU

KENYA ET OUGANDA

Si l'on ne régule pas la prolifération des jacinthes d'eau (une mauvaise herbe aquatique), elle recouvrira rapidement la totalité de la surface des lacs et des étangs. Cela n'altèrera pas seulement la circulation de l'eau mais empêchera également le soleil d'atteindre les plantes aquatiques, ce qui réduira la teneur en oxygène de l'eau, entraînant la mort des poissons. Les jacinthes d'eau sont également l'habitat de prédilection des moustiques. On peut contenir cette plante grâce à divers produits chimiques ou enzymatiques, ou encore manuellement, mais ces méthodes sont chères et souvent assez inefficaces.

Michael Otiendo, un Kenyan de 32 ans, et Robert Atuhaire, Ougandais, ont tous deux transformé un problème environnemental en une opportunité commerciale et utilisent dorénavant la jacinthe d'eau pour fabriquer du papier.

Michael a monté son entreprise avec seulement 10.000 KSh (120 US \$) en utilisant les connaissances acquises au cours de sa formation au Centre d'innovation de Kisumu (KICK). Le KICK propose des formations aux jeunes des alentours du Lac Victoria dans le but de les aider à concevoir et commercialiser des produits innovants et de qualité créés à partir de matériaux recyclés (principalement des déchets). Robert, quant à lui, a monté son entreprise à la fin de ses études universitaires en sciences et technologies du bois. Robert fait la promotion de son entreprise grâce à un blog et à la vente directe, mais aussi par le bouche-à-oreille. Il implique également les plus pauvres parmi sa communauté en leur demandant de récolter les jacinthes au lac et en les leur achetant.

Les plantes sont ensuite transformées en papier grâce à un procédé artisanal via une machine construite dans la région. Parmi les produits finis on trouve des chemises en carton, du papier imprimante au format A4, des cadres photos, des sacs de course et des pochettes cadeaux pour les cérémonies. On peut aussi mélanger les jacinthes d'eau avec divers résidus agricoles issus de la paille de blé, des fibres de bananiers ou des cannes à sucre, ou encore avec des déchets de papier provenant de bureaux ou d'universités, afin de réaliser différents types de papier.

(Etude de cas élaborée par T. van 't Wout, à partir de sources internet)

Plus d'informations disponibles sur :
www.businessdailyafrica.com/Artisan-turns-hyacinth-waste-paper-into-cash-machine/-/1248928/1425398/-/item/0/-/7jas3y/-/index.html
www.ifad-un.blogspot.it/2011/10/sfrome-new-employment-opportunity-in.html
www.paforenterprises.blogspot.com

4.3 Conclusions

Le potentiel de croissance liée aux emplois-verts est énorme, que ce soit par la création de nouveaux métiers de l'environnement, ou par la transformation de métiers existants en emplois plus respectueux de l'environnement, contribuant ainsi au développement durable, à la lutte contre la pauvreté et à une meilleure assimilation sociale des jeunes. Il devient de plus en plus évident que des investissements doivent être faits dans les domaines de la formation et de l'éducation afin que les jeunes puissent acquérir de nouvelles compétences ou améliorer les leurs pour avoir accès aux emplois-verts.

Les gouvernements donnent de plus en plus la priorité aux **politiques environnementales** (concernant la reforestation et la protection de l'environnement par exemple) mais omettent souvent de renforcer les réglementations concernant le marché du travail et les systèmes de formation professionnelles, et de relier ces deux aspects. Néanmoins, quelques gouvernements ayant les moyens fiscaux nécessaires ont initié avec succès des programmes de création d'emplois-verts à destination des populations les plus vulnérables, notamment les jeunes. Des pays comme l'Australie, La Chine et la République de Corée ont activement encouragé la création d'emplois-verts. Au Danemark, en Irlande et en Suisse, cette impulsion s'est accompagnée de programmes de formation et de reconversion professionnelle. L'Australie est allée encore plus loin en mettant en avant le développement de l'éducation, de la formation et des compétences liées à la durabilité, créant ainsi une culture de l'innovation et renforçant les compétences nécessaires au passage vers une économie plus respectueuse de l'environnement.⁴⁴

Donner aux jeunes l'**opportunité d'accéder à l'éducation et à la formation**, que ce soit de manière formelle ou informelle, les aide à faire un pas de plus vers les emplois-verts. Si les jeunes ne sont pas intégrés aux programmes de l'EFTP pour parfaire leurs compétences en matière environnementale, il leur est alors bien plus difficile de trouver des emplois-verts.

Les études de cas décrites dans ce chapitre montrent que les jeunes ont à leur disposition différentes manières d'accéder au savoir et aux informations nécessaires à l'acquisition ou au renforcement de leurs compétences.

- > Les **études dites classiques** (ou formelles), en intégrant ces notions dans les cours d'histoire, de géographie, de biologie et de chimie, permettent aux jeunes étudiants d'être de plus en plus au fait de sujets comme la conscience environnementale, la pollution et la gestion des déchets. Au cours de leurs études supérieures, les étudiants peuvent suivre des cours sur l'agriculture biologique, les sciences environnementales et les énergies renouvelables dans un contexte de développement durable.
- > Des **activités éducatives plus informelles** permettent aux jeunes d'accéder aux connaissances nécessaires à l'acquisition et au renforcement de leurs compétences. En Chine par exemple, le programme de stages de l'ASC géré par le PCD a permis aux jeunes de bénéficier d'une expérience de terrain sur la façon de cultiver des produits biologiques, grâce à un travail conjoint des agriculteurs et des ONG qui œuvrent pour sensibiliser les consommateurs à l'agriculture biologique (cas n°33). Au Tibet, l'ETTI (cas n°28) est un exemple de programme de formation professionnelle parfaitement réussi dans le secteur de l'apiculture : des jeunes issus d'une population vulnérable ont eu la chance de pouvoir développer leurs compétences, accroître leur rendement, améliorer la qualité de leur miel et commercialiser leurs produits.
- > Les **formations sur le terrain** peuvent également fonctionner dans de nombreux cas. Dans la *Siphiwe Honey Gold Farm and Preserve*, les jeunes apprennent la façon de gérer une entreprise écotouristique ainsi que les techniques de gestion des déchets et de préservation de

⁴⁴ www.apskills.ilo.org/resources/skills-for-green-jobs-consolidated-response

l'eau, et se forment également à l'apiculture (cas n°31). Dans le Programme d'apprentissage des emplois-verts géré par l'association *YouthWorks*, les jeunes perçoivent un salaire pendant la durée de leur apprentissage ainsi qu'un soutien pour trouver du travail à l'issue de la formation (cas n°29). Le Rwanda nous montre un autre exemple de réussite de formation professionnelle de renforcement des compétences, grâce à un programme de formation de maçons et de superviseurs dans des petites sociétés de biogaz (cas n°27). Ce programme a permis la construction, l'installation, l'entretien et le contrôle de biodigesteurs de grande qualité.

- > Les **associations à but non lucratif** comme *EcoVentures International*, proposent aux jeunes Haïtiens et Mexicains des programmes d'éducation et de formation dont le thème principal est la promotion de l'agriculture en tant qu'entreprise grâce aux simulations « AgriPlanner » et AgriMarket ». ⁴⁵ Le programme des JFFLS (cas n°26), à travers l'apprentissage par la pratique et l'expérience, œuvre pour la valorisation des entreprises agricoles et de l'agriculture biologique auprès des jeunes, notamment auprès des jeunes non-scolarisés.
- > **Internet** est devenu une immense source d'information et de savoir, et met à notre disposition de nombreux programmes de formation. De nombreuses universités de par le monde ainsi que des associations à but non lucratif tels que le Centre pour le développement durable ⁴⁶ proposent des cours de formation en ligne permettant d'accéder aux informations concernant l'agriculture durable.

En 2009, *Team for Nature and Wildlife* (littéralement « une équipe pour la nature, la faune et la flore »), une association à but non lucratif emmenée par des jeunes, a initié le projet « Emplois-verts pour les jeunes » (en anglais « *Youth Employment for Green Jobs* »), projet financé par le fonds pour la jeunesse d'ONU-Habitat. Ce programme s'adresse aux jeunes hommes et femmes entre 18 et 35 ans qui sont au chômage et leur propose de suivre une formation de 18 mois. Un total de 100 jeunes gens ont été choisis parmi les quelques 167 postulants, et un minimum de 75 pour cent des bénéficiaires du programme étaient des jeunes au chômage vivant dans les bidon villes. Grâce à cette formation, ils possèdent maintenant les compétences requises pour fabriquer des bougies, des briquettes de biomasse, du compost et du miel bio, ainsi que des compétences entrepreneuriales. Le projet a également incité les jeunes à monter leur propre entreprise verte : certains se sont lancés dans le lombricompostage, d'autres dans la production commerciale de légumes biologiques ou encore dans l'apiculture. ⁴⁷ L'entreprise écotouristique de Burnside est un bon exemple de la manière dont les jeunes peuvent créer une entreprise verte labellisée (cas n°31), tandis que la société fabriquant du papier à partir de jacinthes d'eau, une mauvaise herbe aquatique (cas n°32), est un modèle d'innovation créative.

L'entrepreneuriat est un enjeu majeur dans la création d'emplois : impliquer les jeunes au sein des entreprises écologiques les aide à accéder plus facilement aux emplois-verts. Mais lorsqu'ils souhaitent créer leur propre entreprise, les jeunes doivent alors suivre une formation supplémentaire. En 2011, le YEF (Aide aux jeunes entrepreneurs) s'est associé à l'université Inoorero de Tanzanie pour proposer un cursus supérieur sur le thème de l'entrepreneuriat écologique dans le but de promouvoir ce secteur (OIT, 2012a). Les jeunes doivent également pouvoir avoir accès aux finances pour monter leur propre entreprise. Les cas étudiés ici montrent les différents moyens à la disposition des jeunes qui veulent emprunter de l'argent, comme par exemple la participation aux concours dédiés aux jeunes entreprises, l'obtention de prêts du Fonds de développement pour les jeunes entrepreneurs (YEDF) - organisation créée par le gouvernement Kenyan afin de proposer des prêts aux entreprises vertes et aux jeunes porteurs d'idées d'entrepreneuriat durable (OIT, 2012a) -ou de prêts du programme indonésien d'entrepreneuriat vert - partenariat entre l'OIT et la Banque Centrale indonésienne qui vise à créer de nouvelles entreprises et de nouveaux métiers liés au développement durable, à améliorer les offres de formation et d'encadrement et à promouvoir les politiques vertes au niveau national, régional et local.

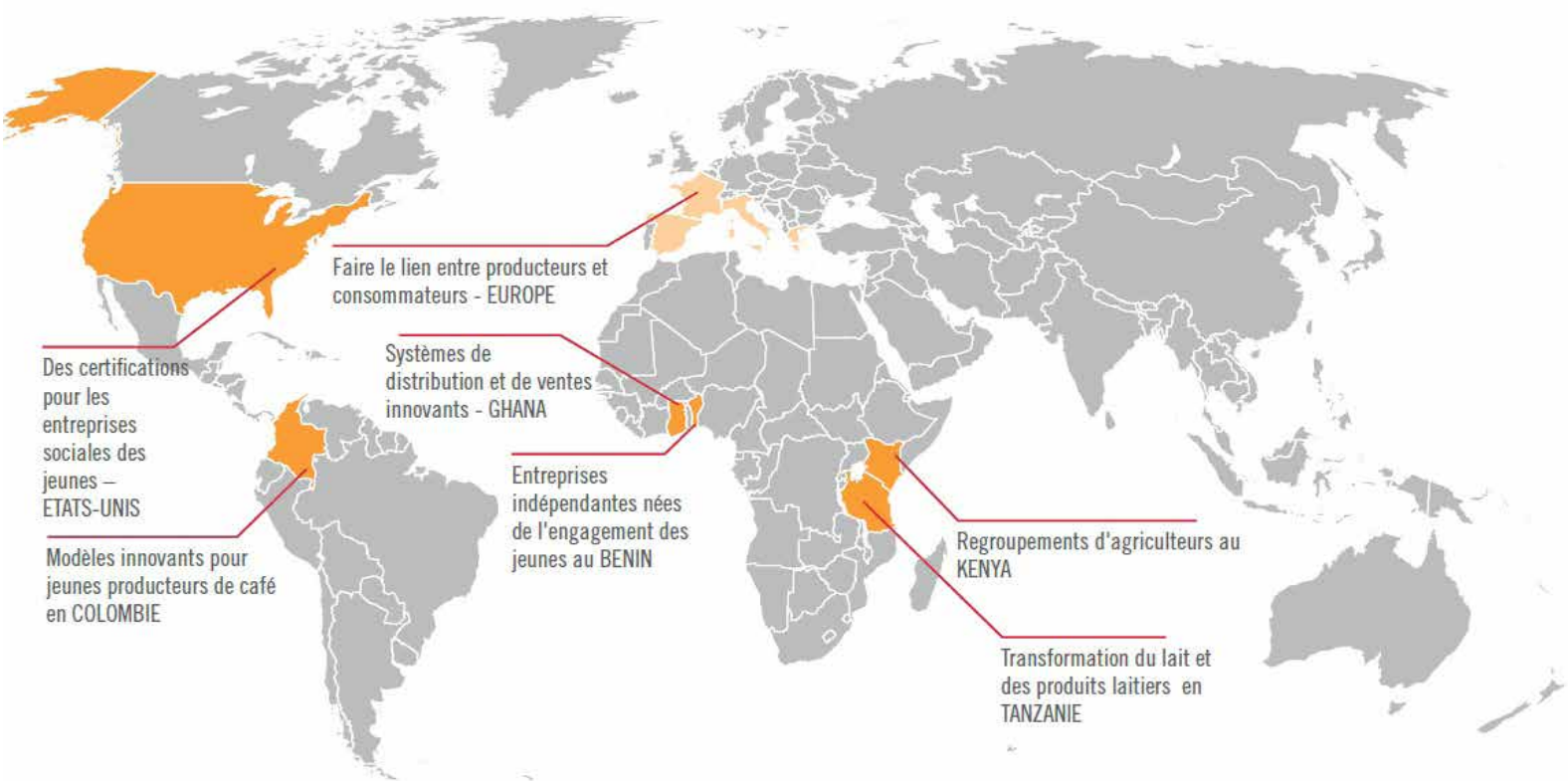
⁴⁵ www.eco-ventures.org/folio/curriculum-training

⁴⁶ www.csd-i.org/about-us

⁴⁷ www.tnwnepal.org/download/YouthEmpUNReport.pdf

5. Accès aux marchés

AUTEURS PRINCIPAUX : ALESSANDRA GIULIANI
ET FRANCESCA DALLA VALLE



5.1 Introduction

Accéder aux marchés pour les agriculteurs signifie avoir les moyens d'acquérir les intrants nécessaires à la production agricole, d'accéder aux services et de distribuer leurs produits aux acheteurs (FIDA, 2010a). Les marchés permettent de générer des revenus et contribuent à lutter contre la pauvreté et la faim dans les pays en voie de développement. Ils poussent également la production à répondre aux besoins du consommateur en termes de quantité et de qualité (Van Schalkwyk *et al.*, 2012). Permettre aux petits exploitants d'accéder aux marchés de manière pérenne est indispensable si l'on veut augmenter leurs revenus et les sortir de la pauvreté.

Si l'on considère que les jeunes ruraux représentent le futur du secteur agricole (MIJARC/FIDA/FAO, 2012), il est fondamental qu'ils accèdent aux marchés pour accroître la productivité, augmenter les revenus et réduire la pauvreté et la faim pour les années à venir. Cependant les jeunes font face à de nombreuses difficultés lorsqu'ils tentent d'accéder aux marchés, difficultés qui vont même bien au-delà de celles rencontrées en règle générale par les petits exploitants eux-mêmes, surtout dans les pays en voie de développement.

Avant de pouvoir accéder aux marchés, les jeunes des zones rurales ont déjà dû surmonter de nombreuses difficultés pour pouvoir démarrer leur activité agricole, notamment en termes d'accès à la terre (chapitre 2), aux intrants et aux services financiers (chapitre 3). Par ailleurs, beaucoup de jeunes gens manquent de l'expérience et du savoir relatifs au fonctionnement des marchés, ainsi que des compétences commerciales, entrepreneuriales et de gestion. Enfin, comme beaucoup de petits exploitants agricoles, ils manquent aussi d'informations au sujet des prix. L'accès à l'information et à l'éducation est plus difficile en milieu rural qu'en ville, de même que l'accès aux connaissances sur les NTIC, surtout chez les jeunes femmes pauvres (chapitre 1).

Dans un contexte de mondialisation galopante, la demande pour des produits alimentaires transformés de grande qualité, combinée à une hausse du nombre de supermarchés dans le monde, a de fortes répercussions sur le système mondial de commercialisation des denrées alimentaires en ce sens qu'elle modifie les systèmes d'approvisionnement et introduit de nouvelles normes de qualité et de sécurité. Grâce à de meilleurs systèmes de communication et de liaison entre les villes et les campagnes, et à une diminution des barrières commerciales, les marchés tendent à s'ouvrir et à s'homogénéiser sur la base des normes internationales, et donc à devenir de plus en plus concurrentiels. Les nouveaux systèmes d'approvisionnement nécessitent un apport régulier de grandes quantités de produits destinés aux supermarchés et favorisent de fait les grands exploitants au détriment des petits producteurs, qui sont souvent des jeunes, surtout dans les pays en voie de développement. Ces petits agriculteurs de moins de 35 ans sont souvent contraints de se mettre en conformité avec les normes qualitatives, de couvrir les frais de certification et d'investir dans les technologies et les infrastructures, ainsi que dans une main d'œuvre plus qualifiée. En théorie, les jeunes et petits producteurs des pays en voie de développement peuvent positionner leurs produits sur le marché à plusieurs niveaux : local (rural), urbain en développement, régional et international. Améliorer leur accès à ces marchés régionaux, nationaux et internationaux est très important si l'on veut qu'ils puissent vendre leurs produits à de meilleurs prix. Dans la pratique cependant il leur est bien souvent difficile de maintenir les standards requis ainsi que le volume, la qualité et la diversité des produits. Les marchés locaux sont traditionnellement plus accessibles car ils se déroulent à plus petite échelle et impliquent une logistique moindre et une concurrence plus modérée comparées aux marchés nationaux et internationaux plus imposants.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que les canaux de distribution tendent à évoluer des petits marchés locaux vers les marchés nationaux et internationaux, et que les marchés locaux commencent à se conformer aux normes internationales. En conséquence, les difficultés rencontrées par les jeunes et petits producteurs sont dorénavant visibles en dehors du cadre des exportations.

Un marché commercial rural typique est organisé autour d'un grand nombre de producteurs et de consommateurs mis en relation par relativement peu d'intermédiaires commerciaux (FAO, 2005).

Ces intermédiaires ont une bonne connaissance du marché et peuvent par conséquent influencer sur les politiques commerciales. En général, les filières commerciales plus longues qui impliquent de nombreux intermédiaires représentent un défi plus grand pour les jeunes et petits producteurs, étant donné leur âge, leur manque d'expérience et leur faible marge de négociation. Les jeunes producteurs ont tendance à commercialiser leurs produits par l'intermédiaire de ces acteurs économiques puissants, qui prélèvent généralement une grande part des bénéfices ou proposent des crédits destinés aux intrants à des taux d'intérêt très élevés (chapitre 3). Il y a une autre raison expliquant cette distribution inégale du pouvoir économique (Van Schalkwyk *et al.*, 2012) et le manque d'information des jeunes au sujet des marchés et des prix : les jeunes ne sont souvent pas assez organisés (MIJARC/FIDA/FAO, 2012). Une meilleure organisation pourrait permettre de réaliser des économies d'échelle, de diminuer les risques, de réduire les coûts de transaction et d'accéder aux diverses ressources, notamment au financement (Kruijssen, Keizer et Giuliani, 2009).

Les jeunes femmes vivant dans les zones rurales des pays en voie de développement peuvent rencontrer des difficultés supplémentaires dans leur accès aux marchés, notamment du fait des normes culturelles en vigueur dans de nombreuses communautés qui restreignent leur liberté de mouvement (USAID, 2005) (chapitre 1).

À la lumière des faits que nous évoquons ci-dessus, il est évident que les structures des marchés actuels ne sont pas en faveur des jeunes agriculteurs. Malgré cela, le développement des marchés et des infrastructures au sein des zones rurales peut créer de réelles opportunités d'emploi pour les jeunes dans des filières autres qu'agricoles (par exemple en tant que courtier, intermédiaire, informateurs commerciaux etc.), ainsi que dans des métiers ne nécessitant pas d'accéder à la terre (chapitre 2) ou à d'autres facteurs de production. Ces nouvelles opportunités d'emploi peuvent par contre nécessiter des compétences et savoirs très spécifiques (comme les NTIC par exemple), dans des domaines où les jeunes peuvent avoir un avantage par rapport aux plus anciens. Les jeunes agriculteurs ont tendance à s'impliquer dans toutes les étapes de la chaîne de valeur, ils sont tournés vers le monde de l'entreprise et recherchent des façons innovantes de gagner leur vie en faisant partie de réseaux sociaux et pas seulement des réseaux dédiés à l'agriculture.

5.2 Etudes de cas

33. CONNECTER LES AGRICULTEURS

KENYA

Au Kenya, comme dans beaucoup d'autres pays en voie de développement, les petits exploitants éprouvent à la fois des difficultés à acheter des intrants de bonne qualité à un tarif raisonnable, mais aussi à vendre leurs produits de façon régulière à un prix équitable. Les intermédiaires ont, quant à eux, accès aux informations de marchés et sont de ce fait en position de déterminer le prix d'achat du produit.

Trois jeunes entrepreneuses d'une petite vingtaine d'années, et les membres d'AkiraChix⁴⁸ un forum dédié aux femmes férues de technologies de l'information, ont décidé de s'attaquer au problème en utilisant la technologie. Elles ont fondé Mfarm, une entreprise de logiciels agro-alimentaires qui met en lien les agriculteurs, les fournisseurs et les acheteurs.

Le but de Mfarm est de combler le manque d'informations concernant les marchés en utilisant les technologies de l'information, principalement les téléphones portables qui sont maintenant accessibles à de nombreux agriculteurs kenyans. Les agriculteurs ne savent généralement pas combien ils doivent produire, qui achètera leurs produits, en quelle quantité et quand. La méthode du Mfarm est simple et c'est en partie ce qui attire les utilisateurs. Un service de SMS informe les agriculteurs en temps réel sur

⁴⁸ www.akirachix.com

les prix des cultures et autres informations liées au marché, les relie directement aux acheteurs, et, ce qui est tout aussi important, les relie entre eux afin qu'ils puissent mutualiser leur production et accéder à de plus gros marchés. En guise d'exemple, un producteur peut envoyer un message via le système Mfarm pour annoncer qu'il vend des pois mange-tout, indiquant alors le type de produit, la quantité, le prix et le lieu, tout cela en langage SMS : « vends pois mange-tout 400 g 4.800 Nyeri ».

En plus de relier les producteurs aux marchés, le service de SMS de Mfarm permet également aux agriculteurs de vérifier les tarifs pratiqués pour les différentes cultures, que ce soit en local ou dans d'autres régions, ainsi que le prix des différents intrants (engrais, graines ou pesticides par exemple). Mfarm aide les agriculteurs à faire les meilleures affaires possibles et à obtenir des remises sur volume grâce à des achats collectifs. Un autre service permet aux producteurs de vérifier les prévisions météorologiques de façon à semer et récolter de manière plus sûre.

Les efforts fournis par ces jeunes femmes pour monter l'entreprise ont été récompensés lorsque devant les 87 autres concurrents du concours IPO48 (le but du concours est de fonder une start-up technologique en seulement 48 heures), elles ont gagné le premier prix d'un montant de 1 million KSh (11.764 US \$) à investir dans leur société. Un peu moins de trois ans après sa création, Mfarm bénéficie à plus de 8.000 agriculteurs au Kenya, contribuant ainsi à diminuer leurs frais généraux et à établir de meilleures connexions entre produits et marchés. Mfarm aide aussi les courtiers, les opérateurs en transformation de produits, les industries agroalimentaires et la grande distribution à obtenir un approvisionnement fiable et régulier, et à mieux contrôler la quantité et la qualité de leurs achats.

En octobre 2013, la société a obtenu un financement de 20 millions KSh (235.000 US \$) de la part de la fondation Safaricom. Cet argent servira à un projet-pilote visant à délivrer l'information aux petits exploitants agricoles et à leur obtenir de meilleurs prix grâce à la technologie mobile.

Faisant elles-mêmes partie de la population dite jeune, les trois jeunes femmes qui ont fondé l'entreprise montrent un intérêt tout particulier pour les jeunes agriculteurs. Elles espèrent que l'utilisation des outils technologiques, qui sont familiers aux jeunes gens, les aidera à se lancer dans une carrière agricole. « Nous voulons enseigner aux jeunes que l'agriculture n'est pas seulement un métier de vieux, parce qu'actuellement ils laissent tout à l'ancienne génération ».

(Etude de cas élaborée par A. Giuliani, à partir d'informations du CTA)

Plus d'informations disponibles sur : www.mfarm.co.ke

34. SYSTÈMES DE DISTRIBUTION ET DE VENTES INNOVANTS

GHANA

Il est de tradition dans de nombreux pays africains de se focaliser sur l'exportation des cultures d'exportation en négligeant largement des marchés intérieurs plutôt inefficaces. Il en résulte un énorme gaspillage alimentaire, et pour le consommateur, des prix d'achat très élevés pour certains produits comme les fruits et légumes. Les agriculteurs souffrent aussi des bas prix pratiqués et d'une grande incertitude concernant les débouchés. Un jeune entrepreneur ghanéen de 26 ans, Richard Ahedor Seshie, a décidé de relever le défi et a fondé Vivuus Ltd, une petite entreprise visant à améliorer le système de transport collectif en zones rurales et à augmenter les revenus des petits agriculteurs et des vendeurs des rues de 10 pour cent. Vivuus Ltd opère aussi hors du Ghana et met actuellement son modèle en œuvre chez ses voisins de Côte d'Ivoire, ce modèle est applicable à tous les pays subsahariens en général. Quelques 20 pour cent de la production alimentaire distribuée à Accra reste invendue et pourrit sur place puisque les grossistes ne peuvent pas prédire les ventes du jour et achètent donc en excès. Au bout de la chaîne, c'est le consommateur qui en fait les frais, et au cours de la dernière décennie, cette inefficacité a contribué à augmenter les prix de certains aliments de base de près de 900 pour cent.

L'action de Vivuus Ltd se base sur le principe de « portabilité + mobilité » pour aider les vendeurs des rues urbaines de denrées alimentaires de base ainsi que les petits exploitants agricoles à sortir de la pauvreté. L'entreprise a développé un système de transport rural permettant une collecte efficace des récoltes excédentaires, des déchets agricoles et des résidus des marchés des centres urbains, les vendant



(28) Explication du système de vente basé sur la téléphonie mobile à une jeune vendeuse. (29) Des membres du personnel de Vivuus Ltd © Vivuus Ltd

ensuite à des tiers ou en vue d'une transformation en biogaz ou en engrais. Un agriculteur leader est choisi pour superviser la récupération des produits chez les autres agriculteurs, muni d'un « vélo-cargo » qui lui permet de transporter le produit jusqu'au marché.

Vivvus a également développé un système de vente basé sur la téléphonie mobile qui permet aux vendeuses des centres urbains d'acheter des aliments de base. La société envoie des agents sur le terrain pour inscrire les vendeuses, qui doivent de leur côté posséder un téléphone portable. Ces femmes deviennent alors des vendeuses-pivot, contrôlant la vente au détail au consommateur sur les marchés urbains et améliorant la distribution. Vivvus envoie aux vendeuses des SMS « offre du jour », qui propose des produits de base à prix bradé. Grâce au système de collecte expliqué ci-dessus, la quantité de denrées alimentaires disponibles est suffisante pour répondre aux commandes croissantes.

Vivvus Ltd bénéficie de nombreux soutiens et partenaires techniques. Elle a été assisté à ses débuts par le Capital-risque pour l'Afrique (VC4A), une plateforme internet fondée en 2008 dans le but de procurer aux toutes jeunes entreprises (principalement des entreprises africaines dirigées par des jeunes) des moyens efficaces de se relier les unes aux autres et de pouvoir bénéficier de lieux de négociation ainsi que d'outils pour travailler en réseau avec les investisseurs. VC4A est une communauté en plein essor dédiée aux jeunes professionnels ayant la vision d'une croissance africaine par l'entrepreneuriat. La plateforme a été à l'origine d'un programme de mentorat en « jumelage » appelé VC4africa.biz, programme qui met en relation de jeunes entrepreneurs ou de jeunes compagnies avec des investisseurs ou des clients potentiels dans le but d'accroître leurs opportunités commerciales.

(Etude de cas élaborée par F. Dalla Valle et A. Giuliani, à partir d'informations fournies par le CTA)

Plus d'informations disponibles sur :
www.vc4africa.biz | www.vc4africa.biz/ventures/Vivvus-ghana
www.vc4africa.biz/blog/2012/08/13/Vivvus-limited-a-holistic-approach-to-achieve-energy-and-food-security-in-ghana

35. FAIRE LE LIEN ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS

SUD DE L'EUROPE

« *We deliver taste* » (littéralement « Nous livrons du goût ») est une plateforme qui cherche à créer un pont entre les producteurs et les consommateurs. Fondée sur des principes de transparence et de commerce équitable, et principalement dédiée aux jeunes agriculteurs, cette société privée inscrite au registre du commerce a été créée en mars 2013 par un groupe de jeunes gens déjà engagés dans les organisations *Slow Food*⁴⁹ et *Slow Food Youth Network* (réseau *Slow Food* pour les jeunes).⁵⁰ Cette société a été lancée exclusivement grâce aux NTIC (Skype, Facebook, Google Drive et Dropbox).

Le but de cette plateforme est de proposer des conseils sur-mesure aux petits exploitants de moins de 35 ans afin de les inciter à respecter les traditions locales, à préserver les sols, à accroître la biodiversité et à protéger les ressources naturelles, tout en produisant des denrées alimentaires. Elle les aide également à créer des marques commerciales dans le but d'améliorer leur accès aux marchés, notamment pour les petits et jeunes exploitants exclus des principales chaînes d'approvisionnement. Ceci fait, « *We deliver taste* » achète leurs produits et les met en vente sur des marchés haut-de-gamme en Europe et à l'étranger grâce à une boutique en ligne. « *We deliver taste* » organise également des événements gastronomiques et des ateliers de dégustation afin de présenter les produits aux consommateurs et leur conter l'histoire qui se cache derrière le goût de ces produits. Les populations visées sont les jeunes et les consommateurs responsables, le but ultime étant de les relier directement aux jeunes producteurs qui travaillent dans le respect de l'environnement, de l'éthique et des traditions.

« *We deliver taste* » officie en Grèce, en Italie, En France, en Espagne et à Chypre. La société a également été exportée en dehors de la région méditerranéenne dans les Pays-Bas et la République Tchèque où elle a notamment commercialisé avec succès « Calypso »,⁵¹ une petite marque familiale d'huile d'olives produite dans le nord de la Grèce et gérée par des jeunes gens.

Le succès de « *We deliver taste* » peut s'expliquer de plusieurs façons :

- > L'intérêt croissant des consommateurs pour l'origine et l'histoire des aliments qu'ils achètent, pas seulement en Europe mais partout dans le monde ;
- > Les jeunes gens instruits qui parlent une langue étrangère et font partie d'un large réseau social se tournent vers la terre pour trouver du travail, poussés par la crise financière qui sévit dans le sud de l'Europe ;
- > Les NTIC et internet offrent d'excellentes opportunités aux producteurs de se connecter directement aux consommateurs ;
- > Le personnel de « *We Deliver Taste* » fait preuve à la fois de savoir et de savoir-faire sur une vaste gamme de sujets, que ce soit en alimentation, en gastronomie ou en agriculture.

(Etude de cas élaborée par A. Giuliani, à partir de l'enquête)

Informations fournies par M. Pavlos Georgiadis, Co-fondateur de « *We Deliver Taste* ».

Plus d'informations disponibles sur :
www.wedelivertaste.com | www.facebook.com/wedelivertaste

⁴⁹ www.slowfood.com

⁵⁰ www.slowfoodyouthnetwork.org

⁵¹ www.calypsotree.com

36. DES CERTIFICATIONS POUR LES ENTREPRISES SOCIALES DES JEUNES

ETATS-UNIS

YouthTrade a été conçu par le Réseau mondial pour l'entrepreneuriat durable des jeunes (YES)⁵² en partenariat avec l'Institut du capitalisme conscient (CCI)⁵³ puis créé par de jeunes entrepreneurs afin de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des moins de 35 ans grâce à la création de nouveaux marchés pour leurs produits. *YouthTrade* favorise la durabilité et encourage des investissements socialement responsables qui prennent en compte les préoccupations environnementales que ce soit sur une échelle mondiale ou locale. *YouthTrade* met en relation des entreprises responsables avec des jeunes entrepreneurs responsables. Une grande partie des jeunes entreprises soutenues par le projet appartiennent au secteur agricole ou agroalimentaire, ce qui n'empêche pas *YouthTrade* d'offrir son soutien à tous types de produits dans la mesure où ils remplissent les critères du projet, c'est-à-dire être présentés par des jeunes, être potentiellement commercialisables et suivre un modèle commercial durable. *YouthTrade* labellise les jeunes entreprises et encourage les entreprises responsables à offrir des espaces de vente aux produits conçus par des jeunes. *YouthTrade* utilise aussi les médias sociaux pour inciter les consommateurs à consommer de manière responsable et engagée, établit des programmes d'achat groupé par les entreprises (*YouthTrade Champions*) et crée des clubs *YouthTrade* pour instruire la jeune génération.

A ce jour, *YouthTrade* a apporté son aide à plus de 50 jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans à travers les Etats-Unis, formant des partenariats avec de grandes compagnies afin de distribuer et vendre les produits certifiés *YouthTrade*, notamment *Nordstrom* et *Whole Foods Market*, une des plus grandes chaînes de supermarchés biologiques qui commercialise des produits bio et naturels, évaluée comme étant l'une des entreprises les plus responsables à l'échelle mondiale⁵⁴ et classée parmi les meilleures de la liste de l'agence américaine de protection de l'environnement (EPA) répertoriant tous les partenaires « verts ». ⁵⁵ En Août 2012, *YouthTrade* a initié un partenariat avec le Babson College, un institut entrepreneurial américain de pointe, afin de créer et diriger le premier studio d'innovation *YouthTrade*. A ce jour, tous les étudiants ou anciens élèves de Babson peuvent facilement bénéficier des programmes de *YouthTrade*.

YouthTrade joue un rôle majeur dans la connexion des jeunes agriculteurs biologiques avec les jeunes entrepreneurs, leur offrant ainsi l'opportunité d'apprendre et de se développer ensemble. *YouthTrade* permet l'ouverture de nouveaux canaux de distribution et les jeunes entrepreneurs labellisés qui observent déjà des pratiques commerciales durables distribuent une partie de leurs dividendes à des causes sociales apparentées. *Heidi Ho Veganics* par exemple, une société fabriquant un fromage végétarien à base de plantes issues d'exploitations agricoles locales certifiées bio, donne 1 US \$ à une organisation de protection des animaux d'élevage pour chaque produit vendu. *Global Village Fruit*, une entreprise produisant des jus de jacques bio, utilise ses bénéfices pour financer l'amélioration des infrastructures et le perfectionnement des connaissances d'agriculteurs indiens cultivant des jacquiers.

(Etude de cas élaborée par F. Dalla Valle, à partir de sources Internet)

Plus d'informations disponibles sur :
www.youthtrade.com/index.php/en | www.facebook.com/IamYouthTrade

⁵² www.kelowna.directrouter.com/~yeswebor/index.php/en

⁵³ www.consciouscapitalism.org

⁵⁴ www.wsj.com/public/article/SB117019715069692873-92u520ldt3ZTY_ZFX442W76FnfI_20080131.html?mod=blogs

⁵⁵ www.epa.gov/greenpower/toplists/top50.htm

37. TRANSFORMATION DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Shambani est une laiterie située dans la commune de Morogoro qui a été créée en 2003 par trois jeunes diplômés de l'université Sokoine en Tanzanie. Suite aux cours qu'ils ont reçus sur le thème de l'entreprise, les trois jeunes sont allés visiter plusieurs fermes laitières ainsi que des laiteries afin d'en apprendre plus sur la transformation du lait et sur ses opportunités commerciales, puis ils ont ensuite fondé la compagnie.

Fraichement diplômés, ils n'avaient en leur possession ni garantie ni registres professionnels pour convaincre une banque de leur prêter l'argent qui leur était nécessaire. Ils ont donc commencé avec un seul producteur capable de leur fournir 30 litres par jour, et ont ensuite réinvesti tous leurs bénéfices initiaux dans l'entreprise tout en augmentant le nombre de leurs fournisseurs. L'entreprise bénéficie maintenant d'un approvisionnement régulier en lait provenant de 256 familles Masaai, possède une capacité de transformation de 2.000 litres par jour, et emploie 18 travailleurs à temps plein, tout en permettant à ses fournisseurs et à quelques employés à temps partiel d'augmenter leurs revenus. L'entreprise organise des collectes quotidiennes dans des containers isothermes et assure le transport du lait dans de bonnes conditions d'hygiène jusqu'à l'usine, où il est pasteurisé et refroidit avant d'être transformé, emballé et mis en vente.

Shambani fournit dorénavant du lait transformé ou d'autres produits laitiers à plusieurs points de vente au détail de Morogoro, de Dodoma (capitale tanzanienne) et de Dar Es Salam (ville commerciale du pays). La compagnie propose six produits différents : lait fermenté pasteurisé, lait frais pasteurisé, beurre, beurre clarifié et yaourts aromatisés, ces derniers étant très populaires auprès des jeunes des écoles,



(30) Collecte du lait chez des agriculteurs.
 (31) Camion de distribution. (32) Installations de transformation. © Shambani

collèges, lycées et universités. Un service de porte-à-porte a également été créé afin d'attirer un plus grand nombre de consommateurs, ciblant notamment les ménages des zones urbaines ayant une vie bien remplie, où les parents ont peu de temps à consacrer aux courses mais désirent néanmoins donner des produits laitiers nutritifs et de bonne qualité à leurs enfants. La livraison se fait aux moyens de vélos et de motos, créant ainsi des opportunités d'emploi pour les jeunes.

Shambani projette d'augmenter ses investissements d'environ 500.000 US \$ dans un futur proche pour que l'entreprise puisse commercialiser ses produits de manière plus efficace, améliorer son emballage, étendre sa collecte de lait et acheter de nouvelles machines qui lui permettront de développer et accélérer le processus de transformation. Le but est d'atteindre un total de plus de 420 petits producteurs laitiers et d'augmenter la capacité de transformation à 4.000 litres par jour, générant ainsi un revenu net supplémentaire de 926 US \$ pour chaque petit fournisseur.

(Etude de cas élaborée par F. Dalla Valle, à partir d'informations fournies par le CTA)

Plus d'informations disponibles sur :
www.shambani.co.tz
www.dairyafrika.com/news.asp?id=40
www.youtube.com/watch?v=ofYosIX74sQ
www.dialogue2012.fanrpan.org/newsroom/youth_in_agriculture_award_shambani_graduate_enterprise

38, MODÈLES INNOVANTS POUR JEUNES PRODUCTEURS DE CAFÉ

COLOMBIE

En 2006, la Fédération nationale des producteurs de café (FNCC)⁵⁶ de Colombie a lancé l'initiative « modèles innovants pour jeunes producteurs de café » avec le soutien de la Banque de développement inter-américaine et de la Banque nationale agraire. Le but de cette initiative est d'aider les jeunes producteurs de café à accéder plus facilement aux marchés tout en leur proposant une assistance pour monter leur entreprise et la développer. Cette initiative se compose de deux éléments majeurs.

Le premier élément-clé met l'accent sur l'aide apportée aux jeunes producteurs pour monter leur entreprise, et pour identifier et évaluer les zones propices à une production de café durable. Une fois ces zones identifiées, la FNCC se met en rapport avec la Banque nationale agraire pour acheter les terres, et les jeunes producteurs peuvent alors commencer leur exploitation. Pour pouvoir postuler à cette aide, les jeunes producteurs potentiels doivent résider dans la zone en question depuis au moins trois ans, avoir entre 18 et 35 ans et avoir été à l'école pendant neuf ans minimum. Au cours des deux premières années du projet, 1.300 jeunes producteurs ont postulé et 225 parcelles de terre ont été distribuées.

Le deuxième élément de l'initiative se concentre principalement sur l'aspect purement commercial des entreprises de jeunes producteurs. Les jeunes reçoivent un soutien à la création d'entreprises agroalimentaires collectives, connues sous le nom de CBU (industrie du café en Colombie), tandis que la FNCC garantit aux producteurs la vente de leurs produits à un prix équitable et transparent grâce à son réseau composé de 540 points de vente. La FNCC propose aussi un suivi par le biais de ses unités de conseils spéciales qui offrent un soutien technique régulier permettant de garantir que le café satisfait aux critères d'exigence de qualité. La FNCC trouve son compte dans cet arrangement puisqu'elle consolide ainsi sa position de plus gros exportateur individuel de café vert dans le monde, représentant 27 pour cent des exportations de café colombien.

Au cours des deux premières années de cette initiative, sept CBU sont devenues pleinement opérationnelles, une couverture de sécurité sociale jusqu'alors inexistante a été créée ainsi que des réseaux reliant les

⁵⁶ La FNCC est une organisation fédérale démocratique qui représente les intérêts de plus de 563.000 producteurs de café colombiens. Grâce à un réseau de 34 coopératives de café et 540 points de vente, la FNCC garantit l'achat de toute la production de café colombien à un tarif équitable et en toute transparence.

communautés. Ces réseaux favorisent l'entrepreneuriat et le travail en équipe tout en construisant cette sorte de capital social indispensable aux communautés rurales qui souhaitent prospérer.

(Etude de cas élaborée par F. Dalla Valle and E. Nieto, à partir de sources Internet)

39. ENTREPRISES INDÉPENDANTES NÉES DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

BÉNIN

Hervé Nankpan, professionnel agréé en biotechnologie agroalimentaire, est originaire d'un petit village du Bénin appelé Glazoué. A l'âge de 24 ans, il a décidé de monter sa propre entreprise – un secteur à haut risque au Bénin – afin de tenter de relever deux défis majeurs touchant son pays : un manque de valeur ajoutée des produits agricoles, et un accès limité aux connaissances, compétences et opportunités de financement nécessaires à la création d'une entreprise indépendante, surtout pour les jeunes entrepreneurs ruraux.

Nankpan souhaitait monter une entreprise indépendante de fabrication de fromages et de saucisses de soja, étant donné que le soja fait partie des grandes productions du Bénin et que la chaîne d'approvisionnement est actuellement extrêmement prospère. Ayant besoin d'élaborer un plan d'affaires, il assista aux sessions du Programme d'appui à l'emploi indépendant (PAEI) organisées par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).⁵⁷ Cette formation combine cours théoriques et travaux pratiques, et lui a permis d'améliorer les caractéristiques organoleptiques du fromage qu'il désirait produire, et il a ainsi pu finaliser son plan d'affaires. Grâce à sa participation au programme, il a également pu obtenir un financement pour monter son entreprise de la part du Fonds national pour la promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes (FNPEEJ),⁵⁸ le fonds national béninois en faveur de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes.

Malheureusement le financement maximal du FNPEEJ d'un montant de 20 millions de Francs CFA (41.270 US \$) n'était pas suffisant étant donné le prix élevé des investissements initiaux, lié à la nécessité d'importer l'équipement et les machines. Nankpan a donc du participer à un second programme « Talents du monde UEMOA »⁵⁹ proposant des formations théoriques et pratiques sur les thèmes du marketing, de la gestion, du leadership et de la communication d'entreprise, ainsi qu'un stage au sein d'une entreprise correspondant à son propre projet entrepreneurial. Sa formation s'est déroulée en France sur une durée de trois mois, après quoi il est retourné au Bénin plein d'enthousiasme et d'engagement envers son idée professionnelle. Sa consternation fut grande lorsque les sources de financement qu'il avait contactées lui ont annoncé qu'il était trop jeune pour pouvoir prétendre à un projet de plus de 300 millions de Francs CFA (620.000 US \$).

Puis il est tombé par hasard sur le site internet « Entrepreneurs en Afrique »,⁶⁰ une institution française qui propose un soutien technique dans les premiers stades du financement d'un projet. Il leur a soumis son plan d'affaire qui a été rejeté. Il a alors approché *Total Improvement* qui étudie la faisabilité de projets ainsi que leur rentabilité avant d'aider les postulants à trouver un financement pour leur projet, et son dossier a été accepté. Il a alors postulé à nouveau auprès d'Entrepreneurs en Afrique et son projet a cette fois-ci été sélectionné parmi les 14 reçus sur 500 postulants pour bénéficier d'une étude technique. Il a alors pu recevoir un financement à la fois d'Entrepreneurs en Afrique et de *Total Improvement* et fonder enfin son entreprise au bout de quatre années de démarches.

La compagnie *Greatcheese*⁶¹ transforme du fromage et des saucisses de soja à Cotonou au Bénin. Ce jeune entrepreneur est un parfait exemple illustrant à quel point la persévérance et l'engagement typiques chez les jeunes peuvent représenter la clef du succès lors du lancement d'une entreprise privée et de la saisie des opportunités de financement. Une large gamme de formations et d'opportunités de financement sont disponibles grâce à internet mais impliquent cependant un haut niveau d'éducation, la connaissance

⁵⁷ www.anpe.bj

⁵⁸ www.facebook.com/pages/FNPEEJ/163207480436608?sk=info

⁵⁹ Union économique et monétaire ouest-africaine (voir www.lestalentsdumonde.com).

⁶⁰ www.entrepreneurs-en-afrique.com

⁶¹ www.agrobenin.com

d'une langue étrangère et des NTIC ainsi que la possibilité de voyager et vivre loin de sa région d'origine, tout ceci formant de vraies barrières potentielles pour les jeunes hommes et femmes des zones rurales.

(Etude de cas élaborée par A. Giuliani, à partir de l'enquête)

Informations fournies par Sourou Hervé Appolinaire Nankpan, propriétaire de la compagnie Greatcheese.

Plus d'informations disponibles sur :
www.agrobenin.com

5.3 Conclusions

L'accès aux marchés est un enjeu majeur pour les jeunes agriculteurs du monde entier. Dans les pays en voie de développement, cet accès est indispensable à l'accroissement de la productivité, à la hausse des revenus et par la même à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Mais en dépit de cela, la plupart des structures de marchés ne favorisent pas leur accès aux jeunes. Les cas étudiés dans ce chapitre offrent des illustrations de la façon dont les jeunes peuvent améliorer leur accès aux marchés.

Pour accéder aux marchés et démarrer la production, il est nécessaire de pouvoir accéder à des ressources comme la terre ou les services financiers. Cependant, l'accès à ces ressources est bien souvent plus difficile pour les jeunes que pour les exploitants plus âgés (chapitres 2 et 3). Des programmes, initiatives et autres projets spécifiquement dédiés aux jeunes, comme les aides à l'installation ou les concours, peuvent les aider à surmonter ces difficultés (cas n°18, 20, 23, 33 et 39). Que ce soit dans les pays développés ou en voie de développement, les études de cas montrent bien qu'innovation, persévérance et engagement sont des facteurs-clés pour profiter au maximum de ces opportunités.

L'éducation et la formation sont indispensables aux jeunes qui veulent saisir des opportunités commerciales et monter leur propre entreprise. Des programmes de formation doivent donc être élaborés pour répondre aux besoins des jeunes producteurs (chapitre 1). Que ce soit en Tanzanie (cas n°37) ou au Bénin (cas n°39), les jeunes entrepreneurs fraîchement sortis de l'université ou de sessions de formation utilisent les connaissances et les compétences qu'ils ont acquises pour élaborer un plan d'affaires. Un niveau minimal d'éducation peut aussi être un prérequis pour obtenir certaines ressources financières (cas n° 37 et 39). Les programmes de mentorat comme celui des jeunes producteurs de café en Colombie (cas n°38) offrent également de nombreux avantages parmi lesquels l'acquisition du savoir et des compétences indispensables pour répondre aux exigences du marché, le développement de compétences spécifiques et l'amélioration de la confiance en soi.

Les jeunes agriculteurs sont typiquement des nouveaux venus sur les marchés et ont donc un réseau réduit et peu de contacts avec les acheteurs, ce qui limite leur accès aux **informations sur les marchés**. Des services modernes permettant d'accéder aux informations sur les marchés existent cependant et le développement des NTIC facilite d'autant le marketing et la commercialisation. Les jeunes ont tendance à être parmi les premiers à vouloir se former à l'utilisation des nouvelles technologies et utilisent même parfois déjà les outils des NTIC pour les réseaux sociaux. Ils ont de ce fait un avantage comparatif dans l'accès aux informations de marché et peuvent donc franchir la barrière de l'inégalité de la distribution du pouvoir (MIJARC/FIDA/FAO, 2012).

- > L'essor des services d'accès aux informations sur les marchés basés sur les NTIC permet aux divers acteurs de la chaîne de valeur de se connecter entre eux, comme par exemple la Mfarm au Kenya (cas n°33) qui propose aux agriculteurs des informations tarifaires via des services de SMS et les met en relation avec les négociants et les consommateurs. De la même façon, le système de vente via les téléphones portables développé au Ghana par Vivuus Ltd (cas n°34) relie les commerçantes des marchés urbains avec des producteurs, et améliore de fait la distribution, participe à la baisse des prix et permet aux agriculteurs de vendre plus de produits, tout en limitant le gaspillage.

- > Les NTIC peuvent également améliorer les services de vulgarisation agricole (cas n°7 et 33).
- > Les NTIC sont également utilisés dans la vente de produits aux consommateurs (via internet par exemple). En Europe, *We deliver taste* propose des services en ligne de conseils sur-mesure aux jeunes agriculteurs pour que ceux-ci puissent profiter des marchés de niche, mais aussi une boutique en ligne de vente de produits alimentaires.

Il devient de plus en plus évident qu'appartenir à un groupe de (jeunes) producteurs⁶² peut apporter une aide précieuse aux jeunes qui veulent accéder aux marchés. Les organisations permettent aux jeunes d'avoir le pouvoir de négociation nécessaire pour échanger sur un pied d'égalité avec les autres acteurs du marché. Les regroupements de producteurs permettent également de réduire les coûts de transaction afin de réaliser des économies d'échelle lors de l'achat des intrants et de la vente des produits agricoles. Agir collectivement peut permettre aux jeunes de régler les problèmes de transport et de stockage, d'acquérir les technologies et les certifications indispensables au bon respect des normes qualitatives, et d'atteindre une échelle de production suffisante pour réussir à fournir la quantité désirée de produits et ainsi atteindre des marchés plus gros. La Fédération nationale des producteurs de café de Colombie (NFPC) offre une aide à la création d'Industries du café (CBU), garantissant ainsi une certaine quantité d'achats à un prix équitable et transparent (cas n°38). Vivuus Ltd (cas n°34) a quant à lui créé un système de transport collectif rural efficace : mené par un agriculteur leader choisi pour regrouper les produits et muni d'un « vélo-cargo », ce système permet de rassembler diverses productions et de collecter les déchets agricoles pour les vendre ou les transformer en biogaz ou en engrais.

Les produits agricoles de grande valeur et les marchés de niche offrent aussi de belles opportunités aux jeunes agriculteurs du monde entier (Hellin, Lundy y Meijer, 2009), notamment aux jeunes agricultrices des pays en voie de développement, puisque la FAO rapporte que les femmes jouent un rôle majeur dans de nombreuses filières de produits agricoles de grande valeur en Afrique et en Amérique Latine (FAO, 2011a). Les consommateurs des pays industrialisés, mais également ceux des pays en transition ou en développement, se sentent de plus en plus concernés par le commerce équitable et sont intéressés par des produits biologiques, naturels, sains, respectueux de l'environnement et des traditions (Fréguin-Gresh, Losch et White, 2010). L'agrotourisme, le tourisme gastronomique, la phytothérapie et les cosmétiques naturels sont de plus en plus populaires, surtout parmi les jeunes générations qui redécouvrent les traditions et cultures traditionnelles en opposition à la mondialisation. Les jeunes agriculteurs sont parfaitement placés pour exploiter ces opportunités croissantes grâce à leur créativité, leur flexibilité et leur intérêt pour ces nouveaux marchés de niche. *We deliver taste*, fondé par les membres du réseau *Slow Food* pour la jeunesse (SFYN)⁶³ aide les jeunes et petits exploitants agricoles du sud de l'Europe à produire des produits locaux de manière durable, dans le respect des ressources naturelles et du savoir traditionnel (cas n°35). Les projets de certifications reconnus mondialement (label environnemental, certification sociale, image de marque) sont d'autres façons d'aborder les marchés et de promouvoir les produits. *YouthTrade* (cas n°36), un projet de certification pour les jeunes créé par de jeunes entrepreneurs des Etats-Unis, démontre la manière dont un label de durabilité peut avoir un impact sur l'accès aux marchés.

⁶² A titre d'exemple: Synthèse des délibérations de la quatrième rencontre mondiale du Forum pour l'agriculture ; et les jeunes : l'avenir des coopératives agricoles (Original : Synthesis of deliberations of the Fourth Global Meeting of the Farmers' Forum; and Youth: the future of agricultural cooperatives) (voir www.fao.org/docrep/017/ap668e/ap668e.pdf).

⁶³ Le Réseau Slow Food pour la jeunesse (SFYN) est un réseau international composé de jeunes gens qui œuvrent en faveur du changement dans les domaines de la production alimentaire et de la consommation. Il a été fondé par plusieurs jeunes gens motivés et plein d'enthousiasme férus d'une alimentation goûteuse, propre et équitable, et passionnés par les questions environnementales (voir www.slowfoodyouthnetwork.org).

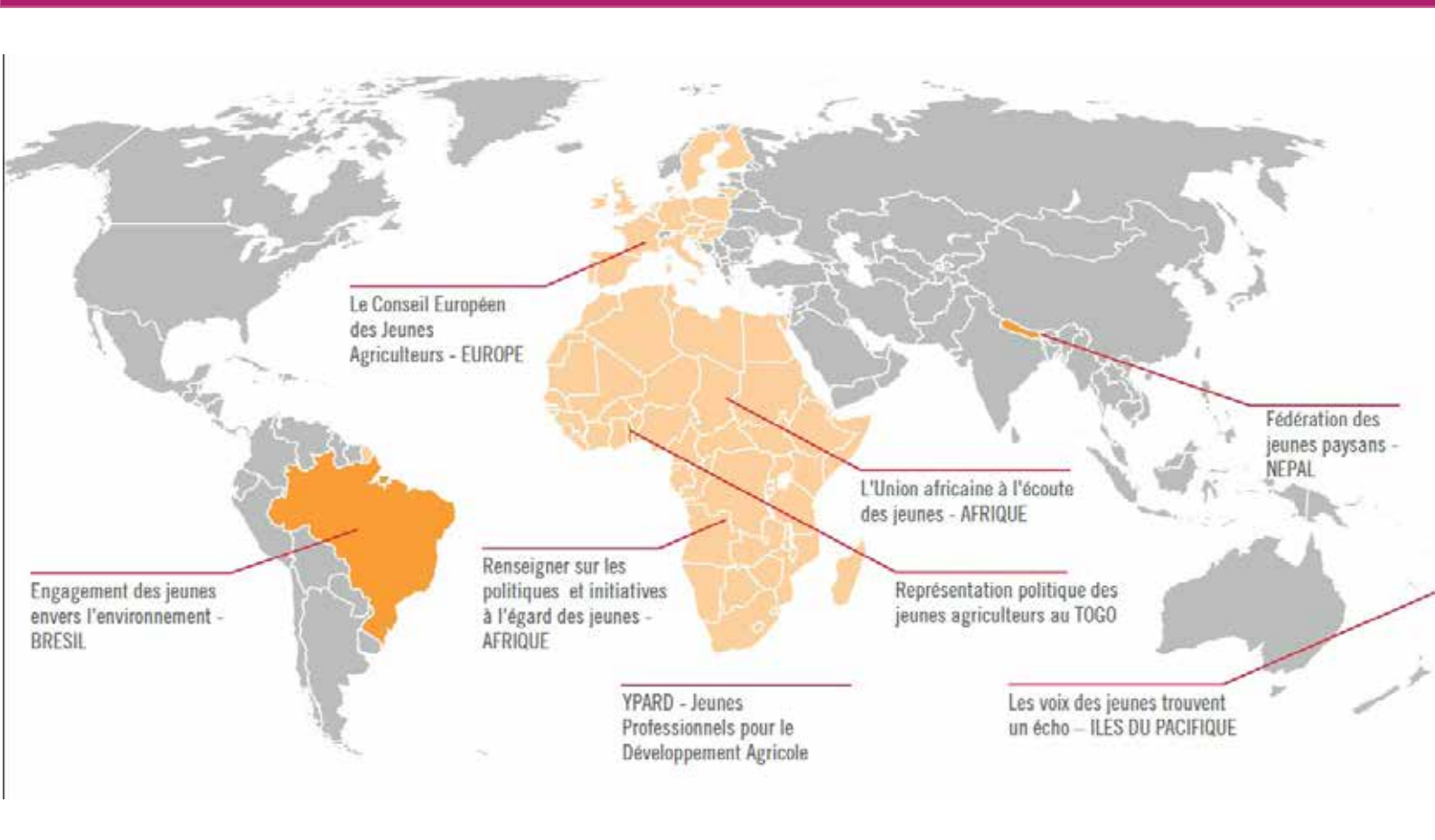
L'agriculture biologique offre potentiellement un point d'entrée dans les marchés locaux,⁶⁴ comme par exemple dans l'archipel de Zanzibar (cas n°26). Les certifications et les marchés de niche, qui sont bien connus dans les pays développés, émergent maintenant dans les pays en voie de développement mais les défis sont plus complexes : coût élevé de la certification, consommateurs peu sensibilisés et nécessité de démarches publicitaires.

⁶⁴ www.fao-ilo.org/news-ilo/detail/en/c/143823/?no_cache=1



6. Engagement dans les débats politiques

AUTEUR PRINCIPAL : CHARLOTTE GOEMANS



6.1 Introduction

Les jeunes ont été touchés de plein fouet par la crise financière mondiale. Partout dans le monde, le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes que chez les adultes (ONU DAES, 2012). En Afrique du Nord et au Proche-Orient, le taux de chômage chez les jeunes est respectivement de 27,9 et 26,5 pour cent, ce qui fait d'elles les régions les plus touchées par ce problème (OIT, 2012b). L'agriculture moderne peut offrir de réelles opportunités de création d'emplois pour les jeunes (Banque Mondiale, 2009). Mais si l'on veut attirer les jeunes dans ce secteur, il est fondamental d'appliquer des politiques adaptées et d'élaborer un cadre réglementaire approprié (OIT, 2012c).

Il est de plus en plus admis que les jeunes ont un rôle majeur à jouer dans les processus de décision et le dialogue politique, et les responsables politiques sont exhortés à travailler non seulement pour les jeunes mais aussi avec les jeunes. Par exemple, le Programme d'action mondiale pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, qui guide l'agenda de l'ONU pour la jeunesse, a identifié la participation pleine et entière des jeunes à la vie de la société et aux processus décisionnels comme l'un de ses dix axes prioritaires (ONU DAES, 2010b). L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé que l'année commençant le 12 août 2010 serait « l'année internationale de la jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle » (ONU, 2010) et se concentrerait sur trois domaines principaux, notamment « mobilisation et engagement (accroître la participation des jeunes et travailler en partenariat avec eux) ». Les mouvements révolutionnaires du Printemps Arabe qui se sont déroulés récemment ont vu la jeunesse se lever et clamer son droit de participer pleinement à la vie de la société (Ncube et Anjanwu, 2012; Réseau pour l'emploi des jeunes (YEN), non daté).

Il y a néanmoins encore beaucoup de chemin à parcourir pour garantir une implication active des jeunes dans les processus politiques. Cette participation reste trop souvent symbolique ou passive.⁶⁵ L'ancienneté reste souvent associée à l'autorité, et les jeunes ne sont pas supposés, voire pas autorisés à se prononcer ou à exprimer leurs inquiétudes, encore moins jouer un rôle dans les processus d'élaboration des politiques (Lintelo, 2011). Dans de nombreux pays en voie de développement, la participation des femmes au niveau politique est particulièrement difficile du fait des croyances en usage concernant l'incapacité des femmes à réussir à des postes de décisionnaires et de la persistance de l'inégalité homme-femme au sein des familles (Banque Mondiale/FIDA, 2009). Il existe peu d'informations disponibles concernant la participation des jeunes dans les processus politiques dans le domaine spécifique de l'agriculture et du développement rural.

Une étude conjointe du MIJARC, de la FAO et du FIDA a montré que les jeunes ruraux ne participent que rarement à l'élaboration des politiques les concernant, et de jeunes contributeurs vivant en Afrique ou en Amérique Latine ont affirmé que :

Les jeunes ne sont bien souvent pas considérés comme des « partenaires égaux » mais plutôt comme des fauteurs de trouble indécis et mal informés... Les politiques nationales pour la jeunesse et l'agriculture ne sont généralement pas mises en application ou ne sont pas durables car elles sont élaborées par des tiers non conscients de la situation des jeunes en milieu rural. (MIJARC/FIDA/FAO, 2012)

Bien que quelques textes de loi ou politiques, notamment la charte africaine de la jeunesse, énoncent clairement le droit des jeunes à participer à l'élaboration des politiques, la plupart des jeunes hommes et femmes ignorent leurs droits à cet égard.⁶⁶

⁶⁵ Le programme jeunesse de l'ONU a identifié cinq niveaux de participation : (1) Fournir des informations : informer les jeunes des politiques et diverses activités choisies par les responsables politiques ; (2) Consultations, initiées par les responsables politiques : les responsables politiques sont seuls juges de quand et sur quel sujet les jeunes seront consultés ; (3) Consultations initiées par les jeunes : les jeunes peuvent proposer des thématiques mais n'ont aucun pouvoir décisionnel ; (4) Pouvoir décisionnel partagé ou gestion commune : les jeunes et leurs aînés partagent le pouvoir décisionnel ; (5) Autonomie : les jeunes prennent des initiatives et dirigent eux mêmes les projets.

⁶⁶ Charte africaine de la jeunesse, art. 14.2 e) Résultats de l'enquête menée pour les besoins de cette publication.

Par ailleurs, les politiques échouent souvent à prendre en compte l'hétérogénéité des jeunes et ont tendance à cibler les jeunes hommes relativement aisés vivant dans les zones urbaines (Bennell, 2007). Beaucoup de consultations se déroulent dans les villes et dans la ou les langue(s) officielle(s) du pays, excluant de fait les jeunes ruraux non éduqués qui vivent dans la pauvreté (Lintelo, 2011). Peu de données exhaustives prennent en compte les jeunes ruraux en tant que groupe à part entière, et les politiques ne peuvent donc pas répondre aux difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes ruraux (IEG, 2013). De la même façon, des recherches plus détaillées concernant les aspirations des jeunes ruraux sont nécessaires. (Leavy et Smith, 2010).

S'ils veulent être aptes à s'engager activement dans le dialogue politique, les jeunes ont besoin de compétences adaptées. Tous les jeunes ruraux ne sont pas des meneurs, il est donc très important que des organisations représentant leurs intérêts puissent faire pression à leur place. L'étude conjointe du MIJARC, de la FAO et du FIDA montre que les jeunes des zones rurales ne sont pas suffisamment unifiés, ce qui selon eux est une des raisons majeures expliquant leur faible influence dans les processus politiques. Il existe peu d'organisations qui représentent uniquement les jeunes ruraux, et celles qui existent ont souvent peu de ressources financières, sont de petite taille, bien souvent informelles, opèrent au niveau local et ont peu de pouvoir de négociation quant aux processus politiques. A l'inverse, les organisations mixtes⁶⁷ sont souvent déjà impliquées dans le dialogue politique, bien que la participation des jeunes dans la prise de décisions et la direction de ces organisations soit très limitée. Dans les pays en voie de développement, les jeunes femmes rencontrent des difficultés supplémentaires pour participer à la gestion des organisations rurales (MIJARC/FIDA/FAO, 2012), et ce pour de multiples raisons : elles sont généralement moins instruites que les hommes, elles manquent souvent de l'aplomb nécessaire à la défense de leurs intérêts et leur liberté de mouvement ainsi que leur temps libre sont limités à cause de contraintes familiales combinées à une lourde charge de travail (Banque Mondiale/FAO/FIDA, 2009).

6.2 Etudes de cas

40. REPRÉSENTATION POLITIQUE DES JEUNES AGRICULTEURS

TOGO

Lorsqu'a eu lieu en 2009 le premier Forum national du paysan togolais (FNPT), Eloi Tegba Toi, un jeune participant, a remarqué que presque tous les autres participants avaient plus de 40 ans, et il a commencé à explorer des pistes pour accroître la participation des jeunes au développement agricole du Togo. Il s'est rapproché du Conseil national de la jeunesse (CNJ) et a pu, avec leur soutien, organiser une réunion avec 140 jeunes agriculteurs des 35 préfectures du Togo. Cependant, la recommandation issue de la réunion qui proposait de créer un réseau national de jeunes agriculteurs n'a pas été mise en œuvre faute de moyens.

En 2010, lors du deuxième FNPT, Eloi a écrit au président Togolais et s'est rendu au ministère de l'agriculture accompagné du président du CNJ pour solliciter la participation des jeunes au FNPT. Grâce à cette pression, sur les 1.500 places existantes au sein du FNPT, le ministère en a accordé 60 pour les jeunes. Pendant le forum, les jeunes ont proposé la création d'un réseau national de jeunes agriculteurs et ont demandé le soutien de l'Etat. Le Président a alors donné l'ordre au ministère de l'agriculture et au ministère en charge du développement rural, du handicap, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, de fournir le soutien nécessaire. Le Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo (REJEPPAT) a vu le jour en juillet 2010 comme une branche « jeune » de la Coordination Togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP). A ce jour le réseau compte 1.403 organisations membres et près de 14.751 membres individuels, dont 5.502 femmes, sur tout le Togo.

⁶⁷ Les organisations dites mixtes sont des organisations constituées à la fois de membres jeunes et plus anciens issus des zones rurales.

En 2011, le REJEPPAT a été convié à participer au forum du comité d'organisation du troisième NFF. Un atelier a été organisé spécialement pour les jeunes ruraux et un stand de découverte des produits des jeunes agriculteurs a été installé. Le REJEPPAT participe maintenant au niveau national à tous les événements ou réunions liés à l'agriculture et est souvent invité aux conférences du FIDA, de l'OIT et d'autres institutions régionales ou internationales.

Sous la pression du REJEPPAT, l'Etat a défriché des terres agricoles et a offert son soutien aux jeunes ruraux se lançant en agriculture. Le REJEPPAT a pris part à l'élaboration de politiques nationales d'accès à la terre pour les jeunes et les femmes, et a facilité l'accès aux marchés en contactant la chambre d'agriculture togolaise qui les a mis en relation avec le centre de commerce international (CCI). Le CCI a financé une visite de prospection du marché marocain visant à identifier des marchés convenant à leurs ananas. Et grâce à ces visites, un important partenariat entre la Coopérative nationale des acteurs de la filière ananas du Togo (COONAFAT) et le REJEPPAT a été établi. Les membres du REJEPPAT occupent dorénavant des postes-clé au sein du COONAFAT, et la coopérative exporte les ananas et ses produits dérivés au Maroc. Treize membres du REJEPPAT ont bénéficié d'une formation au Centre Songhaï au Bénin grâce au soutien de l'état et du ROPPA (Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'ouest). D'autres membres encore ont été formés aux techniques agricoles, à l'agro-entrepreneuriat, aux méthodes de stockage et au marketing.



(33) Eloi (troisième en partant de la droite) et d'autres membres du REJEPPAT dans leur champ d'ananas.
© REJEPPAT

Le REJEPPAT a aussi lancé son propre petit projet d'élevage dans les préfectures de Toto, Vo et Haho, avec l'aide d'un formateur professionnel. Le but de ce projet est d'enrayer l'exode saisonnier des jeunes ruraux en leur procurant un revenu durant la saison sèche grâce à l'élevage de petits animaux comme les poulets, les canards, les lapins et les porcs. Des membres du personnel de chaque préfecture ont informé les jeunes de leur secteur de la possibilité de participer à ces formations, et à ce jour, environ 180 jeunes gens (dont 54 pour cent de femmes) ont reçu une formation en élevage et ont reçu un kit de démarrage en échange d'une petite contribution d'environ 10.495 Francs CFA (21 US \$). La plupart d'entre eux possèdent maintenant leur propre petit élevage et le succès de ce projet a été tel que même les anciens demandent au REJEPPAT de faire partie de leurs réseaux.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par M. Toi Eloi Tegba, Président du REJEPPAT.

Plus d'informations disponibles sur :

www.ctop-opa.org

www.cnj-togo.asso-web.com

www.intracen.org

www.songhai.org

www.roppa.info

41. L'UNION AFRICAINE À L'ÉCOUTE DES JEUNES

AFRIQUE

L'Union Africaine (UA) a déclaré que les années 2009-2019 seraient la « décennie africaine de la jeunesse » afin de donner plus d'allant à l'instauration de la Charte africaine de la jeunesse⁶⁸ adoptée en 2006 mais aussi, de manière plus précise, dans le but de soutenir le développement et la mise en place de programmes et politiques dédiés aux jeunes.

L'UA a immédiatement initié un dialogue politique sur le thème de la jeunesse et du développement et a choisi en 2010, comme thématique du futur sommet 2011, « accélérer l'autonomisation des jeunes en vue du développement durable ». Pour préparer ce sommet, des consultations se sont tenues au plus haut-niveau sur le thème du développement de la jeunesse, et le forum de la jeunesse africaine s'est tenu en pré-sommet. La FAO a apporté sa contribution et son expertise au forum dans les domaines de l'emploi des jeunes ruraux et des mécanismes pouvant accroître la participation des jeunes au secteur agricole. Parmi les participants à ce forum, on peut citer de jeunes dirigeants de la société civile, des membres des conseils nationaux pour la jeunesse, des jeunes représentants parlementaires et des entrepreneurs âgés de 16 à 29 ans, tous issus des 54 états membres de l'UA.

Au cours du sommet de l'UA de 2011, des décisions ont été prises, se fondant sur les recommandations des représentants de la jeunesse :

Tous les États membres doivent promouvoir l'Agenda de la jeunesse et adopter des politiques et des mécanismes de création d'emplois sûrs, décents et compétitifs (...); ii) la Commission en collaboration avec ses partenaires, doit élaborer un cadre d'enseignement technique et de formation professionnelle (EFTP), portant spécifiquement sur les domaines de l'agriculture et des TIC (...); iii) les États membres doivent allouer des ressources suffisantes à la Commission pour la promotion du programme de la jeunesse y compris le financement de l'Union Panafricaine de la Jeunesse; iv) tous les jeunes volontaires doivent être déployés le plus tôt possible, après leur formation (...); v) la Commission de l'Union africaine doit guider l'organisation d'un événement parallèle sur le thème « Accélérer l'autonomisation des jeunes en vue du développement durable », sous l'égide du Président en exercice de l'UA, au cours de la réunion de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies sur la jeunesse en juillet 2011, au siège des Nations Unies (...).

⁶⁸ http://africa.unfpa.org/webdav/site/africa/users/africa_admin/public/CHARTER_French.pdf

De nombreux représentants de la jeunesse étaient présents au sommet et ont pu prendre part aux discussions.

À l'issue du sommet, les dialogues ont pu se poursuivre et les représentants des organisations pour la jeunesse africaine ont été invités à la huitième rencontre de la plateforme dédiée aux partenariats du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) qui s'est tenue en 2012. Tout ce qui s'est dit lors de cette réunion a souligné la réelle nécessité de se concentrer sur les jeunes afin que ces derniers puissent profiter de l'attention croissante qui est donnée au développement de l'agriculture africaine par le PDDAA. Une recommandation prévoit notamment de défendre la participation des jeunes dans le secteur agricole grâce, entre autres, au lancement d'une vraie campagne à destination des jeunes pour leur montrer l'importance de leur engagement dans le secteur agricole et les implications qui en découlent.

L'UA a ouvert la voie à l'intégration des jeunes dans le dialogue politique national et c'est maintenant au tour des États membres de mettre en application ces recommandations et de ratifier la Charte africaine de la jeunesse. Depuis que l'UA a initié son processus de consultation des jeunes, de nombreux États membres ont à leur tour commencé à inviter des jeunes à participer aux débats politiques nationaux.

(Étude de cas élaborée par C. Goemans, à partir d'informations fournies par F. Dalla Valle)

Informations fournies par Mlle Francesca Dalla Valle, spécialiste de la FAO pour l'emploi des jeunes et le partenariat institutionnel.

Plus d'informations disponibles sur :

www.au.int

www.nepad-caadp.net

42. RENSEIGNER SUR LES POLITIQUES ET INITIATIVES À L'ÉGARD DES JEUNES

AFRIQUE

Le Réseau des politiques d'analyses sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles (FANRPAN) est un réseau régional dédié aux conseils et à la recherche sur les politiques qui joue un rôle majeur dans le soutien à l'engagement des jeunes dans le processus de politique agricole. Le FANRPAN croit que le manque de politiques concrètes, entre autres dû à l'absence de consultations auprès des jeunes, génère des propositions qui sont bien souvent en désaccord total avec les aspirations exprimées par les jeunes, leurs stratégies et leurs activités.

Dans le cadre de sa stratégie d'implication des jeunes dans les prises de décision et dans l'optique de leur fournir une plateforme dédiée à leurs préoccupations, le FANRPAN a consacré en 2011 et 2012 ses deux débats politiques entre diverses parties prenantes régionales qui se sont tenus respectivement au Swaziland et en Tanzanie au thème de la sécurité alimentaire et à l'examen de méthodes concrètes qui pourraient inciter les jeunes à prendre part au processus politique. Le débat de 2011 a rassemblé plus de 250 délégués venant de 23 pays et s'est concentré sur le thème « Prôner un engagement actif de la jeunesse dans les chaînes de valeur agricoles ». ⁶⁹ Cette réunion a offert aux jeunes l'opportunité de partager leurs aspirations et d'exprimer leurs opinions sur les changements à apporter pour qu'ils puissent jouer un rôle actif dans l'élaboration des politiques agricoles. Six études de cas concernant les politiques pour la jeunesse et autres initiatives ont alors été diligentées, avec un accent spécial porté sur l'agriculture. ⁷⁰ Ces études ont été menées au Malawi, à l'île Maurice, en Afrique du Sud, au Swaziland, en Tanzanie et au Zimbabwe par de jeunes professionnels. Les conclusions de ces études ont été présentées en septembre 2012 au débat politique entre diverses parties prenantes régionales du FANRPAN sur le thème de la sécurité alimentaire. Le but était de réussir à passer de la théorie à la pratique en ce qui concerne l'engagement politique des jeunes. En 2013, trois autres pays ont participé à de nouvelles études de cas : le Lesotho, le Mozambique et la Zambie. Il reste à espérer que les autorités et partenaires nationaux utiliseront ces rapports pour réorienter leurs efforts et impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques publiques et dans la mise en œuvre de programmes

⁶⁹ www.dialogue2011.fanrpan.org

⁷⁰ www.dialogue2012.fanrpan.org/country_case_studies



(34) Débat politique entre diverses parties prenantes régionales du FANRPAN sur le thème de la sécurité alimentaire au Swaziland. © FANRPAN

agricoles. Parmi les autres activités du FANRPAN, on peut citer : une session de formation à destination des agricultrices et des jeunes du Lesotho sur le thème des chaînes de valeur agricoles et du militantisme politique, neuf programmes de stages, le prix FANRPAN 2013 « les jeunes dans l'agriculture » (en anglais Youth in Agriculture Award), et la participation de trois jeunes à la neuvième plateforme dédiée au partenariat du PDDAA.⁷¹

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir d'informations fournies par le CTA)

Plus d'informations disponibles sur :
www.fanrpan.org
www.fanrpan.org/projects/youth-in-agriculture

⁷¹ www.nepad.org/foodsecurity/caad-partnership-platform

43. FÉDÉRATION DES JEUNES PAYSANS**NÉPAL**

En 2007, la Fédération des paysans népalais (ANPFa) a accueilli en son sein une aile distincte : la Fédération paysanne des jeunes agriculteurs (YPF), qui a alors lancé une campagne nationale pour souligner l'événement, et qui compte dorénavant plus de 25.000 membres actifs issus de 40 districts distincts. L'ANPFa inclue également de jeunes dirigeants dans ses prises de décisions.

Des sessions de formation permettent de développer les qualités de leader ainsi que les capacités professionnelles des jeunes membres et des camps de spécialisation sont proposés sur divers thèmes tels que le changement climatique ou les pratiques liées à une agriculture durable. Le YPF met également les producteurs membres en relation avec les consommateurs. Une autre de ses initiatives a été couronnée de succès : la création de coopératives pour la production de lait, de café et de cardamome. Les coopératives en question offrent également leur aide aux jeunes qui veulent accéder aux crédits et autres services. Suite à cela, les activités agricoles des jeunes sont devenues plus rentables, ce qui a motivé d'autres jeunes à se lancer en agriculture. Le YPF fait également partie du forum paysan du FIDA et participe aux activités du FIDA consacrées au développement des organisations agricoles au Népal.

Pramesh Pokharel, un chef de file de la jeunesse membre du YPF, pense que les initiatives menées par le YPF ont donné aux jeunes l'opportunité d'être mieux entendus et a accru la pression pour obtenir une plus grande participation de la jeunesse à l'élaboration des politiques et à leur mise en œuvre. Au Népal, de nombreuses organisations mixtes ont créé des sections jeunes et incluent plus de jeunes au sein de leurs directions.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par M. Pramesh Pokharel, jeune dirigeant et membre du YPF.

Plus d'informations disponibles sur :

www.anpfa.org.np

www.ifad.org/farmer/index.htm

45. LES VOIX DES JEUNES TROUVENT UN ÉCHO**ILES DU PACIFIQUE**

En 2008, les différents ministères de l'agriculture des îles du Pacifique ont lancé un appel à « l'exploration des moyens pour aider plus de jeunes à se lancer dans des carrières agricoles ». Le Secrétariat général de la communauté du Pacifique (CPS) a répondu à cet appel avec le CTA et le Réseau des politiques agricoles et forestières du Pacifique (PAFPNET) et a mené une étude en 2009 dans le but d'examiner les relations qu'entretiennent les jeunes avec l'agriculture. Les résultats de cette étude ont servi à établir la stratégie agricole 2011-2015 pour les régions du Pacifique Sud intitulée « Les voix des jeunes trouvent un écho ».

Le développement de cette stratégie a nécessité diverses étapes. Une étude a tout d'abord été menée, ainsi que des entretiens avec des jeunes, leurs parents et les membres des communautés des Kiribati, des Tonga et des Fidji. Des consultations au niveau national ainsi qu'un processus de consultation en ligne a ensuite été mis en place avec les jeunes et les communautés, leur donnant ainsi la possibilité de vérifier et analyser les résultats de l'étude et de participer au développement de la stratégie. Une des parties du processus de consultation a consisté en un concours de rédaction. Le CPS-PAFPNET a créé une page Facebook dédiée aux jeunes agriculteurs, les encourageant à débattre autour des diverses politiques et stratégies agricoles. Tout au long du processus, l'accent a été porté sur la sensibilisation aux capacités, aspirations et besoins de la jeunesse. Il a été rapporté que « l'utilisation de questionnaires ainsi que la présentation des données aux jeunes, couplée à la possibilité d'analyser leurs propres données, était un nouveau pas en faveur de l'engagement et de la participation des jeunes ».

Le Programme d'intégration des innovations en matière de développement rural dans le Pacifique (MORDI), financé par le FIDA et mis en place en 2006 dans les Iles Fidji, a également permis aux jeunes de faire entendre leur voix au sein de leurs communautés. Alors que les jeunes étaient auparavant exclus



(35) Un groupe de jeunes agriculteurs. (36) Un jeune agriculteur. © SPC

des prises de décisions dans leurs propres communautés, ils travaillent maintenant main dans la main avec les dirigeants et les anciens de la communauté dans le but d'élaborer les plans de développement de leur village. Le FIDA a consulté des groupes séparés de femmes, d'hommes ou de jeunes puis a présenté les points qui étaient ressortis de ces discussions aux anciens du village qui se sont alors rendus compte de l'importance d'inclure ces groupes dans les comités de développement du village (FIDA, 2011).

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de sources internet et d'informations fournies par le CTA)

Plus d'informations disponibles sur :

www.spc.int/

www.facebook.com/spc.int?ref=ts&fref=ts

www.facebook.com/pages/Pacific-Youth-in-Agriculture-Network/124321184278078?ref=ts&fref=ts

45. ENGAGEMENT DES JEUNES ENVERS L'ENVIRONNEMENT

BRÉSIL

En 2005, en réponse à la première conférence de 2003, s'est tenu au Brésil la deuxième Conférence nationale des enfants et adolescents pour l'environnement. Le but de cette conférence était de faciliter la mise en œuvre de la Politique nationale brésilienne sur l'éducation environnementale⁷² en trouvant des moyens de mobiliser des étudiants, des enseignants, des jeunes et leurs communautés sur la notion de développement durable.

La phase de préparation a servi à mobiliser les jeunes et leurs communautés. Des débats ont eu lieu, rassemblant des jeunes des écoles primaires âgés de 11 à 15 ans, des communautés indigènes, des **quilombolas**

⁷² La politique nationale sur l'éducation environnementale est élaborée sous la responsabilité conjointe du responsable en charge de l'éducation environnementale au sein du ministère de l'environnement et de la division de la coordination générale de l'éducation environnementale au sein du ministère de l'éducation.

(minorités ethniques brésiliennes), des hameaux des zones rurales et des groupes de jeunes garçons et filles des rues, afin qu'ils puissent échanger autour de sujets liés aux accords internationaux sur la biodiversité, au changement climatique, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la diversité raciale et ethnique.

Plus de 11.475 écoles publiques ou privées des zones rurales ou urbaines, ont participé à cette initiative. Sur les 178 communautés participantes, 40 pour cent étaient des communautés indigènes, 27 des hameaux de zones rurales, 19 pour cent des groupes de jeunes garçons et filles des rues et 14 pour cent des communautés quilombolas.

Les conclusions de ces débats communautaires ont été présentées à la conférence. Celle-ci, ainsi que les diverses activités associées, se sont déroulées à trois niveaux : (1) au niveau national, (2) au niveau des structures administratives territoriales, et (3) au niveau local. Les institutions publiques et la société civile ont travaillé ensemble pour garantir une mobilisation nationale et plus de 500 délégués adolescents, 70 animateurs des collectifs de jeunes éco-citoyens⁷³ et 17 jeunes animateurs issus d'autres pays d'Amérique latine ont participé à cette conférence qui comptait environ 66 pour cent de filles. Suite à cette conférence, une charte des responsabilités intitulée « Prenons soin du Brésil » a été élaborée et présentée au Président brésilien et aux ministres de l'éducation et de l'environnement.

Dans le but de garantir la mise en œuvre de cette charte, des Commissions pour l'environnement et la qualité de vie au Brésil (COM-VIDAs) ont été créées. Dirigées par des collectifs de jeunes éco-citoyens, ces commissions ont pour but d'établir des échanges suivis entre les écoles et les communautés afin de permettre une institutionnalisation de l'éducation environnementale.

Une troisième conférence nationale s'est tenue en 2009 au Brésil afin de poursuivre les discussions et, compte-tenu du succès rencontré par les trois conférences, le Brésil a décidé d'organiser une conférence internationale sur le thème des changements socio-environnementaux mondiaux, avec un accent particulier porté sur le changement climatique. Cette conférence internationale a réuni 600 jeunes participants venant de 47 pays et a été à l'origine de la charte de responsabilité « Prenons soin de la planète ».

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de sources Internet)

Plus d'informations disponibles sur :
www.charter-human-responsibilities.net/IMG/pdf/NATIONAL_CONF_PROCESS_ENG_NOV08.pdf
 UNICEF. 2012. *Climate change adaptation and disaster risk reduction in the education sector*.
 Resource manual.

UNICEF. *Process and outcomes of the Second National Children and Youth Conference for the Environment*, 2005/2006.

46. LE CONSEIL EUROPÉEN DES JEUNES AGRICULTEURS

EUROPE

Le Conseil européen des jeunes agriculteurs (CEJA) a été fondé en 1958. Aujourd'hui le CEJA compte 30 organisations européennes membres, issues de 23 Etats membres de l'UE, ainsi qu'un membre associé (la Croatie). Les principaux objectifs du CEJA sont de promouvoir un secteur agricole européen plus jeune et plus innovant et d'instituer de meilleures conditions de vie et de travail, que ce soit pour les jeunes qui se lancent dans le secteur agricole ou pour ceux qui en font déjà partie.

⁷³ Ces collectifs ont été créés dans différents états du Brésil grâce au soutien du ministère de l'éducation et rassemblent des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Les collectifs facilitent les activités locales, contribuent aux événements nationaux et prennent part à la mise en œuvre des COMVIDAs. Leur travail répond aux trois principes suivants :

1 Les jeunes choisissent les jeunes (processus de sélection) : les jeunes sont au centre du processus décisionnel, les décisions sont prises par les jeunes eux-mêmes et non par de tierces parties.

2 Les jeunes éduquent les jeunes (processus de facilitation) : les jeunes sont des êtres sociaux qui vivent, agissent et interviennent dans le présent et non dans le futur.

3 Les générations apprennent les unes des autres : un dialogue, une collaboration et des actions transgénérationnelles sont indispensables à la mise en place d'un développement durable.



(37) Joris Baecke (ancien président du CEJA) siégeant avec Dacian Ciolos (commissaire chargé de l'agriculture et du développement rural) et Simon Coveney (ministre irlandais de l'agriculture, de l'alimentation et de la marine), au comité de la conférence européenne des jeunes agriculteurs organisé par Macra Na Feirme à Dublin les 11, 12 et 13 mars 2013. © CEJA

La cause défendue par le CEJA est hautement pertinente dans l'Europe actuelle puisque seulement 16 pour cent des femmes et 18 pour cent des hommes qui travaillent dans le secteur agricole au sein de l'UE ont moins de 35 ans. En UE, seuls 6 pour cent des propriétaires agricoles ont moins de 35 ans et les exploitations agricoles qui appartiennent à des femmes sont significativement plus petites que celles détenues par leurs homologues masculins. En outre, les agriculteurs européens de moins de 35 ans font montre d'un potentiel économique 40 pour cent plus élevé. Le CEJA offre aux jeunes agriculteurs et aux responsables politiques européens une plateforme de dialogue, et défend ainsi les intérêts des jeunes agriculteurs auprès des institutions nationales et européennes. L'organisation lutte en faveur d'une Politique agricole commune (PAC) qui donne la priorité aux jeunes et au renouveau générationnel dans le secteur agricole. Le CEJA est dirigé par un président élu et quatre vice-présidents, soutenus par un secrétariat basé à Bruxelles. De nombreux anciens du CEJA se sont engagés au niveau européen, notamment en tant que membres du Parlement européen ou comme fonctionnaires titulaires de la commission européenne, et plusieurs autres ont monté avec succès leur propre entreprise agricole.

Le principal défi du CEJA est d'inverser le processus de vieillissement du secteur agricole afin de garantir le futur de l'agriculture européenne. L'accès au secteur agricole est particulièrement difficile pour les jeunes qui font face à de nombreux obstacles : accès à la terre, accès au crédit, investissements élevés avec peu de retours sur investissements. Le CEJA se bat pour sensibiliser les responsables politiques européens à

ces enjeux et obtenir des mesures comme les aides à l'installation qui permettent aux jeunes d'intégrer ce secteur et les aide à se protéger de la volatilité du marché et des fluctuations des prix au cours des premières années, qui sont les plus sensibles pour une entreprise. Le CEJA tente d'atteindre cet objectif en jouant un rôle actif dans l'élaboration des cadres réglementaires des politiques agricoles de l'UE.

Le CEJA mène également à bien de nombreux projets, tel que le projet *Climate Farmers* (littéralement Climat et Agriculteurs) dirigé par le CEJA en collaboration avec l'Organisation de la jeunesse agricole néerlandaise (NAJK), qui a réalisé une compilation des meilleures pratiques de réduction des gaz à effet de serre (GES) appliquées par de jeunes agriculteurs dans leurs fermes, et a ensuite publié en 2011 un livret détaillant 12 des meilleures pratiques. Un autre projet intitulé *Farm and Farmers* (littéralement Fermes et Fermiers) a tourné des vidéos qui montrent les différentes façons novatrices qu'ont trouvé de jeunes agriculteurs pour se soutenir mutuellement dans un secteur agricole en pleine évolution.⁷⁴ Le Concours scolaire européen est un autre exemple de projet incitant les élèves à créer leur propre campagne de pub pour encourager les jeunes à devenir agriculteur ou à travailler dans le secteur agricole.⁷⁵ Pour finir, le projet *Futur Food Farmers* (littéralement Producteurs alimentaires du futur) est une campagne de promesses de dons sur toute l'Europe qui utilise des vidéos promotionnelles associées à des promesses de don pour sensibiliser le grand public et les instances politiques à la crise générationnelle imminente qui menace l'Europe.

(Etude de cas élaborée par C. Goemans, à partir de l'enquête)

Informations fournies par Mlle Pascale Rouhier, secrétaire générale du CEJA et Natalia Skupska, chargée de projet au CEJA.

Plus d'informations disponibles sur :

www.ceja.org

www.europa.eu

www.ec.europa.eu/agriculture/cap-post-2013

47. YPARD – PLATEFORME DE JEUNES PROFESSIONNELS POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

L'un des objectifs principaux de YPARD est d'« élargir la possibilité pour les jeunes professionnels d'apporter leur contribution à une recherche agricole stratégique pour les débats politiques liés au développement ». Les jeunes gens sont donc inclus dans ces débats de telle sorte que leurs voix soient audibles et entendues.

YPARD mobilise ses membres pour se faire activement entendre, que ce soit au niveau infranational, national, régional ou mondial, comme par exemple avec le GFAR (Forum mondial sur la recherche agricole) et ses groupements affiliés.⁷⁶ YPARD a l'habitude d'interpeler les organisateurs de conférences pour les inciter à inclure plus de jeunes professionnels dans les discussions et il encourage également les sponsors à parrainer les jeunes professionnels qui sont souvent en retrait et bien rarement choisis par leurs propres instances pour assister à ces conférences.

Les interventions des jeunes naissent bien souvent de discussions sur internet à grande échelle à partir desquelles, les jeunes les plus actifs sont choisis pour participer aux conférences. En tant que réseau multipartite oeuvrant pour le développement agricole, YPARD a contribué à de nombreux sujets de débats, et notamment les perspectives pour les jeunes dans les domaines des services de vulgarisation et de conseils, leurs perspectives régionales au Proche-Orient et en Afrique du Nord,⁷⁷ les innovations en matière de services de vulgarisation et de conseils, et le Forum mondial sur les paysages en prélude à la COP18.^{78 79}

⁷⁴ www.ceja.eu/en/projects/ceja-projects/farm-and-farmers-project

⁷⁵ www.ceja.eu/en/projects/ceja-projects/european-school-competition-project

⁷⁶ www.egfar.org/about-us/forums-stakeholders/regional-fora

⁷⁷ www.arimnet.net

⁷⁸ www.lac.ypard.net/event/cop-18-doha-2012-united-nations-climate-change-conference

⁷⁹ www.ypard.net/2012-october-9/asia-pacific-graduates%E2%80%99-youth-declaration-cop-18

Lors de la deuxième Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (GCARD2),⁸⁰ les projecteurs ont été braqués sur la jeunesse. YPARD a travaillé avec le CGIAR pour attirer 35 jeunes journalistes au GCARD2, tandis qu'un groupe en ligne a été créé et qu'un appel a été publié au niveau mondial sur le site ypard.net, appel diffusé à plus de 20.000 personnes dans trois langues différentes. Les jeunes journalistes se sont avérés être à la fois engagés et prolifiques, et ont réussi à stimuler le profil de la conférence dans le monde entier et à interagir en ligne avec un public venant des quatre coins de la planète. Cent-trente-six journalistes au total venant de 44 pays différents, ont pris part à la rédaction des 63 principaux articles, des 152 articles de blog, des 1.500 tweets quotidiens et des 300 mises à jour sur Facebook. Le groupe continue en parallèle à être actif dans des événements mondiaux sur le thème du développement agricole et à s'assurer que les jeunes et autres parties prenantes en marge puissent être représentés en 2013 et toutes les années qui suivent.⁸¹ Grâce au succès du groupement jeunes et médias sociaux du GCARD2, de nombreuses conférences sur le thème de l'agriculture cherchent maintenant à collaborer avec des équipes dynamiques de jeunes spécialisés dans les médias sociaux.

YPARD vise également à impliquer les jeunes dans les politiques agricoles en recommandant des jeunes au sein des comités exécutifs ou des comités de pilotage d'organisations influentes en ARD (Agriculture et développement rural). Le « Conseiller jeune » est capable d'influer sur le processus décisionnel ou de le façonner, et resserre les liens des jeunes au sein du secteur agricole. Il normalise également les échanges entre les jeunes et les seniors et valorise ce que les jeunes peuvent avoir à dire.

(Etude de cas élaborée par C. Paisley, coordinateur YPARD)

Informations fournies par Mlle Courtney Paisley, coordinatrice générale de YPARD.
Plus d'informations disponibles sur :
www.ypard.net

6.3 Conclusions

En 2011, tout au long de l'année internationale de la jeunesse (cf introduction), une attention toute particulière a été portée aux jeunes et ces derniers ont été reconnus comme des partenaires de premier ordre dans la façon d'aborder les enjeux résultant des récentes crises. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, a dit : « Il faut donner aux jeunes la chance de prendre part aux processus décisionnels, que ce soit au niveau local, national ou mondial. »

Il n'en reste pas moins que, concernant le secteur agricole, les jeunes doivent jouer pleinement leur rôle dans le dialogue politique. Dans les pays en voie de développement notamment, l'intégration des jeunes dans l'élaboration des politiques agricoles en est encore à un stade exploratoire et il faudra du temps pour que l'impact se fasse sentir. Il est important que les processus engagés soient mis en lumière, comme cela a été le cas avec le FANRPAN qui a mené des études de cas sur les politiques et les initiatives dédiées aux jeunes dans six pays d'Afrique (cas n°42). Si l'on veut comprendre plus précisément les enjeux rencontrés par les jeunes dans le secteur agricole, et refléter ces enjeux dans les politiques engagées, il serait bon de regrouper des données concernant l'âge, le sexe et le lieu, et tenir également compte des aspirations, des besoins et des préoccupations des jeunes en tant que groupe hétérogène afin d'élaborer des politiques qui puissent les attirer vers le secteur agricole.

Les exemples que nous avons présentés montrent qu'il est primordial que les jeunes se regroupent en créant ou rejoignant une organisation qui puisse leur procurer un canal viable pour faire entendre leurs voix et les aider à s'engager de façon active dans les débats politiques. La Déclaration 2012 de la jeunesse cooperative internationale, présentée durant la cérémonie de clôture de l'année internationale des coopératives,

⁸⁰ www.egfar.org/gcard-2012

⁸¹ www.gcardblog.wordpress.com/2012/11/26/gcard2-making-agriculture-cool-again

reconnaît l'importance des coopératives comme « option viable et pleine de promesses pour la transition des jeunes vers une participation pleine et entière à la vie économique, sociale et civique ». Elle recommande par la même occasion une intégration effective des jeunes au sein de la direction des coopératives. Des organisations comprenant exclusivement des jeunes, ainsi que des sections jeunesse au sein d'organisations mixtes préexistantes, ont été créées localement et au niveau national. Les jeunes commencent également à se regrouper dans certaines régions du globe. Le Togo (cas n°40) et le Népal (cas n°43) en sont des exemples, puisque des structures jeunesse efficaces ont été créées dans ces deux pays au sein d'organisations agricoles nationales. Dans les deux cas, les jeunes sont représentés dans les organes décisionnaires de l'organisation et forment des groupes de pression efficaces. Des mesures spécifiques doivent être prises pour intégrer plus facilement les jeunes femmes dans ces organisations et pour accroître leurs compétences de leaders. Parmi ces mesures, on peut citer : la réduction de la charge de travail des femmes, le développement de leurs capacités, et la sensibilisation des dirigeants locaux à l'importance de la participation féminine au sein des organisations (Banque Mondiale/FAO/FIDA, 2009).

Des groupes d'intérêts devraient pouvoir traiter les difficultés rencontrées par les jeunes qui tentent de se lancer en agriculture. A cet égard, l'accès à la terre reste l'un des enjeux les plus considérables. Pour ce faire, de jeunes Philippins se sont unis pour réclamer une mise en œuvre plus efficace des lois existantes relatives à la terre (cas n°10), tandis que de jeunes femmes du Burkina Faso se sont rapprochées des autorités traditionnelles pour négocier l'octroi de terres (cas n°11). Au Togo, de jeunes agriculteurs ont participé à l'élaboration de politiques nationales concernant l'accès à la terre pour les jeunes et les femmes grâce au REJEPPAT (cas n°40), tandis qu'au niveau mondial, YPARD fait pression pour faire entendre la voix des jeunes professionnels du développement agricole dans le dialogue politique de haut niveau de l'ARD (cas n°47).

Dans certaines régions du globe, le CEJA représente les jeunes agriculteurs depuis de nombreuses années (cas n°46), tandis que l'UA a porté une attention plus récente sur les jeunes en initiant un débat dans le cadre de son sommet de 2011 et de la plateforme dédiée aux partenariats du PDDAA de 2012 (cas n°41). Des organisations d'agriculteurs « faitières » au niveau régional, comme la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC), ont également commencé à intégrer des sections jeunes en leur sein.⁸²

Internet joue également un rôle majeur pour la connexion des jeunes de tous les pays du monde. A titre d'exemple, des pages Facebook ont été créées par le réseau agricole des jeunes du Pacifique⁸³ (cas n°44) et par des sections nationales du CAFY,⁸⁴ qui encouragent les jeunes à débattre des diverses politiques et stratégies. Pendant ce temps, le mouvement mondial YPARD a utilisé les nombreux réseaux sociaux à sa disposition pour atteindre des centaines de jeunes (cas n°47). En 2011, le MIJARC, la FAO et le FIDA ont lancé une campagne régionale de consultations des jeunes dans le domaine de l'agriculture et des défis rencontrés par les jeunes ruraux. Une liste de recommandations régionales a été élaborée puis a ensuite été peaufinée et consolidée par les représentants de la jeunesse rurale d'une session préparatoire du Forum paysan de 2012, et finalement présentée au Conseil d'administration du FIDA. Les jeunes ont également pu participer aux plus hautes instances du forum de l'Organisation de la société civile (OSC) qui s'est tenu en parallèle du Sommet mondial de l'alimentation de 2009.⁸⁵

⁸² La création de collèges nationaux et d'un collège régional des jeunes a été prévue dans les statuts du PROPAC avec pour objectif 20 pour cent de représentation de la jeunesse au sein de l'organisation. A ce jour, cinq des 14 organisations membres du PROPAC (le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, le Tchad et la République Centrafricaine) ont créé de telles structures. Source: Mlle Marie Josée Ninon Medzeme Engama, membre de la PROPAC Cameroun.

⁸³ www.facebook.com/#!/pages/Pacific-Youth-in-Agriculture-Network/124321184278078?fref=ts

⁸⁴ Le CAFY a été fondé en 2002 en tant que groupe d'intérêt visant à rassembler les diverses parties prenantes de la jeunesse afin de favoriser des actions collectives et des stratégies décisionnelles, tout ceci dans le but de promouvoir une implication croissante des jeunes dans le domaine de l'agriculture durable dans la région des Caraïbes. (voir www.facebook.com/#!/pages/ST-Lucia-Agriculture-Forum-for-Youth/128448173843298?fref=ts).

⁸⁵ Le Forum de l'OSC, qui s'est tenu en parallèle du Sommet mondial de l'alimentation de 2009, a montré un intérêt spécial envers les jeunes, et 15 pour cent des délégués présents au Forum étaient des jeunes. Dans le cadre de ce Forum, un caucus jeune a été créé et un Forum spécialement dédié aux jeunes s'est tenu dans le but de garantir une participation active de la jeunesse. Le caucus jeune a élaboré une déclaration qui a été présentée en séance plénière du Forum de l'OSC. Les conclusions finales du Forum de l'OSC ont été présentées par un jeune représentant du MIJARC lors de la séance plénière du Forum mondial de l'alimentation.

L'élan implusé par l'année internationale de la jeunesse doit être maintenu. En effet, il est nécessaire de coordonner les différents ministères (ministère de la jeunesse, de l'agriculture, du travail etc.), que ce soit au niveau local ou national, si l'on veut garantir que les politiques menées reflètent les jeunes et leur engagement en agriculture. Les acteurs de la société civile et les jeunes eux-mêmes se doivent de participer activement au processus d'élaboration des politiques afin de garantir la durabilité de ces dernières ainsi qu'une mise en œuvre parfaitement adaptée au groupe-cible, c'est-à-dire la jeunesse (UNESCO, 2004). Alors que des premiers pas ont certes été faits vers une intégration des jeunes dans le débat politique agricole, des efforts supplémentaires doivent être consentis pour rendre cette participation systématique. Il faut inviter les représentants de la jeunesse aux rencontres et événements agricoles de façon régulière. Au Togo (cas n°40), il est clair que les autorités nationales ne sont pas toujours au fait des problèmes des jeunes. Le leadership et de la persévérance sont nécessaires pour établir des relations durables entre les jeunes agriculteurs et les institutions publiques. Un exemple de réussite dans ce domaine est le CEJA, qui depuis 1958 fournit une plateforme de dialogue aux jeunes agriculteurs et aux responsables politiques européens (cas n°46). Le Brésil a également réussi à institutionnaliser le dialogue avec les jeunes autour d'accords internationaux liés à l'agriculture, et ce à différents niveaux de la société (cas n°45).



7. Conclusions générales

Conclusions générales

Alors que la dernière décennie a été le témoin d'une croissance économique accélérée dans de nombreux pays développés (PNUD, 2013), les bénéfices qui en ont résulté ont bien souvent été répartis de façon très inégale et inéquitable. Cette croissance n'a donc pas résulté en une baisse proportionnelle de la pauvreté chez les groupes les plus vulnérables, notamment chez les jeunes ruraux. Au contraire, ils continuent de souffrir de taux disproportionnés de chômage, d'emplois précaires ou de pauvreté. En 2012, près de 75 millions de jeunes de par le monde n'avaient pas de travail, soit un taux de chômage environ trois fois plus élevé que celui des adultes. Par ailleurs, parmi les jeunes qui travaillaient, près de 200 millions gagnaient moins de 2 US \$ par jour (OIT, 2012c). En Afrique, la part des jeunes travailleurs gagnant moins de 2 US \$ par jour est de plus de 70 pour cent (OCDE, 2012), la plupart d'entre eux habitant dans les zones rurales à faible développement économique du continent.

L'immense part des jeunes dans le monde aggrave encore le problème. En 2010, 1,2 millions de personnes (15 pour cent de la population mondiale) étaient âgées de 15 à 24 ans, la plupart vivant dans les pays en voie de développement. L'Asie à elle-seule englobe 60 pour cent de la jeunesse mondiale. 18 autres pour cent vivent en Afrique, où plus de 61 pour cent de la population totale a moins de 25 ans, représentant un groupe de jeunes présents et à venir d'une ampleur décourageante. La pression sur les responsables politiques concernant l'emploi de ces jeunes ne diminuera pas avec le temps. Elle ne cessera au contraire de s'accroître si le problème n'est pas traité. Echouer à créer des opportunités d'emploi pour cette cohorte de jeunes dans le monde entier, et notamment pour ceux vivant dans les zones rurales à faible développement économique des pays en voie de développement, portera atteinte aux efforts de lutte contre la pauvreté entrepris aujourd'hui et dans le futur.

Dans de nombreux pays, le secteur agricole représente un énorme potentiel de croissance. Saisir ce potentiel pourrait générer un grand nombre d'emplois décents et lucratifs pour les jeunes ruraux. Mais le secteur agricole n'est pas le seul à posséder un potentiel inexploité, les jeunes eux-mêmes ont ce potentiel en eux. Leurs capacités créatives et d'innovations économiques sont autant de potentiels gâchés lorsqu'ils se retrouvent exclus des activités économiques. En conséquence de quoi, inciter les jeunes à intégrer le secteur agricole et leur faciliter cet accès ne générerait pas uniquement des opportunités d'emploi pour eux-mêmes, mais aiderait également à conduire l'innovation et la croissance nécessaires à la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales, que ce soit pour les adultes ou les jeunes eux-mêmes. Malheureusement de nombreux jeunes gens ne perçoivent pas l'agriculture comme un moyen viable et attirant de gagner leur vie. Les corvées souvent assimilées à la petite agriculture n'attirent pas les jeunes qui préfèrent émigrer dans les villes à la recherche d'une meilleure rentabilité et d'emplois mieux rémunérés. Il est alors nécessaire de mettre en place des efforts coordonnés et concertés pour moderniser le secteur agricole dans les pays en voie de développement et ainsi débloquer le potentiel des cohortes de jeunes.

Depuis la crise alimentaire de 2007-2008, les responsables politiques ont été plus sensibilisés aux difficultés rencontrées par les jeunes⁸⁶ et ont reporté leur attention sur le secteur agricole (FAO, 2011c). Il en a résulté un élan nouveau pour le développement de politiques, de programmes et de projets visant à permettre aux jeunes de trouver des emplois bien rémunérés dans le secteur agricole. Cette publication a fourni des études de cas témoignant de quelques options existantes qui pourraient permettre de saisir toutes les opportunités d'engager les jeunes dans le secteur agricole. Cet engagement devra être axé sur les avantages qu'ont les jeunes comparativement à leurs aînés, comme par exemple leur flexibilité et leur engagement. Les responsables gouvernementaux, hommes politiques et professionnels du

⁸⁶ L'Assemblée générale de l'ONU a proclamé l'année 2010 « année internationale de la jeunesse » sur le thème « Dialogue et compréhension mutuelle ». Le thème quant à lui de la journée internationale des coopératives en 2012 a été « La jeunesse, avenir des coopératives » (disponible sur www.copac.coop/idc/2011/index.html).

développement pourraient tenir compte des cas étudiés ici lors du développement de leurs programmes nationaux pour les jeunes.

La plupart des enjeux que nous avons étudiés s'entremêlent, tout comme les solutions proposées. Même si les jeunes sont bien souvent plus éduqués que la génération de leurs parents, ils manquent trop souvent des connaissances et de l'expérience relative à des sujets comme l'accès à la terre, aux services financiers, aux emplois-verts et aux marchés, ainsi que des informations sur les politiques y afférant. Les jeunes ayant participé au projet conjoint du MIJARC, du FIDA et de la FAO ont indiqué que l'accès à la terre et aux finances représentaient les défis majeurs pour pouvoir démarrer une activité agricole. Les jeunes possèdent rarement les facteurs de production (les terres par exemple) servant de garantie pour l'obtention d'un prêt, et ils sont souvent considérés par les diverses institutions financières comme une catégorie à haut risque. Les services financiers spécialement dédiés aux jeunes sont rares et il est nécessaire de mettre en place un cadre réglementaire facilitant l'accès des jeunes aux services financiers. Des héritages différés ainsi qu'une fragmentation et une dégradation croissante des terres rendent l'accès à la terre bien difficile pour les jeunes. Les jeunes n'ont généralement pas les économies nécessaires à l'achat de terres et obtenir un crédit leur est difficile. L'accès aux marchés de produits agricoles peut aussi être un défi particulièrement difficile pour les jeunes, puisqu'ils n'ont généralement pas de grosses capacités de production qui leur permettraient de faire des économies d'échelle, qu'ils manquent des connaissances liées aux prix et aux structures commerciales qui leur seraient nécessaires et que leur pouvoir de négociation reste très limité. Les jeunes ruraux ne participent que rarement à l'élaboration des politiques les concernant, puisque dans les communautés rurales, les prises de décision sont souvent considérées comme étant l'apanage des anciens. Les politiques échouent donc le plus souvent à refléter les vrais besoins de la jeunesse. Les organisations de jeunes ruraux, si tant est qu'elles existent, sont généralement toutes récentes, bien petites et manquent de moyens financiers, ce qui les rend incapables d'avoir un réel impact à haut niveau. Dans le même temps, les organisations dites mixtes⁸⁷ offrent très rarement des postes à responsabilité aux jeunes. Les jeunes femmes des zones rurales sont encore plus lésées : les normes culturelles restreignent la liberté de mouvement des jeunes filles, les cantonnent souvent aux travaux du ménage, et elles ont de fait peu d'opportunités de suivre des cours, de participer aux activités offertes par diverses organisations ou d'accéder aux marchés. Qui plus est, les réglementations et traditions en vigueur dans de nombreuses communautés prévoient toujours la transmission des terres aux seuls garçons, ne permettant un accès à la terre pour les filles que par le biais d'un parent mâle.

Lorsqu'ils se lancent en agriculture, les jeunes font certes face à de nombreuses difficultés, mais ils ont les capacités de les surmonter. Même si les exemples que nous avons étudiés ici sont spécifiques à un contexte précis, on peut tout de même en tirer des conclusions plus générales.

- > Un accès à des informations justes et précises peut permettre aux jeunes agriculteurs de compenser leur inexpérience.
- > Des approches intégrées en termes de formation sont nécessaires pour que les jeunes puissent répondre aux besoins d'un secteur agricole en pleine modernisation.
- > Les NTIC offrent un potentiel majeur dans le sens où elles peuvent attirer les jeunes vers le secteur agricole et fournir des informations régulièrement mises à jour. Qui plus est, ce sont de puissants outils, que ce soit en termes de marketing, de formation ou de financement.
- > Regrouper les jeunes génère de nombreuses opportunités. Les organisations rurales peuvent en effet contribuer à faire des économies d'échelle lors de l'achat d'intrants agricoles ou de la vente des produits issus de l'agriculture. Elles peuvent aussi faire office de garant pour aider à diminuer le risque ressenti par les fournisseurs financiers et ainsi donner aux jeunes l'accès aux services financiers. Elles peuvent aider les jeunes à accéder à la terre en mutualisant les ressources pour acheter ou louer des terres et elles peuvent enfin favoriser un accroissement de la participation des jeunes aux processus politiques.

⁸⁷ Les organisations dites mixtes sont des organisations constituées à la fois de membres jeunes et plus anciens.

- > Les projets ou programmes spécifiquement dédiés aux jeunes ne sont certes pas idéaux car les jeunes préféreraient être reconnus en tant que groupe-cible spécifique au sein de projets généraux, mais ils ont néanmoins l'avantage de donner le petit coup de pouce nécessaire à un engagement dans le secteur agricole. A titre d'exemple, des bourses d'étude peuvent faciliter l'éducation supérieure en agriculture, ou un programme de formation dédié à la gestion financière qui proposerait des prêts aux jeunes peut offrir à ces derniers les compétences indispensables au remboursement d'un crédit en temps et en heure. Ces projets et programmes peuvent tirer parti des avantages qu'ont les jeunes par rapport à leurs aînés, comme par exemple leur intérêt pour la préservation et la gestion des ressources naturelles, leur volonté de travailler avec les NTIC, et leur créativité dans l'exploration des marchés de niche.
- > Une réponse intégrée cohérente est absolument indispensable si l'on veut surmonter les enjeux majeurs que rencontrent les jeunes qui se lancent en agriculture. Il est alors primordial de travailler en partenariat et en toute transparence avec des parties prenantes qui garantissent cohérence, coordination et coopération avec les diverses institutions gouvernementales, que ce soit au niveau local ou national, ainsi qu'avec les organisations du secteur privé, les organisations de jeunesse ou les partenaires au développement.

Il est plus important que jamais de proposer une réponse coordonnée à l'engagement des jeunes dans le secteur agricole. En effet, la population mondiale croît tandis que la productivité agricole diminue, ce qui implique nécessairement que les jeunes vont devoir jouer un rôle pivot pour garantir leur propre sécurité alimentaire et celle des générations futures.

Références

- AFDB/OECD/UNDP/UNECA (African Development Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development, United Nations Development Programme, United Nations Economic Commission for Africa). 2012. *African economic outlook 2012* (available at <http://www.oecd.org/inclusive-growth/African%20Economic%20Outlook%202012.pdf>).
- Atkinson, A. & Messy, F. 2012. Measuring financial literacy: Results of the OECD/INFE (International Network on Financial Education) Pilot Study, *OECD working papers on finance, insurance and private pensions*, No. 15. OECD Publishing (available at <http://dx.doi.org/10.1787/5k9csfs90fr4-en>).
- Beintema, N.M. & Di Marcantonio, F. 2009. *Women's participation in agricultural research and higher education: key trends in sub-Saharan Africa*. ASTI.
- Beintema, N.M. & Di Marcantonio, F. 2010. *Female participation in African agricultural research and higher education: new insights synthesis of the ASTI-Award Benchmarking Survey on Gender-Disaggregated Capacity Indicators*. IFPRI Discussion Paper 00957.
- Bennell, P. 2007. *Promoting livelihood opportunities for rural youth*. IFAD (available at <http://www.ifad.org/events/gc/30/roundtable/youth/benell.pdf>).
- Bennell, P. 2010. *Investing in the future, creating opportunities for young rural people*. IFAD (available at http://www.youtheconomicopportunities.org/sites/default/files/uploads/resource/invest_future_IFAD.pdf).
- Blackie, M., Blackie, R., Lele, U. & Beintema, N. 2010. *Capacity development and investment in agricultural R&D in Africa*. Lead background paper ministerial conference on higher education in agriculture in Africa. Speke Resort Hotel, Munyonyo, Kampala, Uganda, 15–19 November 2010.
- Dalla Valle, F. 2012. *Exploring opportunities and constraints for young agro entrepreneurs in Africa*. Conference abridged version. Rome, FAO.
- DeMuth, S. 1993. *Community supported agriculture (CSA): an annotated biography and resource guide*. Washington, DC, USDA (available at <http://www.nal.usda.gov/afsic/pubs/csa/at93-02.shtml>).
- Dirven, M. 2010. *Juventudes rurales en América Latina Hoy: fortalezas y desafíos, con acento en el empleo*. Documento presentado en el Taller internacional “Jóvenes: protagonistas del desarrollo en los territorios rurales” organizado por el ministerio de Agricultura y Desarrollo rural de Colombia, el Proyecto Oportunidades Rurales, Corporación PROCASUR, FAO, FIDA y Fundación Ford en Bogotá, Colombia, entre el 27 el 29 de octubre 2010.
- EU (European Union). 2012. *Women in EU agriculture and rural areas: hard work, low profile*. Agricultural Economic Brief No. 7.
- EU. 2010. *Rural development in the European Union: statistical and economic information report*. Rome.
- FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations). 1997. *Higher agricultural education and opportunities in rural development for women – An overview and summary of five case studies*. M. Karl. Rome.
- FAO. 2005. *Rural-urban market linkages: an infrastructure identification and survey guide*. J. Tracy-White. Rome.
- FAO. 2007. *Education for rural people and food security: a cross-country analysis*, P. De Muro & F. Burchi. Rome.
- FAO. 2009a. *Education for rural people: the role of education, training and capacity development in poverty reduction and food security*, D. Acker, D. & L. Gasperini. Rome.
- FAO. 2009b. *Linking people, places and products. A guide for promoting quality linked to geographical origin and sustainable geographical indications* (available at <http://www.fao.org/docrep/012/i1057e/i1057e00.pdf>).
- FAO. 2010. *Payments for environmental services within the context of the green economy* (available at <http://>

- www.fao.org/docrep/013/al922e/al922e00.pdf).
- FAO.** 2011a. *The State of Food and Agriculture 2010–11: women in agriculture. Closing the gender gap for development.* Rome.
- FAO.** 2011b. *The state of the world's land and water resources for food and agriculture. Managing systems at risk.* Rome.
- FAO.** 2011c. *Food and agricultural policy trends after the 2008 food security crisis: renewed attention to agricultural development*, by M. Aguirre, S. Kim, M. Maetz, Y. Matinroshan, G. Pangrazio, & V. Pernechele V. 2011. Rome.
- FAO.** 2012. *Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security.* Rome.
- FAO/UNESCO.** 2003. Education for rural development: towards new policy responses. D. Atchoarena & L. Gasperini. Rome.
- Fréguin-Gresh, S., Losch, B. & White, E.** 2010. *Structural dimensions of liberalization on agriculture and rural development: a cross-regional analysis on rural change.*
- Hartl, M.** 2009. *Technical and vocational education and training (TVET) and skills development for poverty reduction – do rural women benefit?* Paper presented at the FAO-IFAD-ILO Workshop on Gaps, trends and current research in gender dimensions of agricultural and rural employment: differentiated pathways out of poverty Rome, 31 March - 2 April 2009.
- Hellin, J., Lundi, M. & Meijer, M.** 2009. Farmer organization, collective action and market access in Meso America. *Food Policy*, 34(1): 16–22.
- IEG.** 2013. *World Bank and IFC Support for Youth Employment Programs.* Washington, DC, World Bank. DOI: 10.1596/978-0-8213-9794-7. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0.
- IFAD (International Fund for Agricultural Development).** 2004. *Trade and rural development: opportunities and challenges for the rural poor.* Discussion paper. Rome.
- IFAD.** 2010a. *Rural poverty report 2011: New realities, new challenges: new opportunities for tomorrow's generation.* Overview. Rome.
- IFAD.** 2010b. *Rwanda: Gender and youth in the tea and coffee value chains*, Smallholder Cash and Export Crops Development Project (PDCRE). Rome.
- IFAD.** 2010c. *IFAD decision tools for rural finance.* IFAD. Rome (available at http://www.ifad.org/ruralfinance/dt/full/dt_e_web.pdf).
- IFAD.** 2011. *Making a difference in Asia and the Pacific: creating opportunities for rural youth.* Newsletter Issue 35, Jan.–Feb. Rome.
- ILO (International Labour Organization).** 2009. *Skills for green jobs: A global view.* Geneva (available at http://www.ilo.org/skills/projects/WCMS_115959/lang--en/index.htm).
- ILO.** 2011. *Assessing green jobs potential in developing countries: a practitioner's guide.* Geneva.
- ILO.** 2012a. *Promoting green entrepreneurship: first lessons from the Youth Entrepreneurship Facility in Kenya 2010–2011.* Geneva (available at http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_176540.pdf).
- ILO.** 2012b. *Global employment trends for youth 2013, A generation at risk.* Geneva.
- ILO.** 2012c. *The youth employment crisis: a call for action.* Resolution and conclusions of the 101st Session of the International Labour Conference. Geneva.
- ILO.** 2013. *ILO global employment trends for youth 2013.* Geneva.
- ILO/UNEP.** 2012. *Working towards sustainable development. Opportunities for decent work and social inclusion in a green economy.* Geneva.
- International Planning Committee for Food Sovereignty.** 2010. *Final report of the People's Food Sovereignty Forum*, 13–17 November 2009, Rome.
- International Planning Committee for Food Sovereignty.** 2009. *Food Sovereignty now: Young people creating their future.* People's Food Sovereignty Forum 13–17 Nov. 2009, Rome.
- ITU (International Telecommunication Union).** 2010. *Monitoring the WSIS targets: a mid-term review.* World telecommunication/ICT development report 2010.
- Kruijssen, F., Keizer, M. & Giuliani, A.** 2009. *Collective action for small-scale producers of agricultural*

- biodiversity products. *Food Policy* 34(1): 16–52.
- Leavy, J. & Smith, S.** 2010. Future farmers? Exploring youth aspirations for African agriculture. *Future Agricultures*, Policy Brief, No. 037.
- Lintelo, D. te.** 2011. *Youth and policy processes*. Working paper, Future Agricultures.
- Llanto, G.M. & Ballesteros, M.M.** 2003. *Land issues in poverty reduction strategies and the development agenda: the Philippines*. In *FAO/WB Land reform: land settlement and cooperatives*.
- McGregor, A., Tora, L., Bamford, G. & McGregor, K.** 2011. *The Tutu Rural Training Centre: lessons in non-formal adult education for self-employed in agriculture*.
- MIJARC (Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique).** 2009. *Annual Report 2009 of MIJARC/IMCARY*.
- MIJARC/IFAD/FAO.** 2012. *Summary of the findings of the project implemented by MIJARC in collaboration with FAO and IFAD: 'Facilitating access of rural youth to agricultural activities'*. The Farmers' Forum Youth session, 18 February 2012 (available at <http://www.ifad.org/farmer/2012/youth/report.pdf>).
- Ncube, M. & Anjanwu, J.C.** 2012. Inequality and Arab spring revolutions in North Africa and the Middle East. *Africa Economic Brief*, 3(7).
- OECD (Organisation for Economic Cooperation and Development).** 2012. *African Economic Outlook 2012*. Paris.
- PAFPNet (Pacific Agricultural and Forestry Policy Network).** 2010. *Youth in agriculture strategy 2011–2015: echoing the voices of Pacific youth*. Compiled by Pacific Agricultural and Forestry Policy Network, Secretariat of the Pacific Community Land Resources Division.
- Paisley, C.** 2012. *Skill gaps in formal higher agricultural education: a youth perspective*. Background paper for the Future Agricultures Conference on Young People, Farming and Food: The Future of the Agrifood Sector in Africa.
- Proctor, F. & Lucchesi, V.** 2012. *Small-scale farming and youth in an era of rapid rural change*. London, IIED.
- Shrader, L., Kamal, N., Darmono, W.A. & Johnston, D.** 2006. *Youth and Access to Microfinance in Indonesia: Outreach and Options*. A study jointly commissioned and financed by ImagineNations Group and The World Bank, co-founding partners of the Global Partnership for Youth Investment. Jakarta.
- The Youth Employment Network.** Undated. *Joining forces with young people: a practical guide to collaboration for youth employment* (available at http://www.ilo.org/public/english/employment/yen/downloads/yen_youth_guide_en.pdf).
- UN (United Nations).** 2009. *Millennium development goals report*. New York.
- UN.** 2010. *Resolution adopted by the General Assembly on 18 December 2009 A/RES/64/134* (available at http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/64/134).
- UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization).** 2004. *Empowering youth through national policies*.
- UNESCO.** 2010. *Reaching the marginalized*. Education for all global monitoring report. EFA Global Monitoring Report.
- UNESCO.** 2012. *Reaching out-of-school children is crucial for development*. UIS Factsheet, June 2012, No. 18.
- UNDESA (United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division).** 2010. *World youth report: youth and climate change*. New York.
- UNDESA.** 2010b. *World Programme of Action for Youth*. New York.
- UNDESA.** 2011. *World population prospects: the 2010 revision, highlights and advance tables*. Working Paper No. ESA/WP. 220.
- UNDESA.** 2012. *World Youth Report 2011: youth employment, youth perspectives on the pursuit of decent work in changing times*. New York.
- UNCDF (UN Capital Development Fund).** 2012. *Policy opportunities and constraints to access youth financial services*. Insights from the UNCDF's Youthstart programme (available at http://www.uncdf.org/sites/default/files/Download/AccessstoYFS_05_for_printing.pdf).

- UNDP (United Nations Development Programme).** 2013. Human development report 2013. New York.
- UNEP (United Nations Environment Programme).** 2008. Green jobs: Towards decent work in a sustainable, low-carbon world. Report commissioned and funded by UNEP, as part of the joint UNEP, ILO, IOE, ITUC Green Jobs Initiative.
- UNEP.** 2010. *Green economy. Developing countries success stories.* Geneva.
- UN-HABITAT (United Nations Human Settlements Programme).** 2011. *Towards a youth agenda for the global land tool network: a scoping study.* UN-HABITAT, Kenya.
- USAID.** 2005. *Enhancing women's market access and promoting pro-poor growth.*
- White, B.** 2012. *Agriculture and the generation problem: rural youth, employment and the future of farming.* Paper for the FAC-ISSER Conference on Young People, Farming and Food, Accra, 19–21 March 2012.
- World Bank.** 2008. *Teachers for rural schools: Experiences in Lesotho, Malawi, Mozambique, Tanzania and Uganda.* A. Mulkeen & D. Chen. Africa Human Development Series. WB.
- World Bank.** 2009. *Africa development indicators 2008/2009. Youth and employment in Africa: the potential, the problem, the promise.* Washington DC.
- World Bank.** 2011a. *World development report 2012: gender equality and development.* Washington, DC, International Bank for Reconstruction and Development/World Bank.
- World Bank.** 2011b. *ICT in agriculture, connecting smallholders to knowledge, network and institutions.* E-sourcebook on ICT in agriculture. Report Number 64605. Washington, DC, International Bank for Reconstruction and Development/World Bank.
- World Bank/FAO/IFAD.** 2009. *Gender in agriculture sourcebook.* Washington, DC, International Bank for Reconstruction and Development/World Bank.
- World Bank/UNICEF/USAID.** 2009. *Youth socio-economic empowerment through Inclusive Business Development and Innovative Social Service Delivery Project.*
- van Schalkwyk, H.D., Groenewald, J.A., Fraser, G.C.G., Obi, A. & van Tilburg, A.** 2012. *Unlocking markets to smallholders.* Wageningen Academic Publishers.

Annexe 1 : Enquête en ligne « Les jeunes et l'agriculture : principaux enjeux et solutions concrètes »

1. I. INFORMATIONS CONCERNANT LA PERSONNE INTERROGÉE

1. Merci d'indiquer vos coordonnées

- > Nom
- > Prénom
- > Adresse
.....
- > Pays
- > N° de téléphone
- > E-mail

2. Vous êtes

- Un homme
- Une femme

3. Votre intitulé de poste

- >
-

4. Si vous remplissez ce questionnaire pour le compte d'une organisation, ou si vous appartenez à une organisation, merci d'indiquer ci-dessous ses coordonnées

- > Nom de l'organisation
- > Adresse
- > Pays
- > N° de téléphone
- > E-mail
- > Site Web

5. Cette organisation est-elle inscrite au registre du commerce ?

- Oui
- Non

6. Merci d'indiquer à quel type appartient cette organisation. Ne cocher que ce qui correspond le mieux au profil de votre organisation (vous pouvez cocher plusieurs cases)

- Organisation de producteurs (le terme producteur inclue les hommes, femmes, jeunes ou anciens qui travaillent dans le secteur agricole, piscicole, forestier ou l'élevage)
- Organisation de jeunes producteurs (uniquement composée de jeunes membres)
- Organisation de femmes producteurs (uniquement composée de femmes)
- Association de jeunesse
- Association de femmes
- Institution gouvernementale
- Organisation non-gouvernementale
- Organisation inter-gouvernementale
- Organisme caritatif
- Centre de recherche
- Société privée
- Organisme de développement

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENJEUX RENCONTRÉS

7. Parmi ceux cités ci-dessous, à quel enjeu spécifique votre proposition de solution s'adresse-t-elle ? Merci de cocher uniquement la ou les réponse(s) les plus pertinentes (vous pouvez cocher plusieurs cases)

- Accès à la terre limité ou inexistant (incluant les problèmes liés aux héritages, l'accès aux finances pour acheter des terres, l'accaparement des terres, les us et coutumes qui empêchent les jeunes d'accéder aux terres)
- Accès aux services financiers limité ou inexistant (incluant des difficultés d'épargne, d'accès au crédit ou aux produits d'assurance)
- Accès aux marchés des intrants et des produits limité ou inexistant (incluant l'accès aux informations concernant les marchés, la capacité de contrer les autres acteurs du marché, l'accès aux marchés de niche)
- Accès aux connaissances, aux compétences et à l'information limité ou inexistant (incluant l'enseignement de l'agriculture à l'école, les formations professionnelles, le partage du savoir intergénérationnel, les compétences de leaders, les NTIC, l'image de l'agriculture, l'éducation financière, les compétences professionnelles et entrepreneuriales, les services de conseils en entreprise)
- Les problèmes liés à la transmission intergénérationnelle des exploitations familiales et des petites entreprises agricoles (incluant les problèmes de bureaucratie, les aides à l'installation, la planification de la relève)
- Un accès aux emplois-verts limité ou inexistant (incluant l'agriculture biologique, l'écotourisme, les emplois liés aux énergies renouvelables)
- Un engagement des jeunes en politique limité ou inexistant (incluant les organisations de jeunesse, la représentation et le leadership, les espaces de dialogue)
- Autre, merci de préciser

>

.....

.....

8. Merci de décrire en quelques mots les principales caractéristiques de l'enjeu choisi au sein de votre zone géographique

>

.....
.....

9. Cet enjeu touche-t-il les jeunes hommes et femmes de la même façon ?

- Oui
- Non

10. Si oui, de quelle manière ?

>

.....
.....

3. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOLUTION PROPOSÉE

11. Décrivez la solution que vous proposez et que vous aimeriez voir incluse dans la publication comme solution au problème sélectionné. Merci de fournir tous les détails possibles concernant le fonctionnement de cette solution.

>

.....
.....
.....

12. Quand cette solution a-t-elle été adoptée ?

13. Quels ont été les facteurs-clés ayant contribué à la réussite de cette solution ?

>

.....
.....
.....

14. Quelles difficultés ou quels problèmes avez-vous dû résoudre afin de pouvoir mettre en œuvre cette solution avec succès ?

>

.....
.....

15. Comment avez-vous intégré les jeunes à la mise en œuvre de cette solution ? Quel a été leur rôle ?

>

.....
.....

16. Merci d'indiquer la ou les région(s) où la solution proposée a été mise en œuvre (vous pouvez cocher plus d'une case)

- Afrique subsaharienne
- Amérique latine et Caraïbes
- Asie et pacifique
- Afrique du Nord et Proche-Orient
- Europe et Amérique du Nord

17. Merci de préciser le ou les pays exact(s) où cette solution a été mise en œuvre

>

.....

18. Les jeunes se sont-ils organisés par eux-mêmes pour surmonter cette difficulté ?

- Oui
- Non

19. Si oui, comment se sont-ils organisés et de quelle manière cela a-t-il fait la différence dans la résolution du problème ?

>

.....
.....

20. Cette solution a-t-elle fonctionné de manière identique avec les jeunes hommes et les jeunes femmes ?

> Oui, merci de préciser

.....

> Non, merci de préciser

.....

21. Des différences liées au sexe ont-elles dû être prises en compte lors de l'élaboration de cette solution ? Si oui, merci d'expliquer de quelle façon.

>

.....
.....

22. Merci de résumer brièvement les coûts qui ont été nécessaires à la mise en œuvre de la solution. Spécifier la devise utilisée.

>

.....
.....

23. Merci de détailler les conditions qui seraient indispensables à une réutilisation réussie de cette même solution.

>

.....
.....

24. Quels ont été les impacts de cette solution sur les jeunes et leurs communautés ? Merci de préciser les données chiffrées quand cela est possible.

>

.....
.....

25. Merci de lister tous les partenaires, institutions, organisations, organismes d'exécution et donateurs qui se sont impliqués dans cette solution ainsi que la nature de cette implication.

>

.....
.....

26. Merci de fournir des liens vers des documentations référant à la solution proposée et/ou d'envoyer par mail ces informations.

>

.....
.....

PARRAINÉ PAR



Les jeunes représentent une grande part de la population rurale, et sont bien souvent au chômage ou en situation précaire malgré un secteur agricole en forte demande de main d'œuvre. Les jeunes ruraux font face à de nombreux obstacles lorsqu'ils essaient de gagner leur vie. Ils ne considèrent pas l'agriculture comme une profession prestigieuse ou rémunératrice. Tant qu'ils ne trouveront pas des opportunités économiques sérieuses et un environnement attractif dans les zones rurales, ils continueront à émigrer vers les villes. Cette tendance ne contribue pas seulement à ce phénomène émergent qu'est la sururbanisation (ou urbanisation massive) mais il faut également s'attendre à ce qu'elle affecte la production alimentaire mondiale. Il est alors crucial d'investir dans ces jeunes ruraux pour accroître la productivité agricole, relancer l'économie rurale et garantir la sécurité alimentaire.

Cette publication offre de nombreux exemples concrets détaillant différentes manières de réengager les jeunes dans le secteur agricole. Elle montre à quel point des programmes éducationnels sur mesure peuvent offrir aux jeunes les compétences et la perspicacité nécessaires pour se lancer en agriculture et adopter des méthodes de production respectueuses de l'environnement. Beaucoup des approches ou des initiatives décrites dans cette publication sont issues des jeunes eux-mêmes.

Cette étude est le fruit d'un travail conjoint de L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA).

**ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE (FAO)**

VIALLE DELLE TERME DI CARACALLA
00153 ROME, ITALIE
+39 06 57051
WWW.FAO.ORG

**FONDS INTERNATIONAL DE
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
(FIDA)**

VIA PAOLO DI DONO 44
00142 ROME, ITALIE
+39 06 54591
WWW.IFAD.ORG

**CENTRE TECHNIQUE DE COOPÉRATION
AGRICOLE ET RURALE
(CTA)**

AGRO BUSINESS PARK, 2
6708 PW WAGENINGEN, THE NETHERLANDS
+31 (0)317 467100
WWW.CTA.INT



PRODUIT DÉVELOPPÉ EN
COLLABORATION AVEC
L'ALLIANCE MONDIALE
DES JEUNES ET DES
NATIONS UNIES (YUNGA)

ISBN 978-92-5-208475-4



9 789252 084754

I3947F/1/09.14